

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice



Ministère des Affaires Economiques Et du Développement

Office National de la Statistique

PROFIL DE LA PAUVRETE EN MAURITANIE – 2014

-Draft-

Mars 2015

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	6
AVANT-PROPOS	7
RESUME ANALYTIQUE.....	9
CONTEXTE GLOBAL, OBJECTIF ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	13
Chapitre 1 : AMPLEUR ET TENDANCE DE LA PAUVRETE MONETAIRE.....	16
1. Analyse du niveau et structure des dépenses des ménages	17
1.1. Structure des postes des dépenses	17
1.1.1. Dépense de l'éducation	18
1.1.2. Dépense de santé	19
1.1.3. Dépense de logement	20
1.2. Tendances de la pauvreté monétaire	20
1.3. Tendances nationales de la pauvreté	21
1.3.1. Evolution de la pauvreté.....	22
1.3.2. Disparités spatiales de la pauvreté.....	23
1.3.3. Evolution de la pauvreté selon les wilayas.....	26
1.3.4. Disparités sociodémographiques de la pauvreté.....	27
1.4. Extrême pauvreté	29
1.4.1. Niveau de l'extrême pauvreté.....	29
1.4.2. Evolution de l'extrême pauvreté	30
1.5. Pauvreté des ménages	30
1.6. Analyse de l'inégalité	31
1.6.1. La comparaison des quintiles et déciles extrêmes	31
1.6.2. Courbe de Lorenz et Indice de Gini	32
1.6.3. Dynamique de la pauvreté monétaire 2008-2014.....	33
Chapitre 2 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES	35
2. Structure et composition de la population et des ménages.....	36
2.1. Structure des ménages et de la population	36
2.2. Typologie sociodémographique des ménages.....	39
2.3. Scolarisation et alphabétisation.....	39
2.3.1. Taux Brut et taux Net de Scolarisation / TBS-TNS (Niveau Primaire).....	40
2.3.2. Taux Brut et Taux Net de Scolarisation (au niveau du secondaire)	41
2.3.3. Situation actuelle à l'école	43
2.3.4. Satisfaction de l'école	44
2.3.5. Taux d'alphabétisation	45
2.4. Morbidité	47
2.5. Service consulté en cas de maladie	48
2.5.1. Taux de consultation des principaux services de santé en cas de maladie	49
2.5.1.1. Ratio morbidité/consultation	49
2.5.1.2. Les consultations prénatales	50
2.5.2. Accessibilité aux services de santé (taux de couverture).....	51
2.5.3. Accouchements assistés des femmes de 13-49 ans	52
2.5.4. Couverture vaccinale.....	53
2.5.5. Satisfaction par rapport aux services de santé	54
2.6. Etat nutritionnel des enfants de 6-59 mois	54
2.7. Sécurité Alimentaire des ménages	56

2.7.1.	Période de soudure des ménages	57
2.7.2.	Stratégie d'adaptation des ménages.....	58
2.7.3.	Indice des Stratégies d'adaptation (CSI)	58
Chapitre 3 : PROTECTION SOCIALE		61
3.	Principes fondamentaux et protection sociale.....	61
3.1.	Enrôlement des populations	62
3.2.	Handicap et maladie grave.....	62
3.3.	Programmes d'assistance	64
3.4.	Protection des enfants	66
Chapitre 4 : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA POPULATION ET DES MÉNAGES		68
4.	Caractéristiques socioéconomiques de la population et des ménages.....	68
4.1.	Principaux indicateurs du marché de travail	68
4.1.1.	Population active et taux d'activité	69
4.1.2.	Population occupée et taux d'occupation.....	70
4.1.3.	Population en chômage et taux de chômage.....	73
4.1.4.	Taux d'emploi vulnérable	74
4.1.5.	Taux d'auto-emploi	74
4.1.6.	Taux de sous-emploi lié au temps de travail	75
4.1.7.	Travailleurs dans des emplois précaires	75
4.1.8.	Population inactive	76
4.1.9.	Travail des enfants	76
4.2.	Avoirs et conditions de vie des ménages	77
4.2.1.	Logement et caractéristiques du logement	77
4.2.1.1.	Logement	77
4.2.1.2.	Caractéristiques du logement	80
4.2.2.	Biens durables possédés par les ménages.....	84
4.2.3.	Avoirs des ménages en capital	87
Chapitre 5 : ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES.....		89
5.	Disponibilité des services publics	90
5.1.	Fonctionnement des services publics.....	91
5.2.	Utilisation des services	91
5.3.	Niveau de satisfaction.....	92
5.4.	L'accès aux services sociaux de base selon le temps et la distance	92
CONCLUSION GÉNÉRALE		93
ANNEXES		96

Liste des tableaux

Tableau 1-1 : Indices de pauvreté par rapport à la population	22
Tableau 1-2 : Indices de pauvreté par rapport	24
Tableau 1-3 : Intensité moyenne et transfert moyen	26
Tableau 1-4 : Indices de pauvreté par rapport aux ménages suivant les wilayas	31
Tableau 1-5 : Indices de Gini par wilaya 2008– 2014.....	33
Tableau 1-6 : Indices de Gini GSE.....	33
Tableau 1-7 : Décomposition de l'évolution de la pauvreté (entre 2008 et 2014)	34
Tableau 2-1 : Structure par âge et sexe des ménages et de la population en.....	36
Tableau 2-2 : Evolution de la structure de la population par wilaya de résidence entre les EPCV 2008 et 2014 (en %).....	37
Tableau 2-3 : Distribution des enfants de 6-59 mois selon l'âge et le sexe.....	55
Tableau 2-4 : Prévalence de la malnutrition aiguë selon l'indice poids-pour-taille en z-scores, par sexe	56
Tableau 2-5 : Les phases de l'Indice des stratégies d'adaptation.....	58
Tableau 4-1 : Taux d'activité selon la résidence.....	69
Tableau 4-2 : Taux de chômage selon la Wilaya et milieu	73
Tableau 4-3 : Source d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence (en %)	81
Tableau 4-4 : Biens durables possédés suivant le quintile de pauvreté (en %)	86
Tableau 4-5 : Caractéristiques du capital agricole des ménages	87

Liste des graphiques

Graphique 1-1 : Structure des dépenses des ménages (en %)	17
Graphique 1-2 : Représentation des dépenses de l'éducation en 2014 par wilaya.....	19
Graphique 1-3 : Récapitulatif des taux de pauvreté selon le milieu et le sexe du CM.....	21
Graphique 1-4 : Répartition des contributions de chaque milieu de résidence dans la pauvreté	23
Graphique 1-5 : Évolution des indices de pauvreté entre 2008 et 2014 par wilaya	27
Graphique 1-6 : Indices de la pauvreté par la branche d'activité du CM	28
Graphique 1-7 : Contribution à l'incidence de la pauvreté selon la branche d'activité du CM	29
Graphique 1-8 : L'incidence de l'extrême pauvreté selon les Wilayas	29
Graphique 1-9 : Courbe de Lorenz de distribution des dépenses des ménages selon l'EPCV 2008 et 2014	32
Graphique 2-1 : Structure par âges et sexe de la population en 2014 (pyramide des âges)	36
Graphique 2-2 : Répartition des ménages selon leur taille.....	38
Graphique 2-3 : Typologie des ménages (en %)	39
Graphique 2-4 : Taux bruts de scolarisation au fondamental en 2008 et 2014 (en %).....	40
Graphique 2-5 : Taux bruts de scolarisation au fondamental en 2014 selon la wilaya (en %).....	41
Graphique 2-7 : Représentation du TBS et TNS (secondaire) en 2014 selon les quintiles de dépense	42
Graphique 2-6 : Représentation du TBS (secondaire) en 2008 et 2014 (en %)	42
Graphique 2-8 : Représentation des Taux de satisfaction en 2014 (en %).....	45
Graphique 2-9 : Représentation des taux d'alphabètes (15 ans et plus) en 2008 et 2014 (en %)	46
Graphique 2-10 : Taux de Prévalence des maladies au cours des 2 dernières semaines (chez les personnes malades).....	47
Graphique 2-11 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté par milieu de résidence	48
Graphique 2-12 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté par le quintile de dépenses par tête.....	49
Graphique 2-13 : Comparaison du pourcentage de femmes de 13 à 49 qui ont reçu des soins prénatals en 2008 et 2014 par milieu de résidence.....	50
Graphique 2-14 : Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont reçu des soins prénatals par quintile de pauvreté (en %) en 2008 et 2014	50
Graphique 2-15 : Accès aux services de santé en termes de temps selon le quintile de la dépense par tête	51

Graphique 2-16 : Accès aux services de santé en termes de distance à parcourir selon le quintile des dépenses.....	52
Graphique 2-17 : Taux d'assistance des accouchements par type de personnels (en %) selon le quintile des dépenses par tête.....	53
Graphique 2-18 : Taux de vaccination des enfants de moins de 2 ans selon le quintile de dépense par tête	53
Graphique 2-19 : Raisons de non satisfaction des personnes qui ont consulté un praticien de santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête	54
Graphique 2-20 : Indicateur nutritionnel issus des résultats des Enquêtes EPCV 2008, EPCV 2014 et MICS 2011	56
Graphique 2-21 : Proportion de ménage ayant fait face à des situations d'insuffisance de nourriture pour le ménage tout entier, selon le mois (en %)......	57
Graphique 2-22 : Indice de Stratégie d'adaptation alimentaire des ménages selon quintile de dépenses par tête	59
Graphique 3-1 : Taux d'enrôlement par wilaya en %	62
Graphique 3-2 : Prévalence (en %) d'handicap ou de maladie grave (ayant besoin d'assistance en permanence) par quintile de dépenses par tête	63
Graphique 3-3 : Prévalence de la pauvreté au niveau des ménages selon la présence ou non d'une personne handicapée ou gravement malade (ayant besoin d'une assistance permanente) (en %)	64
Graphique 3-4 : Principal programme auquel la population a bénéficié, par région (en%)	65
Graphique 3-5 : Fréquentation scolaire des enfants âgés de 10-14 ans par statut d'orphelinat	67
Graphique 4-1 : Répartition de la population occupée selon le groupe socio-économique du chef de ménage.....	72
Graphique 4-2 : Evolution du taux de chômage entre 2012 et 2014	73
Graphique 4-3 : Taux de travail des enfants.....	76
Graphique 4-4 : Répartition des ménages selon le type principal de logement occupé en 2014 (en %).....	77
Graphique 4-5 : Répartition des ménages selon le type principal de logement occupé en 2014 selon le milieu de résidence (en %)	78
Graphique 4-6 : Répartition du statut d'occupation du logement en 2014 (en%).....	79
Graphique 4-7 : Répartition du statut d'occupation du logement en 2014 (en%) selon le quintile de pauvreté	79
Graphique 4-8 : Principale source d'approvisionnement en eau de boisson des ménages (en %).....	80
Graphique 4-9 : Principal mode d'éclairage des ménages selon le milieu de résidence (en %)	82
Graphique 4-10 : Types de latrines disponibles dans les ménages selon le quintile de dépense par tête (en %)	83
Graphique 4-11 : Principal combustible de cuisson des ménages selon le quintile de dépense par tête (en %)	84

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	: Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BIT	: Bureau International du Travail
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CIST	: Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CM	: Chef de Ménage
CSA	: Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSI	: Indice de stratégie d'adaptation (Coping Strategy Index)
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
D&R	: Datt et Ravallion
DR	: District de Recensement
DSCV	: Direction des Statistiques sur les Conditions de Vie
EMEL	: Boutiques de solidarités
ENRE-SI	: Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel
EPCV	: Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages
GSE	: Groupe Socio-économique
MAED	: Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MICS	: Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
Moughataa	: Département administratif, on compte 54 Moughataa dans le pays.
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONS	: Office National de la Statistique
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PIB	: Produit Intérieur Brut
QUIBB	: Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien être
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S/K	: Shapley et Kakwani
SAVS	: Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité
SNDS	: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TNS	: Taux Net de Scolarisation
UM	: Unité Monétaire, Ouguiya
WILAYA	: Région administrative. On compte 13 wilayas dans le pays.

AVANT-PROPOS

L'Enquête Nationale sur les Conditions de Vie des ménages en Mauritanie 2014, sixième (6^{ème}) du genre, est une opération nationale de grande envergure qui a été réalisée par l'Office National de la Statistique (ONS). Il s'agit d'une enquête engagée par le Gouvernement a pour permettre une évaluation du troisième plan d'action du CSLP 2011-2015. Elle fournit une gamme de données et d'indicateurs pertinents et actualisés susceptibles de donner des éclairages nouveaux sur le pilotage de la stratégie de réduction de la pauvreté et du suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Sa réalisation est le fruit des efforts intenses d'une équipe technique pluridisciplinaire de l'ONS expérimentée sur la conduite des opérations statistiques, notamment les enquêtes auprès des ménages. Cette enquête, utilisant pour la première fois, la technique de collecte sur support électroniques (tablettes) a été menée dans un temps record permettant la sortie des résultats définitifs dans les deux mois qui ont suivi la fin des travaux de terrain.

La réalisation de cette enquête s'inscrit dans les efforts du suivi des conditions de vie des populations en appui aux politiques de décentralisation, d'aménagement du territoire et de mise en œuvre d'actions ciblées de réduction de la pauvreté.

L'enquête est multisectorielle et prend en compte la saisonnalité dans l'appréhension de la consommation des ménages. La collecte des données s'est ainsi effectuée en six mois suivant deux passages sur toute l'étendue du territoire national. Elle a été réalisée entièrement sur des ressources propres nationales avec une assistance technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) au niveau de la phase du traitement des données et du calcul des indicateurs de pauvreté.

Le présent rapport a permis de mettre en exergue les résultats saillants sur les niveaux, tendances et différentiels du phénomène de pauvreté en 2014.

L'ambition de l'ONS est en effet, de demeurer conformément aux principes de la statistique (transparence, intégrité...), un référentiel scientifique dont la production statistique fait autorité et constitue un input précieux pour le débat démocratique et le contrôle citoyen de l'action publique.

La diffusion des résultats de la présente enquête sur les conditions de vie des ménages 2014 intervient à un moment déterminant de l'histoire de notre pays, marquée par une volonté réelle du Gouvernement à instaurer les principes de la bonne gouvernance pour l'amélioration des conditions économiques des pauvres et des marginalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté et de la dynamique du développement humain durable.

L'ONS exprime à cette occasion, toute sa gratitude et ses vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de cette importante enquête.

LE DIRECTEUR GENERAL

Mohamed El Moctar Ould Ahmed Sidi

RESUME ANALYTIQUE

L'édition 2014 de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV), est la sixième du genre après celles de 1992, 1996, 2000, 2004 et 2008. Cette enquête constitue la principale source de données qui permet d'apprécier le niveau de vie des populations d'une part et d'orienter d'autre part les décideurs politiques et économiques pour un meilleur pilotage et suivi-évaluation des stratégies de développement.

La présente enquête, comme celle de 2004 et 2008, a suivi la méthodologie dite QUIBB (Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-être) incluant un volet relatif aux dépenses des ménages. Elle a porté sur un échantillon représentatif d'environ 9700 ménages. L'enquête a été réalisée par l'ONS (conception, exécution sur le terrain, traitement et analyse) avec un appui technique d'AFRISTAT.

Le présent profil retrace les principales caractéristiques des pauvres portant sur les indices de pauvreté et d'inégalité ainsi que les indicateurs sociaux de base.

➤ **Pauvreté monétaire**

En 2014, La proportion au niveau national de la population mauritanienne définie comme pauvre se situe à 31,0%. Ce taux de pauvreté est basé sur un seuil de pauvreté estimé en termes réels à 169 445 Ouguiyas aux prix harmonisés en 2014. La pauvreté a baissé de façon générale entre 2008 et 2014 avec un taux national moyen annuel de 1,8% ; cette réduction a été plus forte dans le rural avec un taux moyen annuel de 2,5% contre seulement 0,7% en milieu urbain.

L'analyse de l'incidence de la pauvreté suivant les wilayas, permet de les classer en quatre groupes principaux :

- ✓ Les wilayas très pauvres avec un taux de pauvreté supérieur à 40% que sont le Guidimagma, le Tagant, l'Assaba et le Brakna ;
- ✓ Les wilayas assez pauvres avec des indices de pauvreté compris entre 30% et 40% : Hodh El Gharbi, Gorgol, Adrar et Trarza;
- ✓ Les wilayas où le taux de pauvreté est compris entre 20% et 30% : Hodh El Chargui et Inchiri ;
- ✓ Les wilayas où le taux est inférieur à 20% : Tirs Zemmour, Nouadhibou et Nouakchott.

➤ **L'extrême pauvreté**

L'analyse des résultats de l'EPCV 2014 révèle que 16,6% de la population du pays vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté fixé en 2014 à 126 035 UM. Ils ont indiqué en outre que les disparités entre les milieux de résidence demeurent persistantes : 25,1% en milieu rural, contre 7,5% en milieu urbain. Selon la situation par rapport aux ménages, la tendance est la même 17,6% en milieu rural contre 4,0% en milieu urbain.

➤ Niveau et structure des dépenses des ménages

La structure de la dépense totale moyenne par ménage dans l'ensemble du pays a sensiblement changé. En effet, la part de la dépense alimentaire (y compris l'autoconsommation) a chuté entre 2008 et 2014 passant de 57,8% à 47,9% après une augmentation entre 2004 et 2008 d'environ 6 points de pourcentage. Cette chute peut être expliquée en partie par la subvention de l'état aux prix des denrées alimentaires plus consommées par les ménages.

Cependant, la part des dépenses allouée aux deux secteurs sociaux, l'éducation et la santé, a augmenté en 2014 malgré une baisse enregistrée en 2008 par rapport à 2004. Ces parts sont respectivement de 5,4% et 4,8% en 2014 contre 1% et 3,8% en 2008. Cette situation pourrait s'expliquer par une chute considérable de la part de la dépense alimentaire (environ 10 points)

➤ Inégalité

La part des consommations du décile inférieur de la distribution représente 5,8% de la dépense totale en 2014 contre 2,5% en 2008 et 2,7% en 2004. En revanche, les 10% les plus riches de la population se partagent 17,4% des dépenses en 2014 contre 28,1% en 2008 et 32% en 2004. Soit 3 fois ce que consomme le décile le plus pauvre de la population.

Ces résultats montrent une situation plus ou moins inégalitaire du niveau de vie en faveur des plus pauvres, du fait de la réduction appréciable du poids du décile supérieur dans la dépense totale, traduisant un changement des modes de vie de cette couche de la population par rapport à 2008.

Indicateurs sociaux

➤ Education

Persistance des disparités régionales et socio-économiques de la scolarisation brute

En 2014, le taux brut de scolarisation au niveau de **l'enseignement fondamental** a atteint 76,8% au niveau national. En termes de milieu, il est respectivement de 90,8% et 66,2% en urbain et rural. Ces statistiques restent indicatives pour renseigner convenablement sur la scolarité au primaire. L'examen des données selon le genre montre une répartition plus ou moins paritaire, avec 76,4% pour les garçons et 77,2% pour les filles, soit un écart en dessous d'un point. Cette situation reflète bien les politiques faites à l'égard de la scolarisation des filles en Mauritanie.

Au niveau de **l'enseignement secondaire**, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) a enregistré une hausse de 13,5 points passant ainsi de 30,5% en 2008 à 44,0% en 2014. Cette hausse tire son origine des évolutions affichées par rapport 2008 dans les milieux urbains et rural, avec respectivement : 20,1% et 96,3%. Entre 2008 et 2014, le TBS a observé des fortes

augmentations de 39% pour les garçons et 48,8% pour les filles, passant de 32,7% à 45,5% et de 28,4% à 42,3%, respectivement pour les premiers et les seconds.

➤ Santé

La morbidité des populations est définie ici par la proportion des personnes qui ont été malades au cours des deux¹ semaines précédant l'enquête. Les résultats ont permis de noter que 4,9% (soit 490 cas sur 10 000 habitants) ont été malades au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête. Le paludisme est la principale maladie qui touche la population mauritanienne. Près d'une personne malade sur cinq (19,7%), au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête, souffrait de paludisme.

4,6% de la population a consulté un service ou du personnel de santé ou un guérisseur traditionnel au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête. La quasi majorité (86,8%) des personnes ayant consulté un centre de santé ou du personnel de santé a été malade au cours de cette période. Cependant, une comparaison entre 2008 et 2014 montre que les proportions de personnes qui consultent l'hôpital régional (13,9% en 2008 contre 18,4% en 2014) ou l'hôpital national (12,5% en 2008 contre 23,8% en 2014) enregistre une augmentation du taux de consultations réalisées au niveau de ces deux structures. Ce constat pourrait s'expliquer par une amélioration de la disponibilité, de l'accès ainsi que la capacité des hôpitaux régionaux et nationaux à prendre en charge de façon efficiente certaines maladies.

L'utilisation des services de santé pour le suivi de la grossesse est le meilleur moyen pour détecter à temps les grossesses à risque et leur prise en charge. Entre 2008 et 2014, l'utilisation des services de santé pour le suivi de la grossesse s'est globalement renforcée. A ce titre, les résultats indiquent que le pourcentage de femmes de 13-49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et qui ont bénéficié des soins prénataux est de 92,4% contre 87,4% en 2008.

➤ Emploi

Les hommes de 14-64 ans ont deux fois plus de chance d'être en activité que les femmes

Selon les résultats de cette enquête EPCV 2014, le taux d'activité est estimé à 46,6% en 2014 contre 44,3% en 2012 (Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel ENRE-SI de 2012). Le taux d'activité des hommes (69%) reste largement supérieur à celui de femmes (27,5%).

La population occupée représente 40,6% de la population en âge de travailler contre 39% résultant de l'enquête ENRE-SI de 2012. Selon le milieu de résidence, 55,4% de cette

¹ Des comparaisons non pas été effectuées avec les résultats des enquêtes précédente car lors des enquête EPCV 2008 et 2004 la période de référence était les quatre dernières semaines qui précèdent l'enquête

population occupée réside en milieu urbain en raison de la forte concentration des activités au niveau des grands centres urbains.

Le taux de chômage est estimé à 12,9% en 2014 au niveau national contre 10,1% en 2012. Les constats qui s'imposent montrent que le chômage est surtout un phénomène urbain (17,2%) contre (6,9%) en rural.

CONTEXTE GLOBAL, OBJECTIF ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

I. CONTEXTE

La Mauritanie est classée parmi les pays à revenu intermédiaire par son Produit Intérieur Brut (PIB). L'économie mauritanienne, longtemps dépendante principalement de deux produits d'exportation (fer et poisson) a élargi, depuis ces dernières années, la gamme de ses exportations à de nouveaux produits (or, cuivre et pétrole). L'arrivée aussi de nouveaux opérateurs étrangers dans le secteur des télécommunications a entraîné une modification de la structure de l'économie en faveur du secteur tertiaire.

En fait, l'économie nationale a été marquée au cours des années récentes par la mise en œuvre de projets structurants dans divers domaines, notamment les infrastructures, l'éducation, la santé, etc. qui devraient sans nul doute laisser des impacts positifs sur la création de la richesse nationale.

Aussi, le pays a engagé un vaste programme qui touche l'ensemble des domaines de la vie socio-économique nationale avec une adhésion de la majorité de la population, pour promouvoir une Mauritanie moderne, administrativement et économiquement assaini et décentralisé, politiquement stable et bien intégré dans le concert des nations.

Compte tenu de ce qui précède et de la nécessité de consolider les acquis, un accent particulier est mis en place pour produire des outils pertinents d'aide à la décision.

L'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) constitue l'une des principales sources de données sur laquelle repose le suivi, l'évaluation et la mise à jour du Cadre Stratégique de Lutte contre La Pauvreté (CSLP) et ses dérivés (Programmes régionaux et sectoriels etc.) ainsi que le suivi du niveau d'atteinte des OMD.

Dans un contexte marqué par l'adoption du troisième plan d'actions CSLP pour la période 2011-2015, il s'avère nécessaire de disposer de données fiables et actualisées sur les conditions de vie de populations à travers, en particulier, la mesure des indicateurs de pauvreté. Son importance est dictée par :

- Une demande traditionnelle d'informations fiables et transparentes ;
- Des analyses pertinentes pour le suivi de la mise en œuvre du CSLP ;
- Des besoins accrus des partenaires nationaux et internationaux en information dans les domaines de pauvreté, de sécurité alimentaire, etc.

La nouvelle édition de cette enquête a été réalisée, comme pour celles de 2004 et 2008, selon la méthodologie dite QUIBB (Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-être), assortie d'un volet relatif aux dépenses des ménages.

La conduite de la sixième édition de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie (EPCV), s'inscrit dans la tenue du plan d'actions de la SNDS (2011-2015) et sa vision stratégique : « Construire un système statistique performant et crédible, dont les productions font autorité et capable de répondre de manière durable aux besoins des politiques nationales de développement et de réduction de la pauvreté, ainsi qu'à ceux des utilisateurs ».

En effet, l'enquête 2014 constitue une source fondamentale aux efforts de suivi et d'évaluation du CSLP III, dont l'exécution se fonde sur cinq axes stratégiques, qui se renforcent mutuellement pour l'atteinte de l'objectif central de croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Les données collectées dans cette enquête constituent également une référence inestimable pour l'Agenda post 2015 des OMD.

Notons enfin que l'EPCV 2014 renferme aussi des dimensions nouvelles, relatives à la protection sociale et à la sécurité alimentaire pour permettre aux divers intervenants de disposer de données nécessaires à la mise en œuvre de programmes adaptés aux besoins des populations, notamment les transferts cash.

II. OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV 2014), qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'enquêtes réalisées depuis 1988 par l'ONS, a pour objectifs de :

- ✓ Mesurer les principaux indicateurs relatifs au bien-être et aux besoins essentiels des groupes socioéconomiques de la population (GSE) ;
- ✓ Identifier les groupes cibles et mesurer leurs principales caractéristiques socioéconomiques afin de servir de base pour les décideurs à la définition d'actions prioritaires ;
- ✓ Suivre les changements qui interviennent dans les conditions de vie des ménages ;
- ✓ Fournir une base de données pour la recherche dans les domaines sociaux et économiques ;
- ✓ Favoriser l'élaboration de nombreux programmes sectoriels visant à améliorer le bien-être des populations à travers le pays ;
- ✓ Construire des modèles pour simuler les différents choix de politique et estimer la distribution de leurs impacts ;
- ✓ Analyser l'impact des décisions prises et leurs effets économiques conjoncturels sur les conditions de vie des ménages ;
- ✓ Identifier la structure de leurs dépenses.

III. METHODOLOGIE

L'enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV-2014) est une enquête qui s'inspire de la méthodologie dite QUIBB (Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base pour le Bien-être) à la fois sur les indicateurs sociaux et sur les revenus/dépenses des

ménages. Elle a été réalisée en deux passages. Le QUIBB est un « package » conçu pour collecter les principales informations permettant de mesurer l'accès, l'utilisation et la satisfaction des populations par rapport aux principaux services économiques et sociaux.

La collecte des données lors du premier passage de l'EPCV-2014 s'est déroulée d'Avril à juillet 2014 et a porté sur les volets : « indicateurs sociaux », « dépenses des ménages », « prix » et « communautaire ». Quant à la collecte au second passage, elle a été menée sur la période de novembre 2014 à janvier 2015 et a porté sur le questionnaire Revenu/dépense des ménages et le questionnaire prix.

L'EPCV 2014 a été réalisée sur la base d'une enquête par sondage aléatoire à deux degrés permettant de tirer un échantillon de ménages, réparti entre les différentes wilayas du pays selon les deux milieux urbain et rural.

La plupart des indicateurs retenus pour l'EPCV 2014 sont identiques à ceux ayant déjà été définis dans la série des EPCV de 1988 à 2008, et les questions destinées à renseigner ces indicateurs sont conservées de manière globale. Cependant des sections ou des questions ont été légèrement modifiées selon la variabilité de la priorité des besoins, la réduction du volume, la simplicité et l'importance sur le plan analytique pour une meilleure appréciation

La collecte de données sur le terrain a été assurée à travers l'utilisation des nouvelles technologies. Elle consiste à munir chaque enquêteur d'une tablette sur laquelle est installée une plate forme informatique permettant d'introduire sur place les réponses des enquêtés. Globalement, l'utilisation des tablettes a permis d'assurer une meilleure qualité des données collectées grâce aux contrôles prévus préalablement lors de la conception des questionnaires.

Cette approche a permis aussi la réduction des délais de production du rapport de l'enquête en éliminant la période de saisie et en raccourcissant celle de l'apurement.

Les détails des éléments méthodologiques sont présentés en annexe.

**Chapitre 1 : AMPLEUR ET TENDANCE DE LA PAUVRETE
MONETAIRE**

1. Analyse du niveau et structure des dépenses des ménages

Un pauvre mauritanien ne dépensait en moyenne en 2014 que 0.7\$ par jour selon la PPA de 1985

La dépense annuelle totale moyenne par ménage en 2014 s'élève au niveau national à 1.737.949 UM avec un accroissement de 60,9% par rapport à la situation de 2008. Le milieu de résidence est un facteur déterminant du niveau de cette dépense. En effet, la dépense annuelle totale moyenne des ménages du milieu urbain a atteint 2.111.700 UM, alors qu'en milieu rural elle a affiché 1.388.600 UM, contre 1.560.300 UM et 723.266 UM respectivement en urbain et rural en 2008. En fait, on constate que les dépenses d'un ménage rural moyen ont presque doublé en 6 ans.

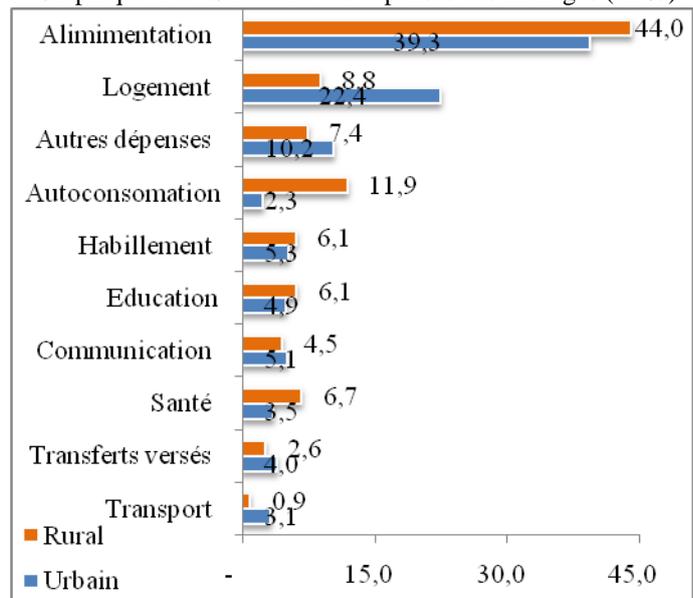
Les résultats de l'EPCV 2014 ont enregistré également des écarts importants entre les différentes wilayas. En effet, la dépense varie de moins de 1.400.000 UM en Adrar et au Tagant à plus de 2.100.000 et 2.400.000 Ouguiyas, respectivement à Nouakchott et à Dakhlet-Nouadhibou.

1.1. Structure des postes des dépenses

La structure de la dépense totale moyenne par ménage dans l'ensemble du pays a sensiblement changé. C'est ainsi que la part de la dépense alimentaire (y compris l'autoconsommation) a chuté entre 2008 et 2014 passant de 57,8% à 47,9% après une augmentation entre 2004 et 2008 d'environ 6 points de pourcentage. Cette chute est due probablement à la subvention par l'Etat des prix des denrées alimentaires les plus consommées par les pauvres.

L'analyse de la structure de la dépense moyenne par ménage, selon le milieu de résidence révèle des disparités. Elle confirme particulièrement que les dépenses d'alimentation notamment l'autoconsommation représentent plus chez les ménages ruraux où la pauvreté est étendue, avec une part de 55,9%, que chez ceux du milieu urbain (41,6%). Cependant, les parts des dépenses allouées au logement et au transport sont plus importantes en milieu urbain (respectivement 22,4% et 3,1%) qu'en milieu rural (respectivement 8,8% et 0,9%).

Graphique 1-1 : Structure des dépenses des ménages (en %)



L'analyse de la structure de la dépense moyenne par ménage au regard des wilayas montrent que celle-ci varie sensiblement. En effet, les parts de dépenses consacrées à l'alimentation n'atteignent pas 40% à Nouakchott, alors qu'elles sont environ de 60% aux deux Hodhs.

Les wilayas de Nouakchott, de Tirs Zemmour, de Dakhlet-Nouadhibou et de l'Inchiri ont enregistré des parts de la dépense totale allouées au logement assez élevées, respectivement 25,6%, 22,0%, 20,1% et 18,9%.

La part de la dépense moyenne consacrée au transport est faible au Gorgol (0,5%) et en Adrar (0,7%) ; tandis qu'elle atteint 6% à Dakhlet-Nouadhibou et 3,8% à Nouakchott. Par ailleurs la part allouée à la communication ne montre pas des écarts importants entre les wilayas. Elle passe de 2,6% au Hodh Chargui à 6,4% au Brakna (voir tableau 1 ci-dessus).

Selon le statut de pauvreté, la dépense moyenne est de 1.130.600 UM pour les pauvres et 2.010.600 UM pour les non pauvres. Du point de vue quintile de la dépense, les résultats donnent 1.056.300 UM pour le premier quintile et 2.658.700 UM pour le cinquième quintile.

L'analyse de la structure de dépenses moyennes selon le niveau de vie confirme la tendance habituelle ; la part de la dépense alimentaire est une fonction décroissante de la dépense totale. Elle diminue de 50,2% chez les pauvres à 47,4% chez les non pauvres d'une part, et d'autre part d'environ 50% chez les trois premier quintile à environ 44% chez les plus nantis (cinquième quintile).

Cependant, la part des dépenses allouée aux deux secteurs sociaux, l'éducation et la santé, a augmenté en 2014 malgré une baisse enregistrée en 2008 par rapport à 2004. Ces parts sont respectivement de 5,4% et 4,8% en 2014 contre 1% et 3,8% en 2008. Cette situation pourrait s'expliquer par une baisse considérable de la part de la dépense alimentaire (environ 10 points)

1.1.1. Dépense de l'éducation

La part des dépenses sur l'éducation a augmenté entre 2008 et 2014 passant de 1% à 5,4%.

L'enquête permanente sur les conditions de vie de ménage 2014 a permis de retenir que le taux moyen des dépenses de la rubrique éducation a atteint 5,4% des dépenses moyennes par an et par ménage, marquant ainsi une évolution positive car ce taux n'était que de 1% en 2008.

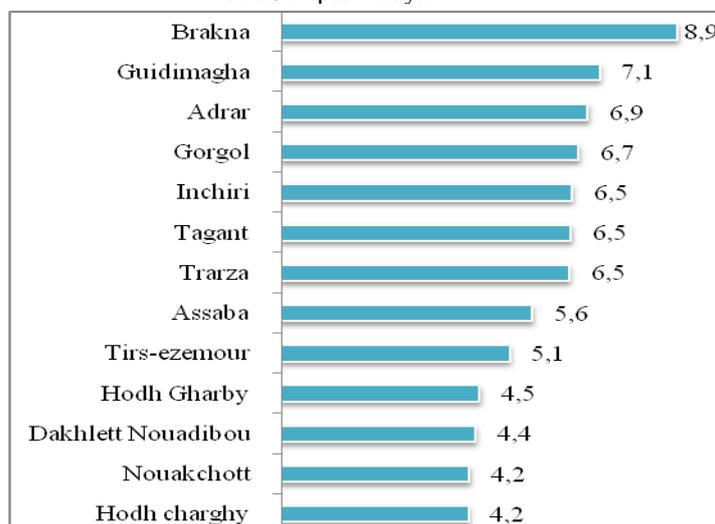
Par milieu, on note qu'en 2014 la majeure partie de cette proportion de dépense a été observée beaucoup plus en rural (6,1%) qu'en urbain (4,9%). Aussi, selon cette enquête EPCV 2014 et au regard des quintiles, les parts des dépenses de l'éducation régressent du plus pauvre (Q1) au moins pauvre (Q5), variant de 9,4% au Premier quintile (Q1) à 3% au cinquième quintile (Q5). De même, l'analyse des déciles de dépenses confirme ce constat où les plus pauvres dépensent plus (en termes de proportion) dans cette rubrique, notamment dans le premier et

deuxième décile, avec des taux respectifs de 10,8% et 8,2%, alors que les parts de dépenses des moins pauvres baissent pour le neuvième décile (3,8%) et le dixième décile (2,4%).

Selon le statut de pauvreté, on observe des taux variés des parts des dépenses: 4,5% contre 8,7% respectivement pour les non pauvres et les pauvres.

Toujours au sujet des dépenses de l'éducation en 2014 et conformément à la configuration du graphique ci-dessous, il reste apparent de grandes disparités selon les wilayas, car seules quatre affichent moins de la barre des 5%, il s'agit de Nouakchott (4,2%), du Hodh Chargui (4,2%), Hodh Gharby (4,5%) et Dakhlet Nouadhibou (4,4%). En revanche les autres wilayas ont observé des niveaux plus élevés, comme c'est le cas au Gorgol (6,7%), au Brakna (8,9%), au Trarza (6,5%), en Adrar (6,9%), au Tagant (6,5%) et au Guidimagha (7,1%), au Tirs Zemmour (5,1%) et en Inchiri (6,5%).

Graphique 1-2 : Représentation des dépenses de l'éducation en 2014 par wilaya



1.1.2. Dépense de santé

Les dépenses de santé représentent 4,8% des dépenses totales annuelles des ménages. Ces dépenses couvrent l'ensemble des besoins en santé : frais de consultations, d'analyses, d'opérations, de transports, de médicaments, etc. Comparés aux résultats de 2008, on constate une légère augmentation de la part des dépenses allouée à la santé : passant 3,8% en 2008 à 4,8% en 2014.

Les ménages ruraux affectent deux fois plus de ressources dans la santé que les urbains : 6,7% contre 3,5%.

La part des dépenses allouée à la santé varie selon les wilayas ; elle est plus élevée dans les wilayas, de l'Adrar (9,5%), du Trarza (7,7%) et de l'Assaba (7,4%). Les ménages qui

consacrent moins de ressources pour la santé sont ceux de Dakhlet Nouadibou (1,2%), d'Inchiri (2,3%) de Nouakchott (2,6%) et de Tirs ezemour (3,6%).

Les pauvres consacrent moins de ressource que les non pauvres pour satisfaire leurs besoins de santé : 4,5% contre 4,9%. Ce résultat est également noté suivant l'analyse des quintiles de dépenses par tête : les dépenses de santé représentent 4,4% des ménages les plus pauvres (1^{er} quintile) contre 5,8% des ménages les plus riches (5^{em} quintile).

1.1.3. Dépense de logement

Le logement représente le deuxième poste de dépenses des ménages (16,8%) après celui de l'alimentation (47,9%). La part des logements a connu une hausse entre 2008 et 2014 passant de 14,2% à 16,8%.

Les ménages urbains affectent environ trois fois plus de ressources pour le logement que ceux ruraux 22,2% contre 8,8%.

En ce qui concerne le différentiel selon la wilaya, plus du cinquième des dépenses annuelles des ménages de Nouakchott (25,6%), de Tirs ezemour (22,0%) et de Dakhlet Nouadhibou (20,1%) sont orientées aux logements. Les ménages affectant moins de ressources dans le logement sont ceux des wilayas de Hodh Chargui (9,2%) et du Guidimagha (9,4%).

Le logement représente une part plus importante des dépenses des ménages selon leur statut de pauvreté : (i) ce taux est de 15% pour les ménages pauvres contre 17,2% pour les ménages non pauvres ; (ii) une comparaison entre les quintiles de dépenses par tête montre que les ménages du premier quintile et ceux du cinquième quintile consacrent respectivement 15% et 16,9% de leurs dépenses totales au logement.

1.2. Tendances de la pauvreté monétaire

Les indicateurs de pauvreté monétaire en Mauritanie sont obtenus en appliquant un seuil de pauvreté à la distribution de la mesure du niveau de vie. Dans cette section, les indicateurs de pauvreté monétaire appartiennent à la famille des indices qui sont habituellement utilisés pour mesurer la pauvreté (voir annexe 4).

L'analyse de cette section est basée sur une mesure monétaire du niveau de vie des ménages et sur deux seuils de pauvreté à partir desquels on peut calculer des taux de pauvreté et de pauvreté extrême. La mesure du niveau de vie pour 2014 a été calculée d'une façon similaire à celle de 2008 afin d'obtenir des indicateurs de pauvreté comparables dans le temps.

L'objectif de cette section est d'analyser la situation de la pauvreté entre 2008 et 2014 au niveau national, mais aussi d'examiner les résultats selon les milieux de résidence, les wilayas ainsi que certaines caractéristiques du chef de ménage (CM).

1.3. Tendances nationales de la pauvreté

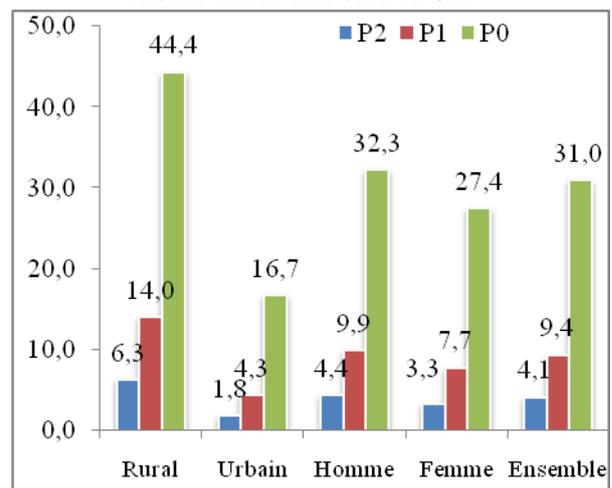
L'incidence de la pauvreté a baissé au niveau national entre 2008 et 2014, mais elle demeure surtout un phénomène rural

La proportion de la population mauritanienne définie comme pauvre est passée de 42,0% en 2008 à 31,0% en 2014. Ces taux de pauvreté sont basés sur un seuil estimé en termes réels à 169 445 Ouguiyas aux prix harmonisés en 2014 (voir Annexe). Tel que décrit, les variations des prix dans le temps entre 2008 et 2014, et entre les différentes wilayas du pays ont été prises en compte. Ainsi, il est observé une baisse de la pauvreté pour l'ensemble du pays de onze points de pourcentage entre 2008 et 2014. Le graphique ci-dessous montre aussi que cette baisse de la pauvreté s'est produite autant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Malgré cette baisse généralisée selon les milieux, il demeure que la pauvreté est un phénomène surtout rural.

Le pourcentage (P0) des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 31,0% au niveau national. Ce chiffre cache une disparité selon le milieu de résidence : (44,4%) de la population rurale sont en dessous de ce seuil (soit 74,0% des pauvres et 22,9% de la population totale), contre 16,7% des personnes vivant dans le milieu urbain (soit 26,0% des pauvres et 8,1% de la population totale).

Graphique 1-3 : Récapitulatif des taux de pauvreté selon le milieu et le sexe du CM



La pauvreté a baissé considérablement de façon générale entre 2008 et 2014 avec un taux national moyen annuel de 1,8%, cette réduction a été plus forte dans le rural avec un taux moyen annuel de 2,5% contre seulement 0,7% en milieu urbain.

L'indice P0, qui correspond à la mesure la plus simple de la pauvreté sert à évaluer l'incidence ou l'étendue de ce phénomène mais ne renseigne pas sur sa profondeur ou gravité. Par conséquent, il s'avère nécessaire de recourir d'une part à la profondeur de la pauvreté (P1), qui prend en considération l'écart entre la dépense moyenne des pauvres et le seuil de pauvreté, et d'autre part sa sévérité (P2) qui renseigne davantage sur la répartition de cette dépense moyenne entre les pauvres.

Les données du tableau 1 montrent que la profondeur de la pauvreté (P1) est estimée à 9,4%. Elle varie suivant le sexe du CM. Mais, Elle varie significativement suivant le milieu de

résidence, dans la mesure où elle atteint 14% pour le milieu rural, contre, seulement 4,3% pour le milieu urbain.

Par rapport à la sévérité de la pauvreté (P2), qui permet de mieux cibler les plus pauvres, les résultats de l'EPCV 2014 indiquent que cet indice est de 4,1% au niveau national.

Tableau 1-1 : Indices de pauvreté par rapport à la population

	Situation par rapport à la population totale					
	Indices (%)			Contributions (%)		
	P0	P1	P2	C0	C1	C2
Milieu de résidence						
Rural	44,4	14,0	6,3	74,0	77,6	79,3
Urbain	16,7	4,3	1,8	26,0	22,4	20,7
Sexe du CM						
Homme	32,3	9,9	4,4	76,6	78,1	78,9
Femme	27,4	7,7	3,3	23,4	21,9	21,1
Ensemble	31,0	9,4	4,1	100	100	100

1.3.1. Evolution de la pauvreté

L'analyse comparative des indices de pauvreté issus des deux enquêtes fait ressortir une baisse générale de la pauvreté au niveau national entre les deux années (2008 et 2014). Cette baisse est observée pour les différents indicateurs de mesure de la pauvreté (étendue, profondeur et sévérité).

Le pourcentage des individus qui vivent en dessous du seuil de pauvreté passe de 42,0% en 2008 à 31,0% en 2014, soit un recul de 11 points durant cette période, ce qui correspond à une réduction moyenne annuelle d'environ 1,8%. La profondeur a connu une baisse de 5,1%; tandis que la sévérité de pauvreté a décliné de 2,8% sur la période.

L'examen des indices de pauvreté par milieu montre un recul global de la pauvreté dans les deux milieux urbain et rural entre 2008 et 2014. La profondeur et la sévérité ont confirmé également cette tendance au moins pour le milieu rural.

Pour le milieu urbain, le pourcentage des individus vivant en dessous du seuil de pauvreté est passé de 20,8% en 2008 à 16,7% en 2014 ; soit une amélioration nette de la situation de pauvreté de 4,1 points. La profondeur indique une amélioration moins visible, passant de 4,9% en 2008 à 4,3% en 2014. Tandis que l'évolution de la sévérité indique une détérioration, ou dans le meilleur cas, une stagnation des conditions de vie des plus pauvres, passant de 1,7% en 2008 à 1,8% en 2014.

Concernant le milieu rural, il a connu une amélioration générale de la situation des conditions de vie de la population. Le pourcentage des pauvres a chuté de 15 points, passant de 59,4% en 2008 à 44,4% en 2014, soit une amélioration nette de la situation des pauvres de 15 points. La profondeur et la sévérité de la pauvreté ont connu une chute passant respectivement entre 2008 et 2014 de 22,3% à 14,0% (soit une amélioration nette de 8,3 points) et de 11,1% à 6,3% (soit une amélioration nette des conditions de vie d'environ la moitié des plus pauvres).

En ce qui concerne l'évolution des indices de contribution du milieu de résidence à la pauvreté entre 2008 et 2014, il est important de souligner la hausse de la contribution du milieu urbain aux différents indices de pauvreté.

1.3.2. Disparités spatiales de la pauvreté

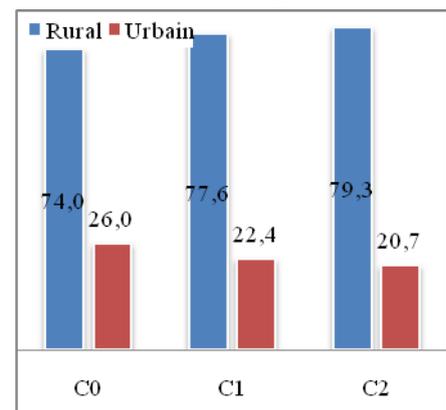
En 2014, la pauvreté demeure un phénomène rural qui touche principalement les wilayas du Guidimagha, du Tagant, de l'Assaba et du Brakna

Comme auparavant la pauvreté demeure toujours un phénomène rural. En effet, le pourcentage des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dans ce milieu est de 44,4% contre 16,7% en milieu urbain. En outre, la contribution de la pauvreté augmente avec l'indice dans le milieu rural. C'est-à-dire que, la pauvreté dans le rural n'est pas seulement plus étendue en terme de nombre que dans le milieu urbain, mais aussi la situation des pauvres ruraux est plus sévère comparativement à ceux du milieu urbain.

La profondeur de la pauvreté (P1) varie sensiblement selon le milieu de résidence : elle est de 10,3% en milieu rural contre 2,3% en milieu urbain. Cet indicateur traduit une plus importante précarité du niveau de vie en milieu rural où l'intensité moyenne de la pauvreté est forte, par rapport au milieu urbain où la dépense totale moyenne des pauvres semble plus proche du seuil de pauvreté.

Etant donné la disparité des dépenses des pauvres, on peut estimer le montant moyen nécessaire que l'Etat devrait consacrer à un pauvre rural afin de rendre ses dépenses au niveau du seuil de pauvreté. L'écart entre l'atteinte du seuil de pauvreté par le pauvre rural est de 22% de plus par rapport à celle d'un pauvre urbain.

Graphique 1-4 : Répartition des contributions de chaque milieu de résidence dans la pauvreté



L'indicateur P2 estimé en 2014 confirme que la pauvreté est plus sévère en milieu rural (6,3%) qu'en milieu urbain (moins de 2%). En fait, cette mesure de pauvreté tient compte, par construction, des disparités des dépenses des pauvres. L'examen de la répartition de la contribution à la pauvreté par milieu montre que la part du milieu rural augmente avec l'indice (Voir graphique 2).

L'analyse de l'incidence de la pauvreté suivant les wilayas, permet de les classer en quatre groupes principaux.

- ✓ Les wilayas très pauvres avec un taux de pauvreté supérieur à 40% (**Groupe 1**): Guidimagha, Tagant, Assaba et Brakna ;

- ✓ Les wilayas assez pauvres avec des indices de pauvreté compris entre 30% et 40% : Hodh El Gharbi, Gorgol, Adrar et Trarza (**Groupe 2**) ;
- ✓ Les wilayas où le taux de pauvreté est compris entre 20% et 30% : Hodh El Chargui et Inchiri (**Groupe 3**) ; et
- ✓ Les wilayas où le taux est inférieur à 20% : Tirs Zemmour, Nouadhibou et Nouakchott (**Groupe 4**).

Tableau 1-2 : Indices de pauvreté par rapport à la population suivant les wilayas

Le groupe de wilayas les plus pauvres (**Groupe 1**) abrite à lui seul 41,4% des pauvres du pays. Il comprend les wilayas du Guidimagha et du Tagant qui affichent l'incidence la plus élevée (49%), suivies de celle de l'Assaba et du Brakna qui enregistrent environ (43%).

Le groupe de wilayas assez pauvres (**Groupe 2**) renferme 32,0% des pauvres du pays. Il comprend les wilayas qui affichent des incidences assez élevées : Hodh El Gharbi (39%), Gorgol (38%), Adrar (37%) et Trarza (32%).

Le groupe des wilayas (**Groupe 3**), où la situation est peu modérée, comprend 11,3% de l'ensemble des pauvres et le quatrième groupe renferme 15,3%.

	Situation par rapport à la population totale					
	Indices (%)			Contributions (%)		
	P0	P1	P2	C0	C1	C2
Hodh Chargui	28,3	7,7	2,9	10,9	9,9	8,6
Hodh El Gharbi	39,2	10,9	4,4	10,6	9,7	9,1
Assaba	43,5	14,3	6,7	12,8	14,0	14,9
Gorgol	38,2	10,5	4,3	11,8	10,7	9,9
Brakna	43,3	13,8	6,2	12,4	13,1	13,4
Trarza	32,2	11,7	6,0	7,8	9,3	11,0
Adrar	36,9	9,5	3,6	1,9	1,6	1,4
Nouadhibou	14,8	4,8	1,7	1,7	1,8	1,5
Tagant	49,0	12,8	4,6	3,5	3,0	2,5
Guidimagha	49,1	18,8	9,7	12,6	16,0	18,9
Tirs Zemmour	18,9	2,5	0,5	0,9	0,4	0,2
Inchiri	23,7	4,0	0,9	0,4	0,2	0,1
Nouakchott	14,4	3,5	1,3	12,7	10,2	8,6
Ensemble	31,0	9,4	4,1	100	100	100

L'analyse de la profondeur et la sévérité de pauvreté suivant les wilayas permet d'identifier un classement important pour le ciblage des poches de pauvreté. Il oriente et aide les décideurs et les acteurs nationaux et internationaux aux zones méritant plus d'interventions selon le degré de pauvreté des habitants de cette zone ou wilayas. Par conséquent, il constitue un instrument sine qua non à l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des projets et programmes gouvernementaux visant la réduction de pauvreté au niveau national.

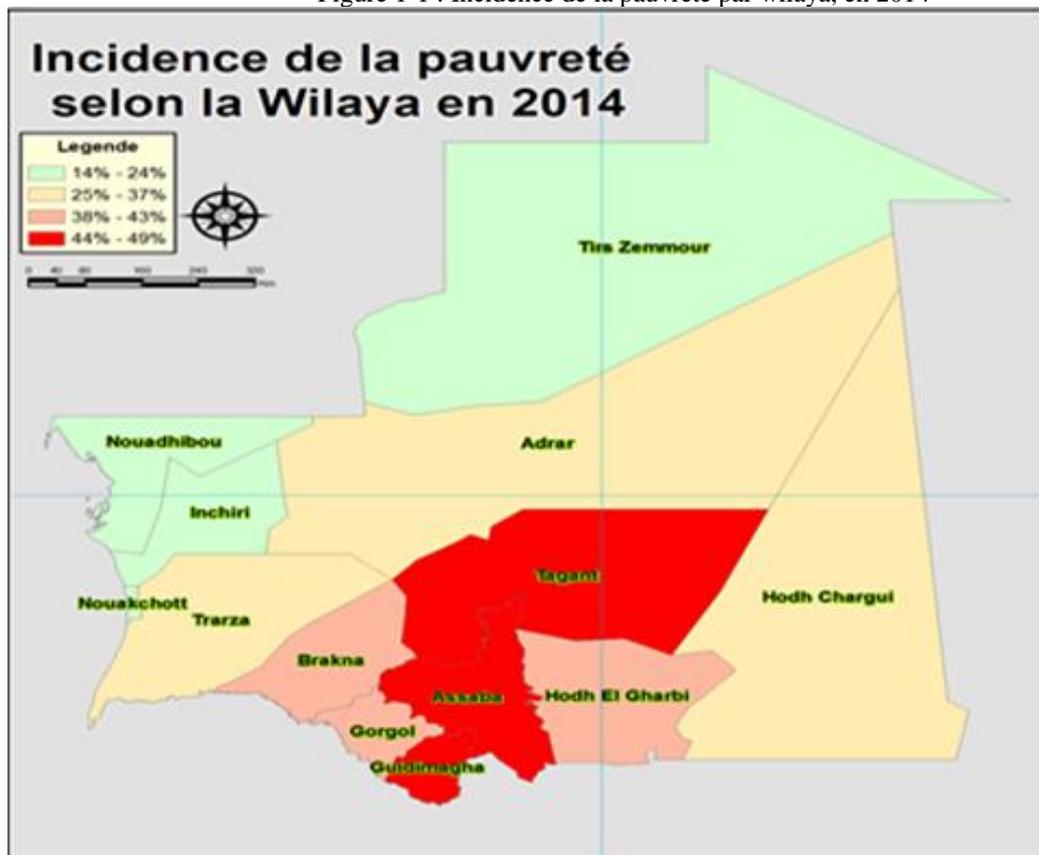
En somme, pour le ciblage, les wilayas du pays peuvent être regroupées en 5 groupes :

- Un groupe constitué de la wilaya la plus pauvre (Guidimagha), qui est la plus touchée aussi bien par la sévérité de la pauvreté que la profondeur et même l'incidence avec les indices respectivement 9,7%, 18,8% et 49,1% ;
- Un groupe de wilayas, où la pauvreté est accentuée (Assaba, Brakna et Trarza), avec une sévérité de pauvreté située dans l'intervalle 6 à 7% et la profondeur de pauvreté entre 11,5% et 14,5% ;

- Un groupe de wilayas où les pauvres sont en moyenne moins touchés que les deux premiers (Tagant, Hodh El Gharbi et Gorgol) dans la mesure où la sévérité de pauvreté est comprise entre 4% et 5% et la profondeur est située entre 10% et 13% ;
- Un groupe moins affecté que le troisième (Adrar et Hodh Chargui) avec une sévérité comprise entre 2,5% et 4% et une profondeur entre 7% et 10% ;
- Un dernier groupe constitué des wilayas enregistrant une sévérité de moins de 2% et une profondeur de moins de 5% à savoir, Nouadhibou, Nouakchott, Inchiri et Tirs Zemmour.

Bien que le Tagant affiche le taux le plus élevé de l'incidence de la pauvreté (49%) après Guidimagha, elle ne contribue pas fortement à la pauvreté nationale (3,5% à l'incidence, 3% à la profondeur et 2,5% à la sévérité). Ceci est dû d'une part, à la faible proportion démographique de la wilaya au niveau national et d'autre part, à la hausse relative de la dépense moyenne d'un pauvre issu de cette wilaya.

Figure 1-1 : Incidence de la pauvreté par wilaya, en 2014



Le tableau 1-3 montre qu'au niveau national la dépense annuelle moyenne d'un pauvre s'écarte de 30,2% du seuil de pauvreté. L'examen des écarts par milieu de résidence montre que la dépense annuelle moyenne d'un pauvre rural s'écarte de 31,7% du seuil de pauvreté, contre un écart de 26,0% du seuil de pauvreté pour celle d'un pauvre urbain.

Tableau 1-3 : Intensité moyenne et transfert moyen pour un pauvre selon le milieu de résidence et la wilaya

L'analyse des écarts par wilaya indique que c'est au niveau du Guidimagha (38,3%), du Trarza (36,3%), de l'Assaba (32,9%), de Dakhlet Nouadhibou (32,2%) et du Brakna (31,8%) que se situent les écarts les plus importants.

En revanche, les écarts les plus faibles sont constatés au Tirs Zemmour (13,3%), à l'Inchiri (17%) et à Nouakchott (24,2%). Par conséquent, la dépense annuelle moyenne d'un pauvre dans ces wilayas représente plus de 75% du seuil de pauvreté.

Le tableau 1-3 ci-contre montre que pour éradiquer la pauvreté au niveau national,

il faudrait augmenter la dépense annuelle moyenne d'un pauvre de 51 100 UM.

Au Guidimagha, il faudrait un transfert annuel moyen de 64 800 UM pour chaque individu pauvre et au Tirs Zemmour ce transfert devrait être de 22 600 UM.

Milieu/Wilaya	Intensité moyenne de pauvreté en %	Transfert moyen /par tête (en Milliers d'UM)
Rural	31,7%	53,6
Urbain	26,0%	44,1
Hodh Chargui	27,3%	46,3
Hodh El Gharbi	27,7%	46,9
Assaba	32,9%	55,7
Gorgol	27,6%	46,7
Brakna	31,8%	53,9
Trarza	36,3%	61,5
Adrar	25,8%	43,7
Nouadhibou	32,2%	54,6
Tagant	26,2%	44,4
Guidimagha	38,3%	64,8
Tirs Zemmour	13,3%	22,6
Inchiri	17,0%	28,8
Nouakchott	24,2%	40,9
Ensemble	30,2%	51,1

1.3.3. Evolution de la pauvreté selon les wilayas

L'incidence de la pauvreté entre 2008 et 2014 a baissé au niveau de l'ensemble des wilayas du pays excepté le Tirs Zemmour où l'incidence a augmenté d'environ un point de pourcentage.

L'examen des taux de pauvreté suivant le milieu ne suffit pas pour identifier les poches de pauvreté. Une analyse plus fine des tendances par wilaya, serait utile et aiderait mieux les décideurs dans l'orientation des programmes de développement et le ciblage des groupes concernés.

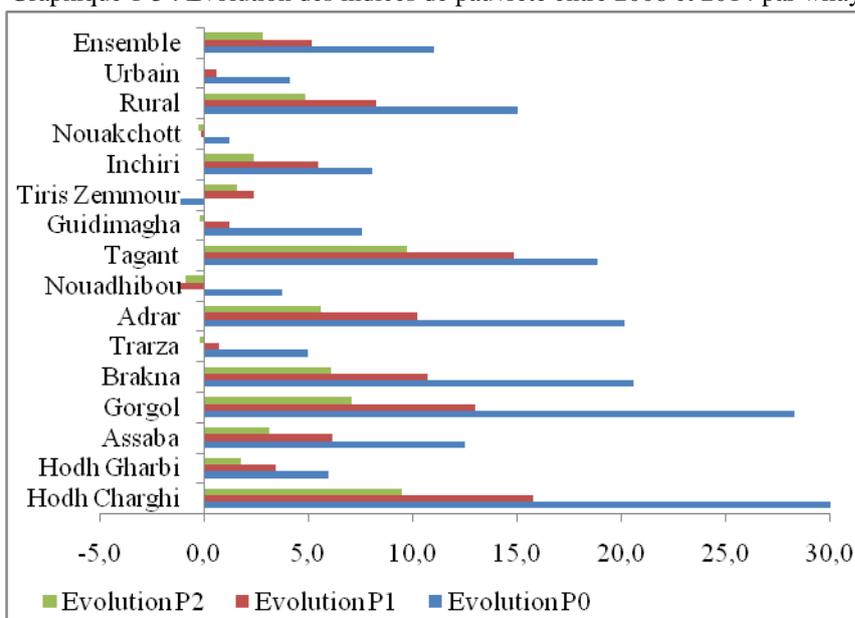
La comparaison des résultats des deux enquêtes fait apparaître également une régression de l'incidence de la pauvreté entre 2008 et 2014 au niveau de l'ensemble des wilayas du pays excepté Tirs Zemmour où l'incidence a augmenté d'environ un point de pourcentage.

En terme absolu, on peut identifier deux groupes des wilayas :

- Le premier groupe où les différents indices de pauvreté ont connu une diminution, c'est le cas des wilayas de Hodh Chargui, Gorgol, Brakna, Adrar, Tagant, Assaba, Inchiri et Hodh El Gharbi. Cette baisse varie de 30 points de pourcentage au Hodh Chargui à 6 points au Hodh El Gharbi, pour l'étendue de la pauvreté.

- Le deuxième groupe comprend les wilayas où l'un des indices de pauvreté n'affiche pas de baisses remarquables, c'est le cas du Tirs Zemmour, Nouakchott, Dakhlet Nouadhibou, Trarza et Guidimagha. Dans ce groupe les baisses ne sont pas visibles (Voir graphique ci-dessous), on parle plutôt d'une stagnation d'au moins l'un des indices de pauvreté. En particulier, au Tirs Zemmour où l'incidence a augmenté de 1 point de plus et à Dakhlet Nouadhibou où la profondeur et la sévérité ont augmenté chacune d'environ 1 point de pourcentage.

Graphique 1-5 : Évolution des indices de pauvreté entre 2008 et 2014 par wilaya



Le graphique ci-dessus illustre ces différentes évolutions. En synthétisant, l'analyse comparative faite entre les deux éditions (2008 et 2014) à propos de la pauvreté, on peut conclure ce qui suit :

- La pauvreté a baissé considérablement de façon générale ;
- La pauvreté reste toujours un phénomène rural : En 2014 (plus de 4 personnes sur 10 en milieu rural vivent en deçà du minimum requis) ;
- La pauvreté au niveau de Guidimagha, de l'Assaba, du Brakna et du Tagant demeure inquiétante ;
- Tirs Zemmour, Dakhlet Nouadhibou, Nouakchott et le milieu urbain ont connu dans le meilleur cas une stagnation du niveau de vie de leurs habitants ;
- La pauvreté s'est réduite substantiellement dans le reste des wilayas.

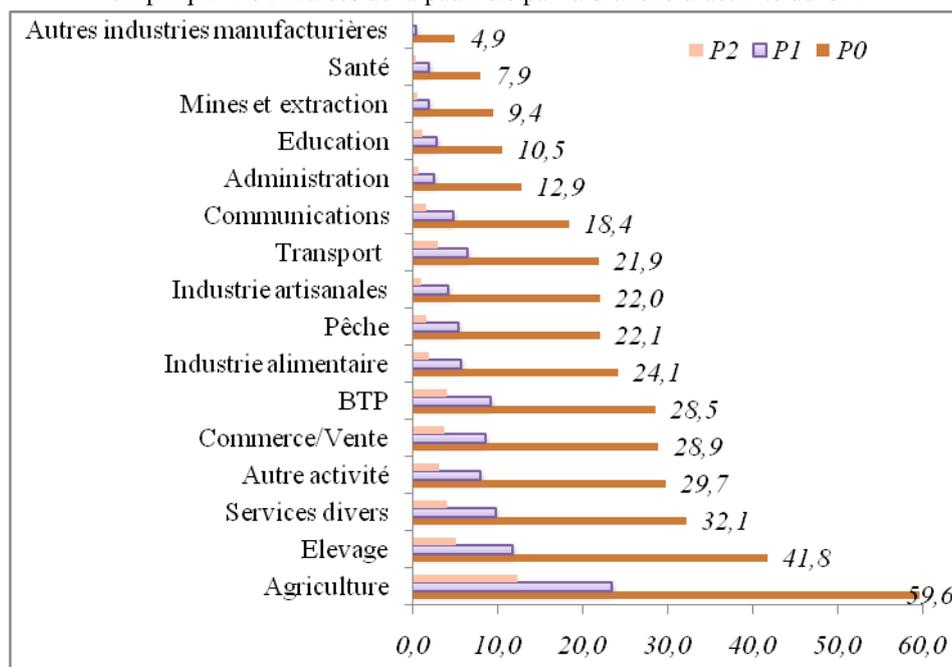
1.3.4. Disparités sociodémographiques de la pauvreté

Selon la branche d'activité, la situation de la pauvreté montre que les membres des ménages dont les chefs travaillent dans l'agriculture et l'élevage sont les plus touchés par la pauvreté avec respectivement une incidence de 59,6% et 41,8%, suivis par ceux dont leurs chefs sont

classés dans les ND (qui comprennent les chômeurs et les inactifs) avec une incidence de 32,6%, puis ceux dont leurs chefs travaillent dans les Services divers (32,1%).

Par contre, l'analyse montre également que les membres des ménages dirigés par des chefs travaillant dans les Autres industries manufacturières, la Santé, les Mines/Extraction, l'Education et l'Administration sont respectivement les plus nantis. Les indices de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté confirment la même tendance.

Graphique 1-6 : Indices de la pauvreté par la branche d'activité du CM

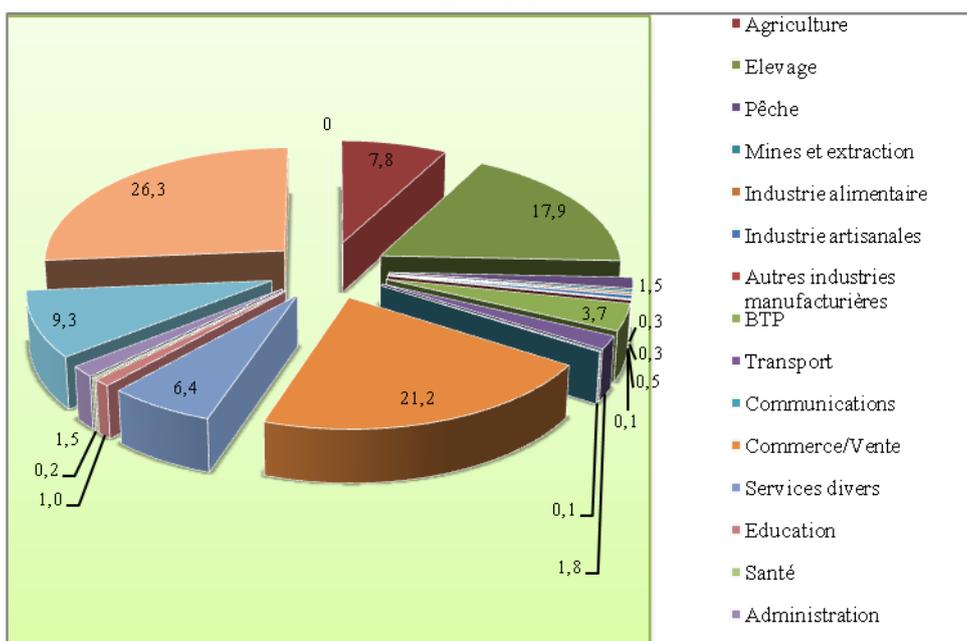


L'examen de la contribution à la pauvreté par branche d'activité du CM indique, qu'en dehors des ND (qui comprennent les chômeurs et les inactifs) abritant 26,3% des pauvres du pays, la situation dans les branches d'activité se présente comme suit : le Commerce/Vente (21,2%), l'Elevage (17,9%), les Autres activités (9,3%) et l'Agriculture (8%). Alors que la branche d'activité des BTP renferme moins de 4% et celles de pêche et de transport ne représentent ensemble que moins de 4% de la population pauvre.

Il importe de souligner que la contribution à la pauvreté de l'agriculture et celle des ND augmentent avec l'indice de la mesure de pauvreté selon le paramètre d'aversion à la pauvreté.

En revanche, la contribution à la pauvreté de l'élevage diminue avec l'indice de FGT. C'est-à-dire que la pauvreté pour les membres des ménages dirigés par des CM identifiés dans l'Agriculture et les ND est plus accentuée que dans l'élevage.

Graphique 1-7 : Contribution à l'incidence de la pauvreté selon la branche d'activité du CM



1.4. Extrême pauvreté

La pauvreté extrême est un phénomène qui touche presque un sixième de la population et il est majoritairement rural notamment dans les wilayas limitrophes de la zone d'Aftout.

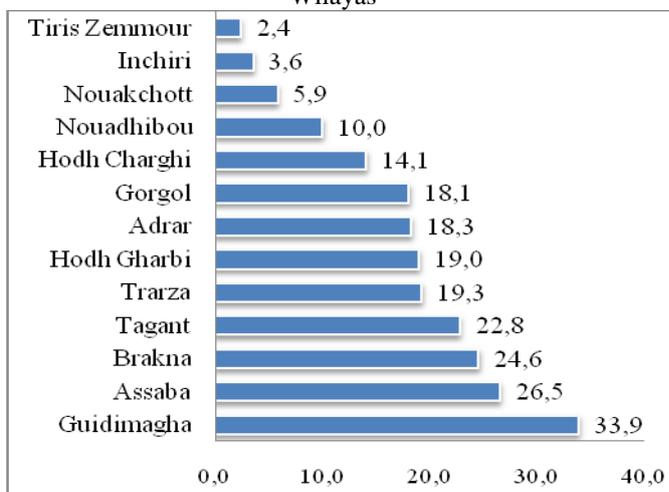
1.4.1. Niveau de l'extrême pauvreté

Les résultats de l'enquête révèlent que 16,6% de la population du pays vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté fixé en 2014 à 126 035 UM. Ils indiquent en outre que les disparités entre le milieu de résidence demeurent persistantes : 25,1% en milieu rural, contre 7,5% en milieu urbain. Selon la situation par rapport aux ménages, la tendance est la même 17,6% en milieu rural contre 4,0% en milieu urbain.

Il est important de souligner que la profondeur et la sévérité de l'extrême pauvreté demeurent inquiétantes essentiellement en milieu rural. La contribution du milieu rural à la pauvreté extrême, représentant plus de 78% celle que soit la mesure choisie de la pauvreté.

Comme pour la pauvreté, une analyse plus profonde de l'extrême pauvreté s'impose, prenant en compte les disparités entre les wilayas.

Graphique 1-8 : L'incidence de l'extrême pauvreté selon les Wilayas



L'analyse des résultats permet aussi de constater que les pourcentages les plus élevés des personnes qui vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté sont observés au niveau des wilayas du Guidimagha (33,9%), de l'Assaba (26,5%), du Brakna (24,6%) et du Tagant (22,8%).

Les wilayas du Tirs Zemmour, de l'Inchiri et de Nouakchott affichent les taux d'extrême pauvreté les plus faibles, variant entre 2 et 6%. Le classement de l'ensemble des wilayas selon l'étendue de l'extrême pauvreté est semblable à celui déjà établi sur la base du seuil élevé (de 1\$/t/j) de sévérité de la pauvreté.

Les indices de contribution des wilayas à l'extrême pauvreté indiquent que les quatre wilayas les plus pauvres citées plus haut contribuent ensemble à l'étendue de l'extrême pauvreté pour 47,2%.

En se référant à la profondeur et la sévérité de la pauvreté extrême, on constate que la tendance demeure la même, excepté le cas du Trarza qui a sauté au troisième rang au niveau national pour la profondeur (7,0%) et le deuxième pour la sévérité (3,3%). Ce constat est un élément de plus pour justifier le classement de cette wilaya dans le deuxième groupe de ciblage constitué des wilayas où la pauvreté est plus accentuée.

1.4.2. Evolution de l'extrême pauvreté

Il est opportun de noter que la réduction de la pauvreté et celle de l'extrême pauvreté ont évolué au même rythme contrairement aux résultats sur la période 2004-2008, qui ont indiqué une stagnation ou une détérioration des conditions de vie des plus pauvres. En effet, l'extrême pauvreté est passée de 25,9% en 2008 à 16,6% en 2014, soit un recul de 9,3 points de pourcentage sur la période, ce qui correspond à une réduction moyenne annuelle d'environ 1,6 point de pourcentage.

1.5. Pauvreté des ménages

L'analyse de la pauvreté selon le ménage comme unité statistique d'observation, indique que l'incidence de pauvreté passe de 35,1% en 2008 à 22,3% en 2014. Par rapport au sexe du CM, les résultats de l'EPCV 2014 favorisent également les ménages dirigés par des femmes. En fait 23,2% des ménages dirigés par des hommes sont pauvres (soit 72,7% des ménages pauvres et 16,2% de l'ensemble des ménages), contre seulement 20,2% des ménages dont leur CM sont des femmes (soit 27,3% des ménages pauvres et 6,1% de l'ensemble des ménages).

Par rapport au milieu, les résultats sont similaires à ceux analysés par individu. En particulier, on constate que le pourcentage des chefs vivants en dessous du seuil de pauvreté atteint 33,7% en milieu rural, contre 10,3% en milieu urbain.

Par rapport aux wilayas, les résultats sur la base du ménage comme unité statistique donnent également un classement analogue à celui établi en utilisant les individus comme unité statistique. Le tableau ci-dessous illustre les résultats détaillés.

Tableau 1-4 : Indices de pauvreté par rapport aux ménages suivant les wilayas

	Situation par rapport aux ménages					
	Indices (%)			Contributions (%)		
	P0	P1	P2	C0	C1	C2
Wilaya						
Hodh Chargui	21,3	5,6	2,1	11,5	10,7	9,5
Hodh El Gharbi	31,9	8,7	3,6	13,1	12,7	12,5
Assaba	35,1	11,3	5,2	14,7	16,8	18,6
Gorgol	30,9	7,9	3,0	11,6	10,6	9,5
Brakna	30,8	9,2	4,1	12,0	12,7	13,4
Trarza	22,5	7,7	3,8	9,1	11,0	13,1
Adrar	28,5	7,3	2,9	2,3	2,1	2,0
Nouadhibou	7,9	2,5	0,9	1,4	1,5	1,3
Tagant	41,7	11,1	4,2	4,2	4,0	3,6
Guidimagha	30,5	9,4	4,3	7,3	8,0	8,8
Tirs Zemmour	12,9	1,8	0,4	0,9	0,5	0,2
Inchiri	14,7	2,6	0,6	0,4	0,2	0,1
Nouakchott	9,2	2,0	0,7	11,4	9,1	7,4
Milieu de résidence						
Rural	33,7	10,0	4,4	77,6	82,0	85,0
Urbain	10,3	2,3	0,8	22,4	18,0	15,0
Sexe du CM						
Homme	23,2	6,5	2,7	72,7	72,7	72,0
Femme	20,2	5,7	2,4	27,3	27,3	28,0
Ensemble	22,3	6,3	2,6	100	100	100

1.6. Analyse de l'inégalité

Les études concernant la répartition du revenu distinguent nettement les questions liées à l'inégalité de celles relatives à la pauvreté. Les premières concernent la répartition dans son ensemble, tandis que les autres se concentrent plutôt sur la base de l'échelle de la répartition. Autrement dit, alors que la pauvreté situe dans l'absolu le niveau de vie d'une partie de la population (les pauvres) à travers le seuil de pauvreté, l'inégalité analyse les différences de niveau de vie relatif au sein de la population.

Dans cette analyse succincte, on se limitera aux mesures récentes de l'inégalité afin de permettre aux décideurs de pouvoir comparer les résultats. Il est important aussi de signaler dans ce contexte que l'analyse se focalisera sur la base de la consommation déflatée par tête comme indicateur du bien-être. Le choix de cette approche est dicté par les besoins de comparaison et d'actualisation des données existantes.

1.6.1. La comparaison des quintiles et déciles extrêmes

Le calcul des parts des déciles de la population, le plus pauvre et le moins pauvre, permet d'appréhender une première idée sur l'inégalité dans la société étudiée.

La part des consommations du décile inférieur de la distribution représente 5,8% de la dépense totale en 2014 contre 2,5% en 2008 et 2,7% en 2004. En revanche, les 10% les plus

riches de la population se partagent 17,4% des dépenses en 2014 contre 28,1% en 2008 et 32% en 2004. Soit 3 fois ce que consomme le décile le plus pauvre de la population.

Ces résultats montrent une situation plus ou moins inégalitaire du niveau de vie au détriment des plus pauvres. Cependant la réduction appréciable du poids du décile supérieur dans la dépense totale est un indicateur traduisant un signe très positif au sens de l'égalité en faveur des déciles moyens, qui pourra expliquer un changement des modes de vie de cette couche de la population par rapport à 2008.

Le premier quintile le plus pauvre de la population se partage 12,2% contre seulement 6,3% en 2008 et les 20% les plus riches se partagent 30,6% contre 44,2% de la dépense nationale des ménages (respectivement en 2014 et 2008).

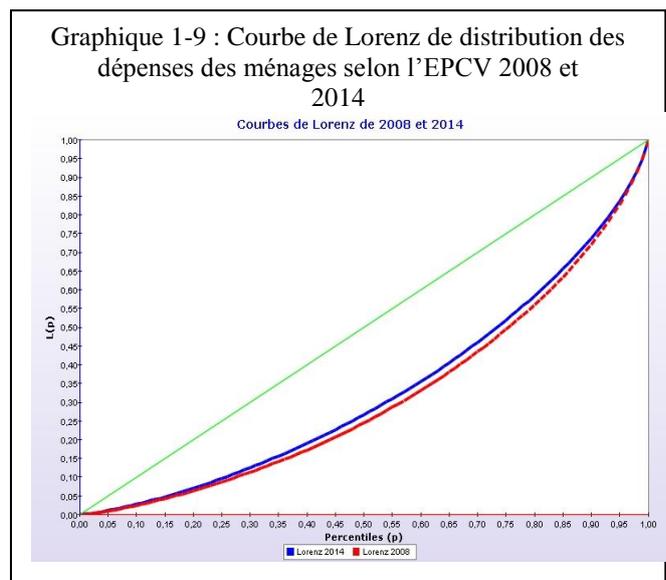
1.6.2. Courbe de Lorenz et Indice de Gini

Cette courbe indique l'apport relatif cumulé (en revenu ou en consommation) d'une proportion (p) de la population. Plus la courbe de Lorenz s'éloigne de la bissectrice, plus l'inégalité dans la répartition des revenus/consommation est importante.

Les courbes de Lorenz dans le Graphique ci-contre indiquent une réduction importante de l'inégalité au niveau national sur la période 2008-2014.

Cette réduction est accompagnée simultanément d'une hausse des parts des déciles les plus bas et d'une baisse des parts des déciles les plus hauts ; ce qui se traduit pratiquement par une réduction appréciée de l'inégalité globale.

L'indice de Gini évolue cette tendance vers l'égalité à 4 points de pourcentage environ. Il est passé de 38% en 2008 à 34% en 2014.



Bien que l'indice de Gini n'est pas décomposable et notamment que l'inégalité inter-milieu représente environ 30% de l'inégalité globale, il atteint 31% intra le rural, tandis qu'il atteint environ 34% pour le milieu urbain en 2014.

Sur le plan régional le tableau ci-dessous illustre les différents indices intra wilayas. Le niveau d'inégalité le plus élevé est observé dans la wilaya du Trarza avec un indice de 0,40 en 2014 contre 0,31 en 2008.

Par contre, le niveau de l'inégalité le plus bas est enregistré au Tirs Zemmour avec un indice de Gini plus égalitaire depuis 2004 qui est de l'ordre de 0,27. En fait, la wilaya est dominée par une population des employés dans l'extraction minière qui vivent globalement avec un certain niveau de vie et leurs dépenses varient selon l'intervalle salarial.

Tableau 1-5 : Indices de Gini par wilaya 2008– 2014

Wilaya	2008	2014
Hodh Chargui	0,36	0,31
Hodh El Gharbi	0,31	0,34
Assaba	0,35	0,36
Gorgol	0,30	0,28
Brakna	0,34	0,33
Trarza	0,31	0,40
Adrar	0,33	0,30
Nouadhibou	0,34	0,30
Tagant	0,32	0,32
Guidimagha	0,33	0,35
Tirs Zemmour	0,27	0,23
Inchiri	0,30	0,26
Nouakchott	0,31	0,32
Ensemble	0,38	0,34

Par rapport à l'inégalité selon les groupes socioéconomique (GSE) du CM, il est constaté que les inégalités les plus fortes sont enregistrées au niveau des ménages dirigés par des salariés du secteur privé et ceux dirigés par des inactifs. Tandis que les ménages qui sont plus égalitaires sont ceux dirigés par les salariés du secteur public. Le tableau ci-dessous détaille les inégalités selon les GSE mesuré par l'indice de Gini.

Tableau 1-6 : Indices de Gini GSE

GSE du CM	2008	2014
Salarié du secteur Public	0,36	0,30
Salarié du secteur Privé	0,38	0,35
Indépendant agricole	0,30	0,34
Indépendant non agricole	0,35	0,34
Aides familiaux et autres occupés	0,36	0,31
Chômeurs	0,39	0,33
Inactifs	0,37	0,35

1.6.3. Dynamique de la pauvreté monétaire 2008-2014

L'évolution des taux de pauvreté peut être décomposée sous forme de la somme d'une contribution de la croissance économique ou du revenu moyen (en l'absence de tout changement dans la distribution du revenu) et une contribution de la redistribution des revenus (en l'absence de croissance ou de changement du revenu moyen) et un résidu dans le cas de la méthode de Datt et Ravallion (l'interaction entre les effets de la croissance et de l'inégalité).

Le tableau suivant résume les résultats de deux méthodes de décomposition, celle de Datt et Ravallion 92 (D&R) et celle de Shapley, fondée sur une base théorique employée souvent dans la théorie des jeux coopératifs et notamment l'approche axiomatique de Kakwani 97 (S/K).

L'examen de ces méthodes donne les résultats contenus dans le tableau suivant :

Tableau 1-7 : Décomposition de l'évolution de la pauvreté (entre 2008 et 2014)

Indice de la pauvreté	Approche	P₀	P₁	P₂
Contribution de la croissance	D&R²	-6,2	-2,8	-1,5
	S / K³	-6	-2,7	-1,4
Contribution de l'inégalité	D&R	-5,2	-2,6	-1,5
	S / K	-5,1	-2,5	-1,4
Résidu	D&R	0,3	0,3	0,2
	S / K	0	0	0
Variation de la pauvreté ΔP		-11,1	-5,2	-2,8

Les deux méthodes aboutissent à des résultats presque similaires. Les taux marginaux des substitutions entre l'impact de la croissance et celui de l'inégalité sont décroissants en valeurs absolues. En effet, les deux facteurs ont contribué au recul de la pauvreté en Mauritanie.

Théoriquement, l'effet positif de la croissance économique doit se traduire par une réduction de la pauvreté alors que la redistribution jouerait de façon générale le rôle contraire, si elle n'est pas bien cadrée et orientée vers une stagnation de l'inégalité.

Le tableau ci-dessus montre que les deux composantes ont contribué à la réduction de tous les indices de pauvreté P₀, P₁ et P₂ respectivement (6.2, 2.8 et 1.5 point selon l'approche de Datt & Ravallion). Le résultat qui n'était pas attendu dans ce tableau est que l'impact de la redistribution (inégalité) a contribué largement à la réduction de la pauvreté entre 2008 et 2014.

La composante de la croissance a préservé son signe et presque sa valeur dans les deux approches (voir colonne 2 et 3 du tableau). Cependant la composante de la redistribution a également préservé son signe et une valeur quasi identique dans les deux approches (voir colonne 4 et 5 du tableau), afin de confirmer son rôle favorable à la réduction de la pauvreté, quelque soit l'indice.

²- Approche de Datt et Ravallion 1992.

³- Approche de Shapley ou de Kakwani 1997.

**Chapitre 2 : CARACTERISTIQUES
SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES
MENAGES**

2. Structure et composition de la population et des ménages

Il est nécessaire de pouvoir caractériser les ménages d'un point de vue démographique. Le ménage est défini ici comme un groupe de personnes habitant habituellement sous le même toit, prenant en commun leurs repas et reconnaissant une même autorité (le CM). Une personne vivant seule constitue un ménage si cette personne vit habituellement dans ce logement.

2.1. Structure des ménages et de la population

Globalement, la population est composée de 50,8% de femmes et de 49,2% d'hommes (tableau 2-1). Cette répartition est quasi similaire à celle obtenue lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2013). Les ménages mauritaniens sont majoritairement dirigés par des hommes : plus de deux tiers (68%) des chefs de ménages sont des hommes contre 32% qui sont dirigés par des femmes. Ce constat est identique à celui fait il y a de cela 6 ans (EPCV 2008) où 68,7% des chefs de ménages sont des hommes et 31,3% sont des femmes.

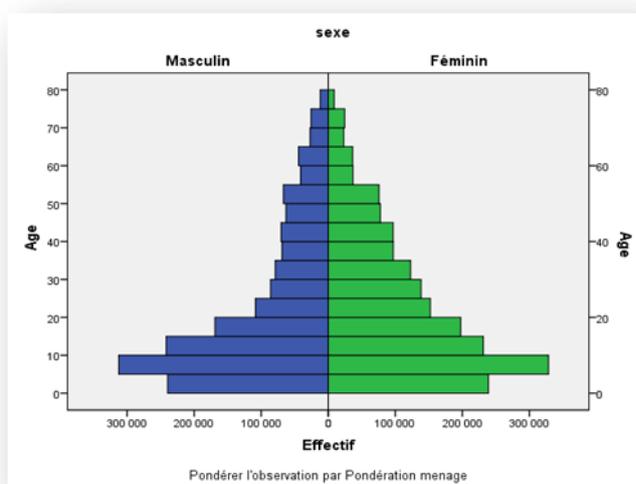
Tableau 2-1 : Structure par âge et sexe des ménages et de la population en

	Hommes	Femmes	Ensemble
Population			
Structure par sexe (En %)	49,2	50,8	100
Age moyen de la population (En nombre d'année)	22,8	23,3	23,0
Ménage			
Structure des Chefs de ménages (En %)	68,0	32,0	100
Age moyen des CM (En nombre d'année)	50,0	49,2	49,8

La pyramide des âges (ci-contre) présente la forme classique observée dans les pays en développement : c'est-à-dire une base assez élargie traduisant une forte natalité. Cette dernière se rétrécit au fur et à mesure avec l'âge.

Cependant, le graphique ci-contre montre une structure de la pyramide des âges en Mauritanie semble assez atypique. Ce constat a été fait aussi bien en 2004 qu'en 2008, avec une base beaucoup plus rétrécie au niveau des individus 0-4 ans. Cette situation pourrait être due à une mauvaise ou sous déclaration des enfants de cette tranche d'âge.

Graphique 2-1 : Structure par âges et sexe de la population en 2014 (pyramide des âges)



Au-delà du groupe d'âge 0-4 ans, la distribution de la pyramide des âges paraît normale et plus conventionnelle. On remarque également que jusqu'à l'âge de 15 ans, on enregistre plus de garçons que de filles. A partir de 15 ans la tendance s'inverse.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que plus de la moitié de la population réside en milieu rural (51%) contre 49% en milieu urbain. L'urbanisation est un phénomène qui a évolué au regard des résultats de l'EPCV 2014 comparativement à ceux obtenus lors de l'EPCV 2008. En effet, selon les données de l'EPCV 2008, la population vivant dans le milieu urbain représentait 42,6% de la population globale contre 49% en 2014 enregistrant ainsi une hausse de 15% (en 6 ans).

Nouakchott reste de loin la wilaya la plus peuplée du pays

La concentration des ménages et de la population à Nouakchott est de loin la plus importante du pays. En effet, Nouakchott est la wilaya la plus peuplée, concentrant près de 28% de l'ensemble de la population totale du pays et 28,2% des ménages mauritaniens. Nouakchott, regroupe plus de la moitié (57,5%) de la population urbaine du pays.

La wilaya de Hodh Chargui est la deuxième wilaya du pays (selon le poids démographique) : elle concentre 12% de la population totale. Dans cette wilaya résident 12% des ménages mauritaniens. Par ailleurs, la majorité de la population de cette wilaya se situe dans le milieu rural (79,8%) contre 20,2% en milieu urbain. Les autres wilayas représentent entre 7% et 9% de la population totale : se sont le Gorgol, l'Assaba, le Brakna, le Hodh El Gharbi, le Guidimakha et le Trarza. Ces 6 wilayas totalisent plus de la moitié de la population Mauritanienne (50,6%) et 49,7% des ménages. Les wilayas les moins peuplées (Inchiri, Tirs Zemmour, Tagant, Adrar et Dakhlet Nouadhibou) accueillent au total 9,4% de la population totale du pays.

Tableau 2-2 : Evolution de la structure de la population par wilaya de résidence entre les EPCV 2008 et 2014 (en %)

	2008	2014
Hodh Chargui	9,9	12,0
Hodh El Gharbi	7,2	8,2
Assaba	8,2	9,1
Gorgol	9,0	9,5
Brakna	10,5	8,7
Trarza	10,1	7,4
Adrar	2,8	1,6
Dakhlet Nouadibou	4,3	3,6
Tagant	1,9	2,2
Guidimagha	6,4	7,7
Tirs-Zemmour	1,4	1,5
Inchiri	0,3	0,5
Nouakchott	28,2	28,0
Total	100	100

Une population mauritanienne relativement jeune

La population est caractérisée par la dominance des jeunes : plus de la moitié (57,1%) de la population est âgée de moins de 20 ans. Les résultats révèlent que la moyenne d'âge de la population mauritanienne est de 23 ans avec cependant des hommes légèrement plus jeunes que les femmes (respectivement 22,8 ans contre 23,3 ans).

La jeunesse de la population est plus accentuée en milieu rural : 61,1% de la population vivant dans le milieu rural est âgée de moins de 20 ans contre 52,8% de la population vivant dans le milieu urbain.

Par ailleurs, plus de 60% de la population des wilayas du Tagant, du Brakna, du Guidimakha et du Gorgol sont âgées de moins de 20 ans.

L'âge moyen des chefs de ménages est de 49,8 ans. Les chefs de ménages de sexe masculin et féminin sont âgés, en moyenne, de 50 ans et 49,8 ans respectivement.

Une taille moyenne du ménage quasi stable

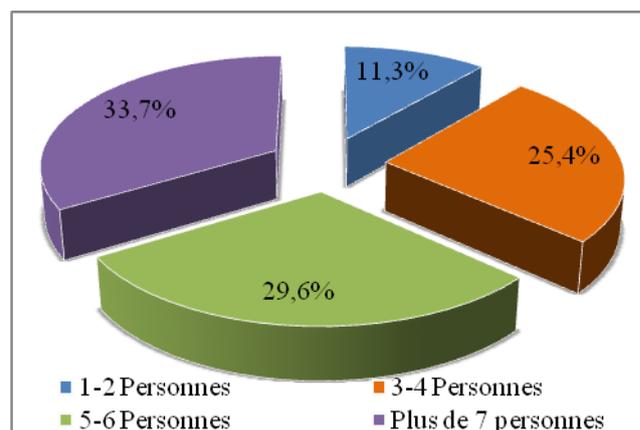
La taille moyenne des ménages est de 5,7 membres. Ce résultat est quasi similaire à celui obtenu par l'enquête EPCV 2008 qui établissait la taille moyenne des ménages à 5,5 personnes. La taille moyenne des ménages varie peu selon le milieu de résidence : en effet, les ménages ruraux et urbains sont composés, en moyenne, de 5,8 et 5,7 membres respectivement.

Cependant, près deux tiers (63,3%) des ménages sont composés d'au moins 5 membres. Et plus du tiers des ménages compte 7 membres au moins. Les ménages de petites tailles (moins de 2 membres) représentent 11,3%.

Par ailleurs, l'analyse selon les wilayas montre des résultats similaires dans 10 wilayas sur les 13 que compte la Mauritanie où les tailles des ménages varient entre 5,1 et 5,7 membres. La taille moyenne des ménages est plus élevée dans les wilayas du Guidimagha (8,5 membres) et du Gorgol (6,6 membres). La taille moyenne des ménages la plus faible est notée dans la wilaya du Trarza où environ 4,7 personnes composent les ménages de cette région.

On note cependant que la taille moyenne du ménage dont le chef est une femme est de 5,1 personnes et celle dont le chef est un homme est de 6,1 personnes.

Graphique 2-2 : Répartition des ménages selon leur taille



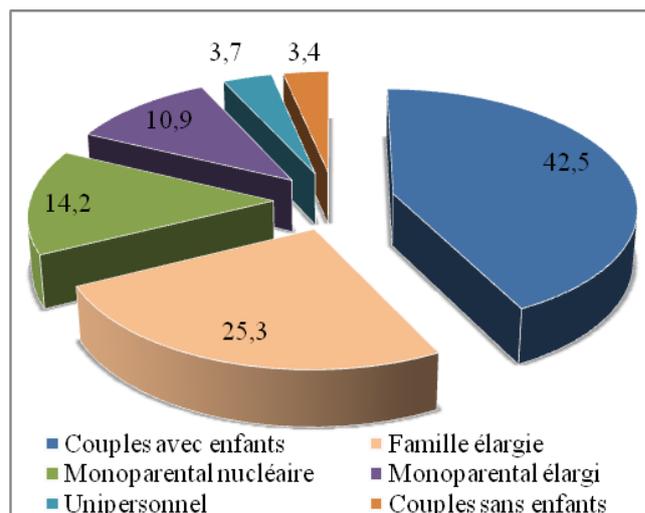
2.2. Typologie sociodémographique des ménages

Dominance des ménages de type « couple avec enfants »

Selon les résultats de l'EPCV 2014, les types⁴ dominants de ménages sont constitués des couples avec enfants (42,5%), des familles élargies (25,3%) et des ménages monoparentaux nucléaires (14,2%). Ces ménages représentent plus de 82% de l'ensemble des ménages.

L'analyse selon le sexe du Chef de Ménage montre une différence remarquable de la typologie des ménages : en effet, dans le groupe des femmes CM, les profils dominants sont les ménages monoparentaux nucléaires (44,1%), monoparentaux élargis (32,6%) et les familles élargies (13,1%). Les femmes CM vivant en couple et sans enfants sont assez rares (0,6% de l'ensemble des type des ménages dont le CM est une femme) tout comme des femmes vivant en couples uniquement avec leurs enfants (5,1%). Cependant, dans les ménages dirigés par des hommes, les types dominants sont les couples avec enfants (58,7%) et les familles élargies (30,5%).

Graphique 2-3 : Typologie des ménages (en %)



L'analyse des résultats selon le milieu de résidence montre une typologie des ménages assez semblable avec une légère dominance de la fréquence de ménages de type « unipersonnel » et « élargie » en milieu urbain.

L'analyse de la typologie des ménages selon la wilaya, montre une part relativement importante des couples avec enfant : dépassant 40% dans huit wilayas sur les 13 que compte la Mauritanie. Cette typologie de ménages est plus constatée dans les wilayas de Tirs Zemmour (64,5%), du Hodh El Gharbi (55,4%), de Dakhlet Nouadibou (49,2%) et du Hodh Chargui (49,8%). Les familles élargies représentent plus du tiers de la typologie des ménages du Guidimagha (58,4%), de Nouakchott (35,9%) et du Gorgol (33,9%).

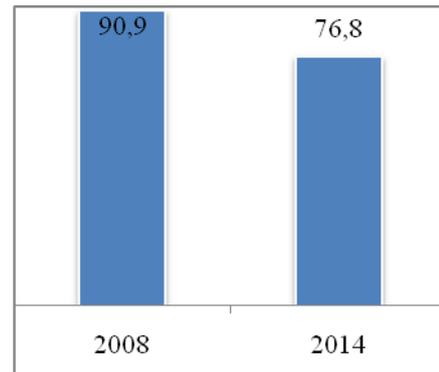
2.3. Scolarisation et alphabétisation

La scolarisation et l'alphabétisation sont des dimensions qui renseignent sur l'effort de développement économique des Etats. En Mauritanie, les pouvoirs publics restent convaincus de l'impact positif que peut jouer l'éducation dans la lutte contre la pauvreté.

⁴ La présentation de la typologie des ménages utilisée est en annexe 3

C'est dans ce cadre que plusieurs projets, relatifs aux constructions des écoles, au recrutement du personnel enseignant ainsi les autres aspects tels que la production des tables bancs et les livres ont été mis en œuvre pour appuyer le système éducatif. Notons aussi que ces dispositifs viennent consolider un ensemble de mesures prises par le passé, dont notamment la promulgation en 2001 de la loi sur l'obligation de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans.

Graphique 2-4 : Taux bruts de scolarisation au fondamental en 2008 et 2014 (en %)



2.3.1. Taux Brut et taux Net de Scolarisation / TBS-TNS (Niveau Primaire)⁵

En 2014, le taux brut de scolarisation (TBS) a atteint 76,8% au niveau national, contre 90,9% en 2008 et 76,7% en 2004. En termes de milieu, il est respectivement de 90,8% et 66,2% en urbain et rural. Ces statistiques restent indicatives pour renseigner convenablement sur la scolarité au primaire.

Quant au Taux Net de scolarisation, il se situe à 54,9% en 2014, soit 55,2% pour les garçons et 54,6% pour les filles.

L'examen des données selon le genre montre aussi une répartition plus ou moins paritaire du TBS, avec 76,4% pour les garçons et 77,2% pour les filles, soit un écart en dessous d'un point de pourcentage. Cette situation reflète bien les politiques faites à l'égard de la scolarisation des filles en Mauritanie.

Les Taux bruts de scolarisation, vus selon la catégorie socio-économique du chef du ménage montrent que la scolarisation a enregistré des taux importants pour les enfants des ménages des salariés du secteur public (98,7%), des chômeurs (88,8%) et des inactifs (81,9%). Par contre les salariés du secteur privé, les indépendants agricoles, les indépendants non agricoles et les aides familiaux et autres occupés ont enregistré respectivement (73,6%), (57,8%), (76,7%) et (74,4%). Les taux élevés reflètent bien le niveau d'éveil de l'importance de la scolarisation pour les trois premiers groupes socio professionnels, en particulier les salariés du secteur public qui affichent le plus grand TBS.

S'agissant de la comparaison de la scolarisation selon les quintiles de dépense, les taux brut et net ont enregistré respectivement 51,5% et 36,7% pour le premier quintile contre 95,9% et 69,3% pour le cinquième quintile, d'où la disparité entre ces deux groupes. De façon générale, les taux croient avec les indices du quintile quelque soit le sexe et le milieu.

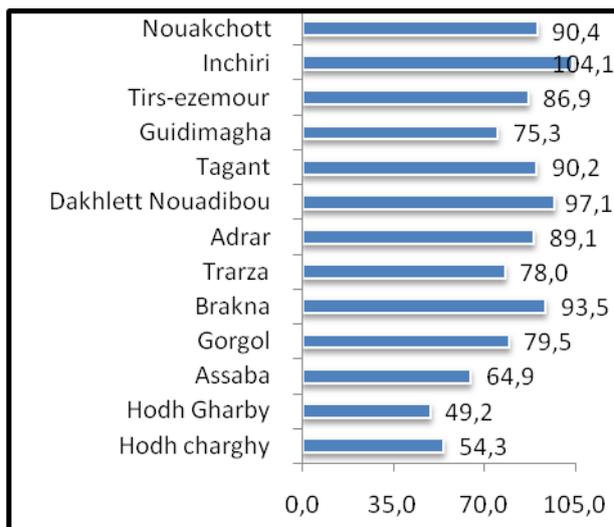
La lecture de ce taux par wilaya fait ressortir d'importantes disparités, du fait qu'on observe 104,1% en Inchiri comme taux le plus élevé et avec les faibles taux observés au Hodh El

⁵ Taux brut de scolarisation = Nombre d'enfants inscrits au primaire / Nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans ; Taux net de Scolarisation = Nombre d'enfants de 6-11 ans inscrits au primaire / Nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans

Graphique 2-5 : Taux bruts de scolarisation au fondamental en 2014 selon la wilaya (en %)

Gharbi (49,2%) et Hodh Chargui (54,3%). A l'exception des deux wilayas du Hodh, de l'Assaba (64,9%) et du Guidimagha (75,3%), toutes les autres wilayas enregistrent des TBS supérieurs à la moyenne nationale.

Le graphique ci-contre reflète parfaitement les niveaux différenciés du TBS selon les wilayas du pays.



2.3.2. Taux Brut et Taux Net de Scolarisation (au niveau du secondaire)⁶

Au niveau du secondaire, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) a enregistré une hausse de 13,4 points de pourcentage, passant ainsi de 30,5% en 2008 à 44,0% en 2014. Cette hausse tire son origine des évolutions affichées par rapport 2008 dans les milieux urbains et rural, avec respectivement : 20,1% et 96,3%.

Le Taux Net de Scolarisation dans le secondaire se situe à 29,8% en 2014 soit 30,8% pour les garçons et 28,7% pour les filles.

Entre 2008 et 2014, le TBS a observé des fortes augmentations de 39% pour les garçons et 48,8% pour les filles, passant de 32,7% à 45,4% et de 28,4% à 42,3%, respectivement pour les premiers et les seconds.

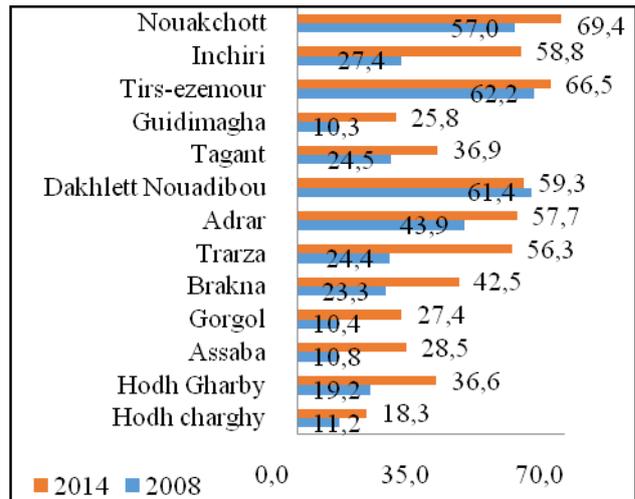
L'analyse faite sur les wilayas fait ressortir deux extrémités, à savoir le TBS le plus élevé est observé à Nouakchott (69,4%) et le plus bas au Hodh Chargui (18,3%). Outre ces deux wilayas, il faut noter aussi que quatre autres wilayas se situent en deçà de la moyenne nationale, il s'agit du Hodh El Gharbi (36,6%), de l'Assaba (28,5%), du Gorgol (27,4%) et du Brakna (42,5%).

La scolarisation au secondaire a progressé positivement depuis 2008 dans les différentes wilayas du pays à l'exception de Dakhlet Nouadhibou qui a connu un léger recul de 3,4%, passant de 61,4% en 2008 à 59,3% en 2014. Par rapport à l'année 2008, les TBS en 2014 ont plus que doublé dans cinq wilayas, à savoir : l'Assaba (164,5%), le Gorgol (163,1%), le Trarza (130,7%), le Guidimagha (150%) et le Tirs Zemmour (114,7%).

⁶ Le Taux Brut de Scolarisation (au niveau secondaire) s'obtient en divisant le nombre d'enfants inscrits au secondaire par le nombre total des enfants âgés de 12 à 17 ans alors que le Taux Net de Scolarisation (au niveau secondaire) s'obtient en divisant le nombre d'enfants de 12 à 17 ans inscrits au secondaire par le nombre total des enfants âgés de 12 à 17 ans

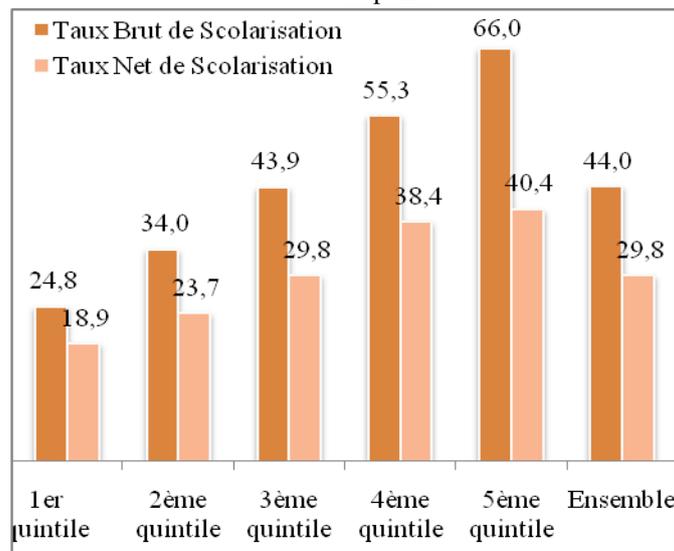
Sous l'angle des catégories socio professionnelles, on note surtout la forte augmentation du TBS chez les Indépendants agricoles, avec une hausse de (126,1%) entre 2008 et 2014, passant de 10,5% à 23,7%. Notons aussi que toutes les autres catégories socio professionnelles ont inscrit des progressions entre 2008 et 2014 allant de 20,6 points de pourcentage pour les Salariés du secteur privé à 8,7 points de pourcentage pour les Aides familiaux et autres occupés.

Graphique 2-6 : Représentation du TBS (secondaire) en 2008 et 2014 (en %)



La lecture des TBS selon les quintiles en 2014 permettent de conclure que ces taux progressent quelque soit le sexe et le milieu du premier au dernier, en variant en brut et en net de 24,8% et 18,93% à 66,0% et 40,39%. Ces indicateurs marquent entre 2014 et 2008 respectivement en brut et en net 11,9 points et 12,8 points pour le premier quintile et 29,5 points et 5,7 points pour le cinquième quintile.

Graphique 2-7 : Représentation du TBS et TNS (secondaire) en 2014 selon les quintiles de dépense



Le graphe ci-dessus, relatif aux données de l'EPCV 2014, retrace correctement les niveaux de la scolarisation en secondaire, dont les taux sont de 44,0% en brut et 29,8% en net.

En termes de pauvreté en 2014, le Taux Net de Scolarité (TNS) était 34,4% pour les non pauvres et 20,3% pour les pauvres. Ce dernier indicateur est expliqué par le faible taux observé chez les filles (18,5%).

2.3.3. Situation actuelle à l'école

L'EPCV 2014 a révélé que 18,3% des élèves ne fréquentant pas actuellement l'école, dont 14,3% en milieu urbain et 22,6% en milieu rural. Les raisons essentielles évoquées pour cette situation est expliquée en grande partie par la non nécessité (21,8%), la fin des études (13,3%), la volonté du travail (12,5%) et dans une moindre mesure par la modalité mariage/enceinte (7,0%). En revanche, le motif des renvois ne représente que 4,5%.

En toute logique, le pourcentage des enfants de 7 à 19 ans ne fréquentant pas l'école en 2014 est plus important en rural qu'en urbain, soit 22,6% contre 14,3%, alors qu'il n'était en 2008 que 8,9% et 13,9%, respectivement pour les deux milieux urbain et rural.

La lecture de la non fréquentation actuelle de l'école selon les groupes d'âges montre que les taux ont augmenté de 1,5 points entre 2008 et 2014 pour le groupe d'âge 6-11 ans pour se situer à 5,7%, alors que le second groupe d'âge représente 26,8% et il est incomparable à 2008, compte de la réforme scolaire, qui désormais prévoit 4 ans au premier cycle du secondaire au lieu de trois ans dans le passé. Parmi les raisons citées pour la non fréquentation actuelle des enfants âgés de 6-11ans, la plus importante est le manque d'école/éloignement, dont le taux est de (17,1%).

Pour ce qui du genre, il y'a lieu de noter que le pourcentage des enfants qui ne sont pas actuellement à l'école est plus important chez les filles que chez les garçons ; soit 20,8% contre 16,0%. Ce taux est en hausse en 2014 par rapport à 2008, car il a inscrit 5,9 points et 7,5 points de plus, respectivement pour les sexes masculin et féminin.

La configuration de cette population selon les wilayas montre que ces taux sont en dessous du seuil de 20%, sauf pour les wilayas du Hodh Chargui (32%), du Hodh El Gharbi (28,0%) et de l'Assaba (23,9%). Les raisons essentielles de non fréquentation actuelle de l'école identifiées sont principalement la non nécessité, qui enregistre 43,0% au Brakna, 42,5% au Tagant et la fin des études en Assaba (46,1%). Pour ce qui est des renvois, qui restent une éventualité non volontaire de quitter prématurément l'école, il y a lieu de noter que le taux le plus élevé est affiché dans la wilaya du Trarza (12,6%), suivi du Tirs Zemmour (10,5%) et de l'Adrar (8,1%). La comparaison des données entre les deux EPCV, fait apparaitre que les renvois ont partout augmenté, sauf au Tagant et au Tirs Zemmour, qui ont diminué respectivement de (0,6 points) et (3,7 points) entre 2008 et 2014.

L'examen des principales sources de financement des études, montre bien l'effort que fournissent les familles pour subvenir à ce type de charges, car elles l'assurent à 41,4%, contre 56,5% par l'Etat.

Concernant les quintiles, le financement Etat augmente du 1^{er} quintile au 3^e quintile, variant de 54,4% à 60,7% et commence à baisser progressivement à partir du 4^e quintile (54,2%) au 5^e quintile (53,4%). Cette situation est pratiquement inversée pour les financements de famille, car les taux diminuent pour les deuxième 38,2% et troisième quintile (37,0%), alors qu'ils

augmentent pour les quatrième (43,1%) et cinquième quintile (45,2%). De façon générale, le phénomène peut être expliqué par le niveau des dépenses représentées par les quintiles, où les plus riches prennent les charges des études.

L'analyse suivant les wilayas permettent de retenir que les taux de financement des études par l'Etat les plus élevés sont concentrés au niveau de l'Inchiri (86,3%), du Tagant (75,0%) et de l'Assaba (74,0%) et les plus bas sont observés au Hodh El Gharbi (39,0%) et à Nouakchott (45,5%). En revanche, les études financées par les familles sont dominantes à Nouakchott (53,6%) et au Tirs Zemmour (47,7%).

Les financements des études pour les pauvres sont supportés par l'Etat à 56,5% de cas contre 41,4% par les familles, alors que pour les non pauvres les taux sont de 55,9% pour l'Etat et 42,0% pour les familles.

En termes de typologie des ménages, il a été constaté que la non fréquentation actuelle de l'école affiche un niveau important de 75,9% pour les unipersonnels, alors que les autres typologies enregistrent des taux plus ou moins comparables pour les couples avec enfants (16,5%), les Monoparentaux nucléaires (17,3%), les monoparentaux élargis (21,1%) et les familles élargies (19,7%).

Notons enfin qu'au regard du statut de la pauvreté, on compte 22,0% et 16,9% de non fréquentation actuelle de l'école, respectivement pour les pauvres et non pauvres.

2.3.4. Satisfaction de l'école

En 2014, la satisfaction au niveau des écoles primaires a atteint 97,8% contre 45,0% en 2008 ; soit une forte progression de 52,8 points de pourcentage, ce qui représente une évolution de 117,3%, après celle de 2008, qui a été de 41,0% par rapport à 2004. Cette satisfaction a été relativement équitable à travers sa répartition dans les milieux urbain (98,0%) et rural (97,5%) et pour les sexes, masculin (97,7%) et féminin (97,8%).

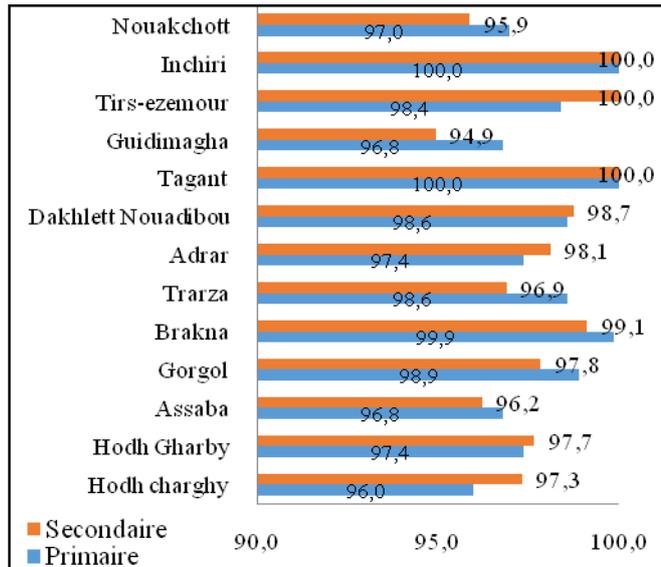
Concernant le secondaire, la satisfaction en 2014 est de l'ordre de 96,9%, répartie en urbain (96,7%) et rural (97,3%). Cette appréciation en 2008 a été au niveau de 13,2%, dont 22,5 en urbain et seulement 6,0% en rural. Ces perceptions restent subjectives et indicatives.

L'examen de la satisfaction en 2014 dans le fondamental selon les wilayas, permet de conclure que celle-ci se situe dans des niveaux confortables, oscillant entre 97,0% et 100,0%. Deux wilayas ont affiché des pleines satisfactions, il s'agit de l'Inchiri et du Tagant.

Le niveau secondaire a fait bonne impression en 2014, avec un taux de satisfaction national de 96,9%, avec 96,7 en urbain, 97,3% en rural et 98,2% pour le sexe masculin. Les wilayas quant à elles enregistrent des satisfactions allant de 94,2% à 100,0%, avec les maximums observés au Tagant, Tirs Zemmour et Inchiri.

Graphique 2-8 : Représentation des Taux de satisfaction en 2014 (en %)

Sur la base des catégories socio professionnelles, la satisfaction en 2014 a été globalement rassurante pour le fondamental et le secondaire, avec des niveaux allant de 95,8% pour les indépendants non agricoles à 100,0%, pour les chômeurs.



La satisfaction de l'école constitue un facteur important pour l'analyse de la situation de l'éducation. Entre 2008 et 2014, le taux des enfants fréquentant actuellement l'école non satisfaits sont passés de 0,9% à 2,4%. Cette

augmentation est probablement le résultat du niveau de conscience des populations sur l'importance de l'école dans la préparation des générations futures.

Ce taux est plus ou moins équilibré en milieu urbain (2,5%) et rural (2,3%). Parmi les raisons principales du mécontentement, la qualité de l'enseignant, qui constitue une nouvelle modalité non suivie en 2008, est la plus citée au niveau national avec (1,5%) et (1,6%) en urbain alors que le rural elle est à (1,3%).

Comme dans la plupart des cas, plusieurs ménages commencent à choisir l'éducation dans le privé au détriment du public pour cause de non satisfaction : les données de l'EPCV 2014, révèlent que le poids du secteur privé est désormais de 23,8%.

Selon les quintiles, on note que le public diminue au fur et à mesure qu'on avance ; c'est-à-dire que les taux varient de 84,6% au premier quintile à 64,7% au cinquième quintile, alors pour le secteur privé, la tendance est inversée car ces taux observent des hausses allant de 15,4% au premier quintile à 35,3% au cinquième quintile.

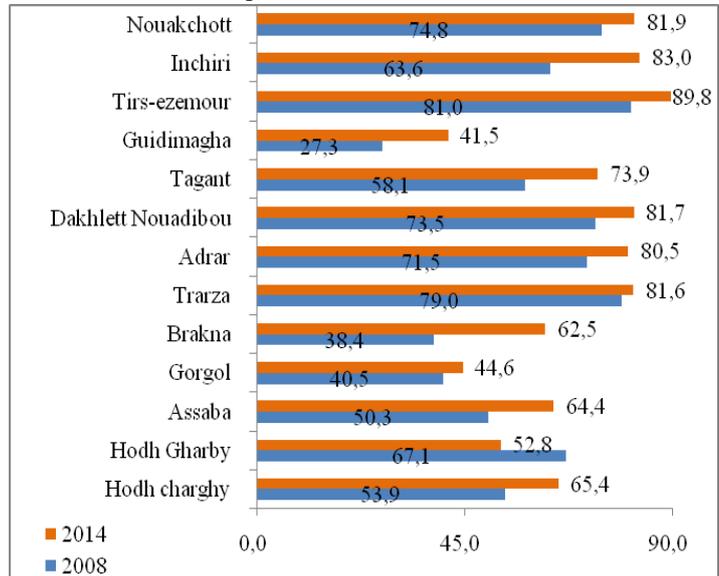
L'analyse faite sur les wilayas, implique que les taux élevés sont situés à des niveaux supérieurs à 80% dans toutes les wilayas, sauf pour Nouakchott (59,7%), Dakhlet Nouadhibou (67,5%) et le Hodh Chargui (71,3%), a contrario le secteur privé est plutôt bien présent surtout à Nouakchott (40,3%) et Nouadhibou (32,5%) et dans les autres wilayas les taux sont en dessous de 20%, avec un niveau très bas en Adrar (3%).

2.3.5. Taux d'alphabétisation

Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus est passé de 61,5% en 2008 à 69% en 2014 ; soit une progression de 12,2% entre les deux enquêtes. Cet indicateur calculé en 2014 cache de fortes disparités selon les milieux de résidence, car il est de 79,4% chez les urbains et de 57,1% chez les ruraux.

La comparaison de l’alphabétisation en 2014 avec les anciennes éditions de l’enquête EPCV, notamment celle de 2004, indique que ce taux se situait à 57.5 %, d’où une hausse de plus de onze points de pourcentage au cours des dix dernières années.

Graphique 2-9 : Représentation des taux d’alphabètes (15 ans et plus) en 2008 et 2014 (en %)



L’examen des données de l’alphabétisation en 2014 suivant le sexe montre une faveur pour le sexe masculin (75,8%), cependant le sexe féminin (63%) enregistre une belle performance avec 14,8 points de pourcentage de plus que le niveau de 2008.

Les informations recueillies en 2014 sur l’alphabétisation selon les wilayas du pays, permettent de noter que le taux de cet important indicateur évolue du plus bas au Guidimagha (41,5%) au plus élevé au Tirs Zemmour (89,8%). Le graphique ci-contre confirme de façon visible les nettes différences des taux de l’alphabétisme enregistrés entre les deux enquêtes en 2008 et 2014.

L’examen des âges et des taux d’alphabétisation des personnes de 15 ans et plus, fait remarquer que l’ensemble des groupes d’âges sont alphabètes à plus de 50%, sauf pour les 60 ans et plus (45,9%), notamment pour le sexe masculin (31,6%). On note aussi que le taux le plus important est détenu par le groupe d’âge 15-19 ans (82,2%), avec une proportion de (84,3%) pour les hommes contre (80,3%) pour les femmes.

Les niveaux de l’alphabétisation ont connu la plus forte progression entre 2008 et 2014 pour les personnes du groupe d’âge 50-59 ans, qui sont passés de 44,8% à 58%, enregistrant un saut de 13,2 points de pourcentage sous l’impulsion surtout du taux des femmes, qui marque 45,9% en 2014 contre 32,2% en 2008.

L’analyse des statistiques de l’alphabétisation suivant les catégories socio professionnelles en 2014, révèle que les salariés du secteur public affichent le plus grand taux, avec 90,4%, suivis des salariés du secteur privé (71,5%), alors que pour les autres catégories, les taux sont de (57,6%) pour les indépendants agricoles, (69,4%) pour les indépendants non agricoles, (60,1%) pour les aides familiaux et autres occupés, (66,4%) pour les chômeurs et 67,4% pour les inactifs.

Notons enfin que pour les personnes âgées de 10 ans et plus, le taux en 2014 a été de 71,4% contre 65,7% en 2008 ; soit une augmentation de 5,7 points de pourcentage, avec de fortes disparités en urbain (81%) et rural (61%).

2.4. Morbidité

La morbidité des populations est définie ici par la proportion des personnes qui ont été malades au cours des deux⁷ semaines précédant l'enquête. Les résultats ont permis de noter que 4,9% (soit 490 cas sur 10 000 habitants) ont été malades au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête. Ce taux cache des disparités entre le milieu de résidence, les wilayas et le sexe.

Selon le sexe la morbidité est plus élevée chez les femmes (5,6%) que chez les hommes (4,2%).

L'analyse selon l'âge montre que d'une part le taux morbidité est plus élevé chez les enfants de bas âge (0-4 ans, tranche d'âge des enfants les plus vulnérables aux maladies) que ceux âgés entre 5-15 ans d'autre part. Le taux de morbidité augmente selon l'âge (à partir de 15 ans) : à ce titre la prévalence de maladie est de 4,2% pour les personnes âgées de 20-29 ans contre 9,8% pour celles âgées de 60 ans et plus.

L'analyse selon les quintiles de pauvreté montre une croissance du taux morbidité : en effet, le taux de morbidité est de 2,6% pour le premier quintile (les 20% des ménages les plus pauvres) et de 7,4% pour le cinquième quintile (les 20% des ménages les plus riches).

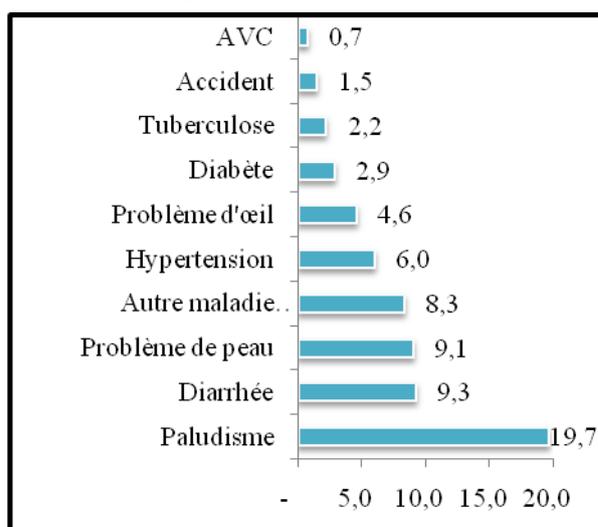
Contrairement aux résultats obtenus lors de l'EPCV 2008 où le taux de morbidité était plus élevé en milieu rural (8,2%) qu'en milieu urbain (7,3%), ceux de l'EPCV 2014 montrent que la prévalence de maladie est plus élevée en milieu urbain : le taux de morbidité est de 5,4% en milieu urbain contre 4,5% en milieu rural ;

L'analyse par wilaya montre que le taux de morbidité est plus élevé (dépassant 6%) dans les wilayas de Hodh Chargui, de l'Assaba, du Gorgol et de Nouakchott.

Par ailleurs, le paludisme est la principale maladie qui touche la population. Près d'une personne malade sur cinq (19,7%), au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête, souffraient de paludisme. 20,3% des femmes malades souffrent de paludisme contre 18,8% des hommes.

Une analyse selon le milieu de résidence montre que le paludisme est la principale cause

Graphique 2-10 : Taux de Prévalence des maladies au cours des 2 dernières semaines (chez les personnes malades)



⁷ Des comparaisons n'ont pas été effectuées avec les résultats des enquêtes précédentes car lors des enquêtes EPCV 2008 et 2004, la période de référence était les quatre dernières semaines qui précèdent l'enquête.

de maladie pour 20,1% et 19,3% des personnes vivant en milieu rural et urbain respectivement.

La diarrhée représente la deuxième cause avec 9,3% des maladies affectant la population au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête. Plus d'un enfant sur cinq (20,9%) de moins quatre ans, malades au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête, ont souffert de diarrhée.

Les maladies affectant la peau représentent la troisième maladie affectant la population. Environ 8,3% des malades souffraient de problème de peau. Cette maladie touche plus les enfants que les adultes : à ce titre, 16,8% (en moyenne) des enfants malades de moins de 15 ans souffraient, au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête, de maladies de la peau contre 4,6% des malades âgés de plus de 15 ans.

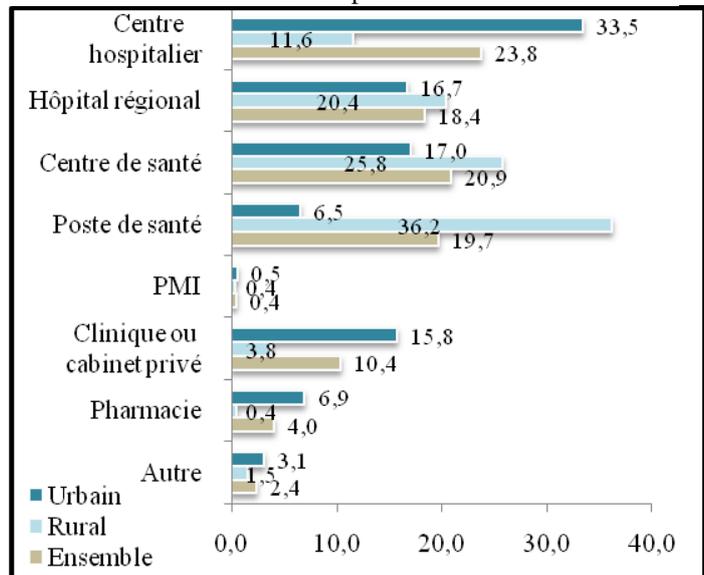
2.5. Service consulté en cas de maladie

4,6% de la population ont consulté un service ou du personnel de santé ou un guérisseur traditionnel au cours des 2 dernières semaines précédant l'enquête. La quasi majorité (86,8%) des personnes ayant consulté un centre de santé ou du personnel de santé ont été malades au cours de cette période.

L'analyse des résultats montre qu'entre 2008 et 2014, on note une amélioration des consultations dans les services de santé à l'exception des centres de santé, ce qui s'explique principalement par une disponibilité et une amélioration de l'accès aux structures sanitaires.

Le centre hospitalier, structure de référence (selon la pyramide sanitaire) est le service le plus consulté en cas de maladie : 23,8% des consultations, (33,5% en milieu urbain et 11,6% en milieu rural).

Graphique 2-11 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté par milieu de résidence



Au niveau du centre de santé, qui est la structure de référence au niveau des Moughataa, il est consulté par un malade sur cinq (25,8% en milieu rural et 17% en milieu urbain). Les hôpitaux régionaux représentent le service où 18,4% des consultations ont été réalisées.

Par ailleurs, une comparaison entre 2008 et 2014 montre une augmentation des proportions de personnes qui consultent l'hôpital régional (13,9% en 2008 contre 18,4% en 2014) ou l'hôpital national (12,5% en 2008 contre 23,8% en 2014). On note une amélioration des taux de consultations réalisés dans ces deux structures. Ce constat pourrait s'expliquer par une

amélioration de la disponibilité, de l'accès ainsi que la capacité des hôpitaux régionaux et nationaux à prendre en charge de façon efficiente certaines maladies.

Les structures de santé de première ligne, à savoir les postes de santé, occupent une place principale dans le service sanitaire, notamment en milieu rural : en effet, plus du tiers (36,5%) des consultations en milieu rural sont effectuées au niveau des postes de santé.

Les comportements diffèrent entre les pauvres et les non pauvres. En effet, au cours des 2 semaines précédant l'enquête, les pauvres ont majoritairement consulté des postes de santé (38,1%) et dans des centres de santé (23%) tandis que les non pauvres font recours plutôt à un centre hospitalier (27%) et à l'hôpital régional (20,2%).

On note que la proportion de personnes qui consultent le poste de santé décroît par rapport au niveau de vie (38,1% pour le premier quintile et seulement 11,4% pour le cinquième quintile).

On note également que la clinique privée est faiblement utilisée par les plus pauvres (5,3% pour le premier quintile contre 17,4% pour le cinquième quintile).

Il existe également des disparités entre les wilayas, qui s'expliquent principalement par la disponibilité et l'accessibilité à certaines structures de santé. En effet, la proportion des personnes qui consultent les centres hospitaliers en cas de maladie, est plus élevée (plus du tiers des consultations) dans les wilayas de Tirs-Zemmour (100%), d'Inchiri (66,7%), de Dakhlet Nouadibou (48,3%), de Nouakchott (38,5%), d'Adrar (34,6%) et du Tagant (33,5%).

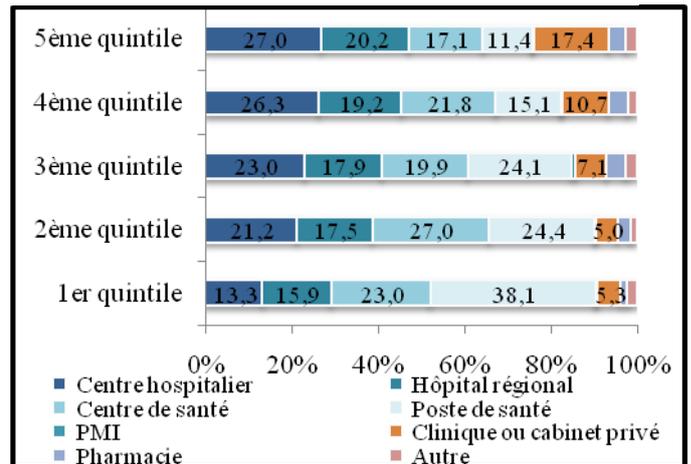
La proportion des personnes qui consultent les postes de santé en cas de maladie, est plus élevée dans les wilayas Hodh Chargui (43,3%), du Brakna (37,9%), du Gorgol (36,9%), du Guidimagha (30,2%) et de l'Assaba (25,5%).

2.5.1. Taux de consultation des principaux services de santé en cas de maladie

2.5.1.1. Ratio morbidité/consultation

Le rapport du nombre de personnes ayant consulté un service de santé sur le nombre de personnes ayant été malades ou blessées est de 0,77. Ce ratio morbidité/consultation est supérieur à celui de 2008 qui était de 0,68. Toutefois, il existe des disparités entre les pauvres (0,72) et les non pauvres (0,81) d'une part, entre le milieu rural (0,75) et le milieu urbain (0,78) d'autre part. Du point de vue des wilayas, ce ratio est plus élevé au Tirs-

Graphique 2-12 : Pourcentage de la population selon le service de santé consulté par le quintile de dépenses par tête



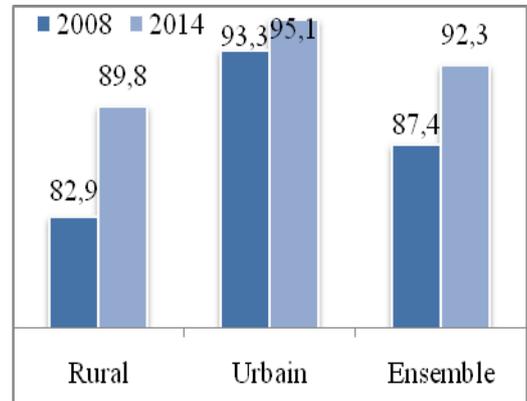
Zemmour (1), en Assaba (0,86), au Brakna (0,84) et à Dakhlet Nouadhibou (0,82). Pa contre, il est plus faible dans les wilayas de l'Adrar (0,54) et du Guidimagha (0,65).

2.5.1.2. Les consultations prénatales

L'utilisation des services de santé pour le suivi de la grossesse est le meilleur moyen pour détecter à temps les grossesses à risque et leur prise en charge. Entre 2008 et 2014, l'utilisation des services de santé pour le suivi de la grossesse s'est globalement améliorée.

Concernant l'utilisation des services de santé pour le suivi de la grossesse, les résultats indiquent que le pourcentage de femmes de 13-49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et qui ont bénéficié des soins prénataux est de 92,3% contre 87,4% en 2008.

Graphique 2-13 : Comparaison du pourcentage de femmes de 13 à 49 qui ont reçu des soins prénatals en 2008 et 2014 par milieu de résidence

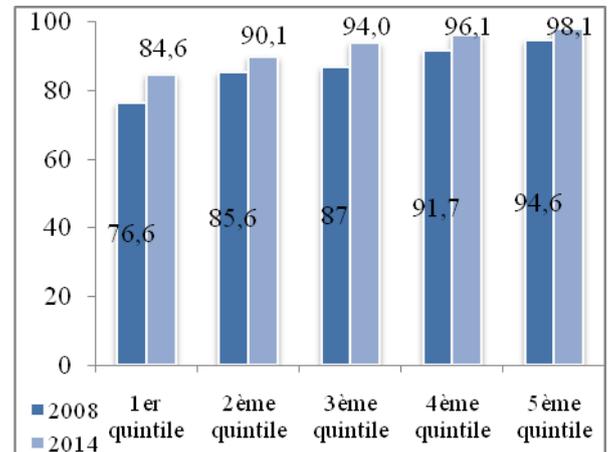


Par rapport au niveau de pauvreté, les taux sont de 84,6% pour le premier quintile (les plus pauvres) et de 94,6% pour le cinquième quintile (les plus riches).

Il existe cependant des disparités entre les pauvres et les non pauvres, les groupes d'âge et les wilayas.

Du point de vue de la répartition géographique, le pourcentage de femmes de 13-49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et qui ont bénéficié des soins prénataux dépasse 90% dans la plupart des wilayas. Les taux les plus faibles sont notés dans les wilayas de l'Inchiri (63,1%), du Hodh El Gharbi (75%), de l'Adrar (81,3%), du Guidimagha (84,5%) et du Hodh Chargui (87,7%).

Graphique 2-14 : Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont reçu des soins prénatals par quintile de pauvreté (en %) en 2008 et 2014



La comparaison des résultats avec ceux de 2008 indique que le pourcentage de femmes de 13-49 ans qui ont bénéficié des soins prénataux a augmenté, passant de 87,4% en 2008 à 92,3% en 2014.

On note que cette augmentation est plus perceptible en zone rurale qu'en zone urbaine : entre 2008 et 2014, le pourcentage de femmes de 13-49 ans qui ont bénéficié des soins prénataux a augmenté de 8,3% en milieu rural (82,9% en 2008 et 89,8% en 2014) contre 2% en milieu urbain (93,3% en 2008 et 95,1% en 2014).

2.5.2. Accessibilité aux services de santé (taux de couverture)

L'accessibilité physique aux soins est définie par le temps mis pour accéder à un établissement de santé ou par le rayon d'accès. Il est à rappeler que les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconisent un rayon d'accès de 5km ou un temps d'accès de 30 minutes.

Dans l'ensemble, les résultats révèlent que 29,1% des membres des ménages accèdent à un centre de santé dans les 30 minutes requises par les normes de l'OMS. Cependant, force est de constater que 40,5% des membres des ménages sont encore à plus de 60 minutes d'une structure sanitaire.

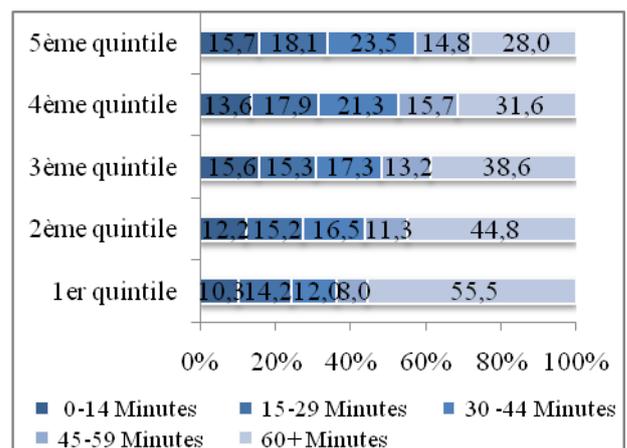
L'analyse selon le milieu de résidence montre des disparités considérables entre les milieux urbain et rural pour l'accès aux structures sanitaires : plus du tiers (37,2%) des membres des ménages sont à moins de 30 minutes d'une structure sanitaire en milieu urbain contre 21,3% en milieu rural. Près de deux tiers (64%) des ménages du milieu rural sont à plus de 60 minutes d'une structure de santé contre 16% des ménages urbains.

Du point de vue de la wilaya, la proportion des personnes qui sont à moins de 30 minutes d'une structure sanitaire varie de 11,7% en Assaba à 63,3% en Inchiri. Plus de la moitié des membres des ménages des wilayas de l'Assaba (69,0%), du Guidimagha (59,6%), du Hodh El Gharbi (55,6%), du Hodh Chargui (53,4%), du Trarza (53,0%), du Gorgol (52,6%) et du Tagant (52,1%) accèdent à une structure sanitaire à plus de 60 minutes.

Au regard des quintiles de la dépense, les taux d'accessibilité varient entre 24,5% pour le premier quintile à 33,8% pour le cinquième quintile.

S'agissant de l'accès aux services de santé en termes de distance, les résultats indiquent que dans l'ensemble 58,7% de la population vivent dans un rayon de 5km par rapport à un établissement de santé contre 41,3% qui parcourent au-delà de 5km pour y accéder. Ces résultats cachent toutefois des différences selon les quintiles de pauvreté, le milieu de résidence et les wilayas.

Graphique 2-15 : Accès aux services de santé en termes de temps selon le quintile de la dépense par tête

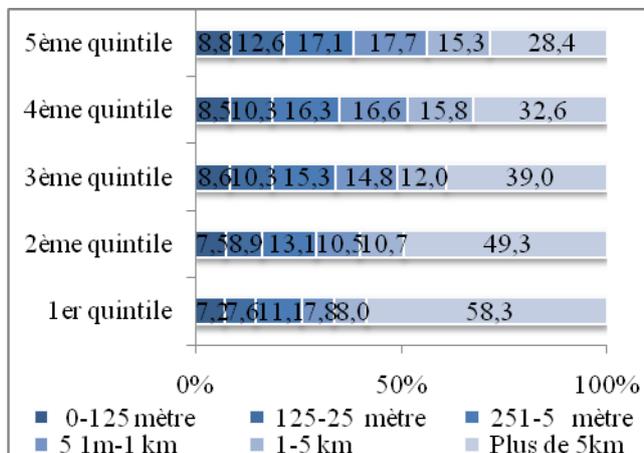


Par rapport au milieu de résidence, les résultats indiquent que 86% de la population urbaine vivent dans un rayon de 5km par rapport à un établissement de santé contre 32,2% de la population en milieu rural.

Du point de vue des wilayas, la proportion des personnes qui vivent au-delà de 5km des structures de santé dépasse la moitié dans les wilayas du Hodh El Gharbi (74,2%), de l'Assaba (67,1%), du Hodh Chargui (59,3%), du Guidimagha (53,1%), du Tagant (51,7%) et du Gorgol (50,5%).

Chez les plus pauvres (premier quintile) 58,3% vivent dans un rayon dépassant 5km par rapport à un établissement de santé contre seulement 28,4% chez les plus riches (cinquième quintile).

Graphique 2-16 : Accès aux services de santé en termes de distance à parcourir selon le quintile des dépenses



2.5.3. Accouchements assistés des femmes de 13-49 ans

Une femme sur dix (âgées de 13-49 ans) a été enceinte au cours de l'année précédant l'enquête. 62,4% d'entre elles ont accouché au cours des 12 derniers mois.

Par ailleurs, l'assistance à l'accouchement par un personnel qualifié permet de réduire la mortalité maternelle néonatale à travers une prise en charge efficace des complications.

Les résultats de l'EPCV 2014 indiquent que 70% des naissances, enregistrées au cours de l'année précédant l'enquête, ont été assistées par du personnel sanitaire qualifié (médecin, sage femme, etc.). 28,1% des accouchements ont été assistés par des accoucheuses traditionnelles. Ces résultats sont disparates selon la wilaya, le milieu de résidence et le statut de pauvreté.

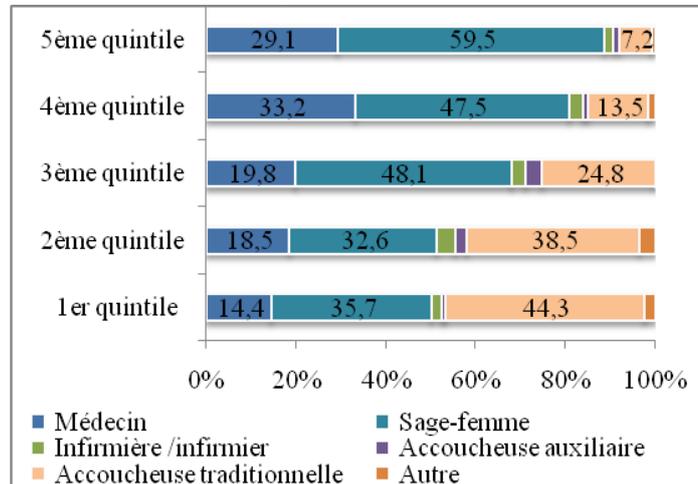
La disparité est également très perceptible entre les milieux de résidence pour lesquels les taux d'assistance des accouchements par du personnel de santé qualifié (médecin, sage femme, infirmier, Accoucheuse auxiliaire) est de 49,1% en milieu rural et 95,4% en milieu urbain.

Par rapport à la wilaya, les résultats sont aussi variés : la plupart des accouchements effectués au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête ont été assistés dans la plupart des wilayas. 10,6% des accouchements du Guidimagha n'ont reçu aucune assistance (ni par du personnel de santé qualifié ni par des accoucheuses traditionnelles). Cependant, la quasi-totalité des ménages des wilayas de Dakhlet Nouadibou, du Tirs-Zemmour et d'Inchiri ont été assistés par des personnels qualifiés.

Les taux d'assistance des accouchements par du personnel de santé qualifié (médecin, sage femme, infirmier, Accoucheuse auxiliaire) les plus faibles sont observés dans les wilayas du Hodh El Gharbi (29,6%), du Guidimagha (46,2%), du Hodh Chargui (50%), du Gorgol (55,3%), et du Tagant (59%).

En effet, l'examen du taux d'accouchement assisté par quintile de pauvreté montre qu'il croit avec le niveau de vie : en effet, 35,7% des femmes issues des ménages les plus pauvres (1^{er} quintile) sont assistées lors de leur accouchement par des médecins ou des sages femmes alors que ce taux est de 59,5% pour les femmes des ménages les plus riches (5^{em} quintile).

Graphique 2-17 : Taux d'assistance des accouchements par type de personnels (en %) selon le quintile des dépenses par tête



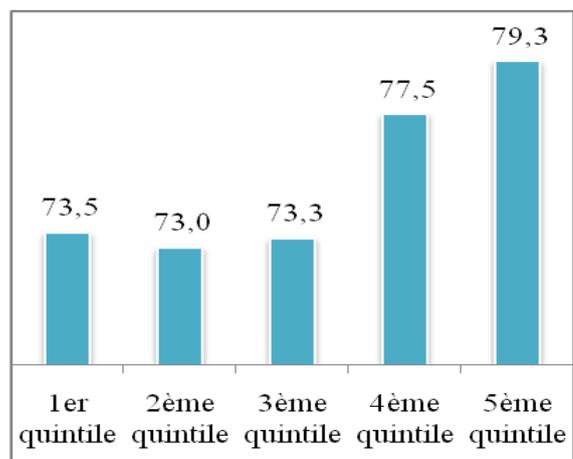
Les accouchements assistés par des « accoucheuses traditionnelles » sont plus réalisées par les ménages pauvres : 44,3% des ménages les plus pauvres (1^{er} quintile) contre 7,2% des ménages les plus riches (5^{em} quintile).

2.5.4. Couverture vaccinale

Le pourcentage d'enfants de 12- 23 mois complètement vaccinés (avant ou après leur premier anniversaire) est de 75,1%. Comparé aux résultats de 2008, on note que le taux de vaccination des enfants de 12- 23 mois a connu une amélioration 6,3 points de pourcentage : le taux de vaccination est passé de 68,8% en 2008 à 75,1% en 2014.

Par ailleurs, des différences existent sur la couverture vaccinale des enfants de moins de 2 ans selon le milieu de résidence, le sexe, la wilaya, ou le niveau de pauvreté.

Graphique 2-18 : Taux de vaccination des enfants de moins de 2 ans selon le quintile de dépense par tête



La couverture vaccinale varie avec le milieu de résidence. Le taux passe de 71,3% pour le milieu rural à 79,2% pour le milieu urbain.

Le pourcentage d'enfants complètement vaccinés est de 73,5% pour les ménages les plus pauvres (le premier quintile) contre 79,3% pour les ménages les plus riches (le cinquième quintile).

La couverture vaccinale varie entre les wilayas ; les taux les plus faibles ont été observés dans les wilayas de l'Assaba (60,5%), du Hodh El Chargui (62,9%), du Hodh El Gharbi (64,0%).

2.5.5. Satisfaction par rapport aux services de santé

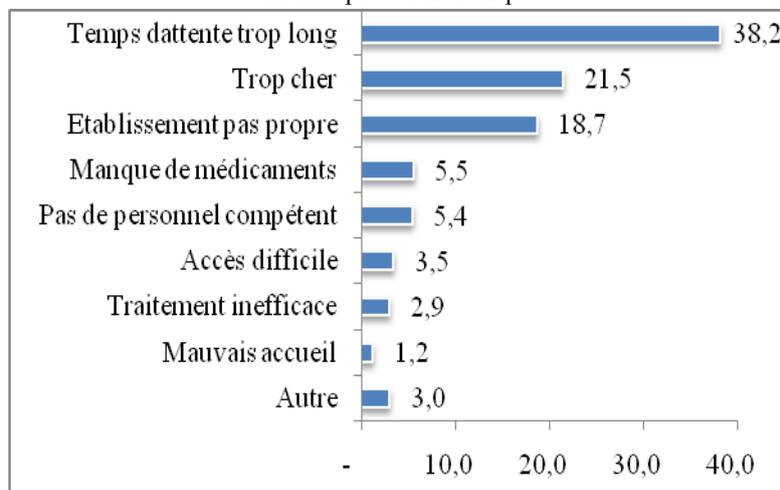
La majorité des personnes (83,1%), qui ont consulté un praticien de santé dans les 4 semaines précédant l'enquête, sont satisfaits du service trouvé. Entre 2008 et 2014, le taux de satisfaction a augmenté de 2,4% (passant de 81,1% en 2008 et 83,1% en 2014). Toutefois, il existe des différences notoires entre les wilayas.

Les plus faibles taux de satisfaction ont été enregistrés dans les wilayas de Hodh Chargui (75,5%) et de l'Assaba (78,6%). Dans quatre autres wilayas, les taux de satisfaction sont supérieurs à 90%, il s'agit du Tirs-Zemmour (100%), de l'Inchiri (100%), du Brakna (97,0%) et de l'Adrar (92,7%).

Par rapport au milieu de résidence, le taux de satisfaction est de 81,9% en milieu rural contre 84% en milieu urbain.

Les personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites classent les raisons de cette non satisfaction par le temps d'attente trop long (38,2%), le coût élevé (21,5%) et l'insalubrité des établissements (18,7%) comme les principales raisons.

Graphique 2-19 : Raisons de non satisfaction des personnes qui ont consulté un praticien de santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête



2.6. Etat nutritionnel des enfants de 6-59 mois

L'analyse de la situation nutritionnelle portera sur les indicateurs calculés à travers les données anthropométriques des enfants de (6-59 mois) des ménages. Il a été collecté, durant la première phase de l'EPCV 2014, le poids et la taille de tous les enfants de 6-59 mois des ménages enquêtés. Ces deux mesures anthropométriques ont permis de calculer les indicateurs nutritionnels suivants :

- ✓ **La malnutrition aiguë** (appelée aussi marasme ou **émaciation**) est une mesure du poids par rapport à la taille. Elle est associée à des chocs temporaires, comme la famine ou des périodes de maladie. La malnutrition aiguë globale correspond à un indice poids-pour-taille <-2 z score et/ou œdèmes ; la malnutrition aiguë sévère correspond à un indice poids-pour-taille $<-3z$ score et/ou œdèmes.
- ✓ **La malnutrition chronique** (aussi appelée retard de croissance) est une mesure de la taille par rapport à l'âge. C'est probablement l'indice le plus pertinent. Des niveaux élevés de malnutrition chronique sont le reflet de privations subies pendant des mois ou des années. Les enfants qui en souffrent peuvent présenter un handicap irréversible dans leur développement mental et physique, qui est la cause de piètres résultats scolaires et d'une productivité physique réduite pour le restant de leurs jours.
- ✓ **L'insuffisance pondérale** est une mesure du poids par rapport à l'âge. Elle sert le plus souvent à suivre l'état nutritionnel de certains enfants en particulier.

Les mesures anthropométriques ont été réalisées pour 6366 enfants dont 50,1% de garçons et 49,9% de filles. Par ailleurs, près de six enfants sur dix (59%) sont âgés de moins de 3 ans (36 mois). Les garçons sont en moyenne moins âgés globalement que les filles : l'âge moyen des enfants est de 31 mois (30,8 mois pour les garçons et 32,2 mois pour les filles).

Tableau 2-3 : Distribution des enfants de 6-59 mois selon l'âge et le sexe

Tranche d'âge en mois	Sexe				Global	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
6 - 12	454	53,3	398	46,7	852	13,4
13 - 24	737	52,6	664	47,4	1401	22,0
25 - 36	730	48,5	775	51,5	1505	23,6
37 - 48	784	48,9	819	51,1	1603	25,2
49+	487	48,5	518	51,5	1005	15,8
Total	3192	50,1	3174	49,9	6366	100,0

La prévalence de malnutrition aiguë globale est de 20,4% au niveau national. La prévalence de la malnutrition aiguë modérée et sévère est de 10,6% et 9,8% (respectivement). Une comparaison selon le sexe montre que la prévalence de la malnutrition est plus importante chez les garçons : le taux de malnutrition aiguë global est de 21,2% chez les garçons contre 19,7% chez les filles.

Les mesures anthropométriques des enfants ont été collectées durant la première phase de l'enquête EPCV 2014 (avril-juillet 2014) correspondant à la période de soudure caractérisée principalement par des taux de prévalence de malnutrition élevés.

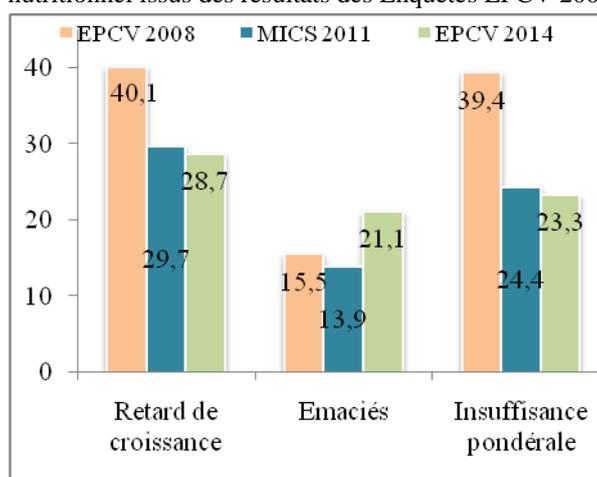
Tableau 2-4 : Prévalence de la malnutrition aiguë selon l'indice poids-pour-taille en z-scores, par sexe

		Garçons	Filles	Total
Malnutrition globale	Prévalence (<-2 z-score et/ou œdèmes)	21,2%	19,7%	20,4%
	Effectif	634	596	1230
	Intervalle de confiance à 95%	[19,6 - 22,8]	[18,1 - 21,3]	[19,2 - 21,7]
Malnutrition modérée	Prévalence (<-2 z-score and >=-3 z-score, sans œdèmes)	11,0%	10,3%	10,6%
	Effectif	328	311	639
	Intervalle de confiance à 95%	[9,8 - 12,2]	[9,2 - 11,4]	[9,8 - 11,5 95]
Malnutrition sévère	Prévalence (<-3 z-score et/ou œdèmes)	10,2%	9,4%	9,8%
	Effectif	306	285	591
	Intervalle de confiance à 95%	[9,1 - 11,5]	[8,3 - 10,6]	[9,0 - 10,7]

Par ailleurs, l'analyse de la prévalence de la malnutrition aiguë selon le milieu de résidence montre que la malnutrition est plus accentuée en milieu rural : le taux de malnutrition aiguë global est de 23% en milieu rural contre 18,5% en milieu urbain. La prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse le seuil de 20% dans les wilayas de l'Assaba (28,4%), du Hodh Chargui (25,3%), du Gorgol (25,1%), du Hodh El Gharbi (25%), du Trarza (23%) et du Tirs-Zemmour (22,2%).

L'analyse des autres indicateurs nutritionnels des enfants montre que la prévalence de la malnutrition chronique ou « retard de croissance » et de l'insuffisance pondérale est respectivement de 28,7% et de 23,3%. Ces résultats sont proches de ceux obtenus par l'enquête par grappes à indicateurs multiples de la Mauritanie (MICS 2011) (réalisée durant la période de juin à octobre).

Graphique 2-20 : Indicateur nutritionnel issus des résultats des Enquêtes EPCV 2008, EPCV 2014 et MICS 2011



2.7. Sécurité Alimentaire des ménages

L'analyse de la sécurité alimentaire des ménages est déterminante dans l'analyse globale des conditions de vie des ménages. En effet, dans un contexte de détérioration continue des

conditions de vie, de l'environnement ainsi que la récurrence des crises de différents types (climatiques, économiques, sociales) des besoins supplémentaires en termes d'obtention d'information fiable sur l'évolution des conditions de vie des catégories de population les plus vulnérables s'imposent. C'est dans ce cadre que des données sur la sécurité alimentaire des ménages ont été collectées à travers l'enquête EPCV 2014 et principalement la fréquence des repas journaliers ainsi que les stratégies d'adaptations alimentaires.

Les résultats montrent qu'en moyenne 2,9 repas sont consommés par les membres des ménages. Selon la tranche d'âge considérée, le nombre de repas journalier est de 2,1 pour les enfants de moins de 5 ans et 2,9 pour les autres membres âgés de plus de cinq ans.

2.7.1. Période de soudure des ménages

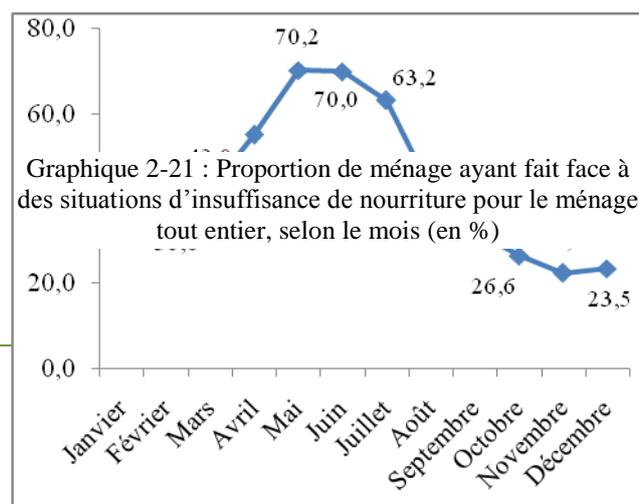
A l'instar de la plupart des pays du Sahel, la Mauritanie fait face à un déficit de production variant entre 50%-80% des besoins alimentaires des populations. Cette situation, dite période de soudure, où les ménages ruraux, dont les moyens d'existence sont constitués essentiellement de leur production agricole (au sens large), font face chaque année durant 4-6 mois, à une période où les stocks alimentaires (constitués grâce à la production agricole) sont épuisés. En cette période la disponibilité des produits alimentaires est assurée par le marché.

Au regard des résultats de l'EPCV 2014, près du tiers des ménages (31,8%) déclarent, qu'au cours des 12 derniers mois, avoir fait face à une situation où ils n'avaient pas suffisamment de nourriture pour tout le ménage.

Ce constat est plus accentué en milieu rural où 36,3% des ménages (contre 27,1% des ménages urbains) déclarent avoir fait face à une période d'insuffisance de nourriture pour tout le ménage. La proportion de ménages qui a fait face à une situation où ils n'avaient pas suffisamment de nourriture pour tout le ménage est plus importante dans les wilayas du Guidimagha (58,2%), de l'Assaba (56,6%), du Tagant (44,8%) et du Brakna (44,3%).

L'analyse des mois de soudure (mois pendant lesquels les ménages ont fait face à l'insuffisance de nourriture pour satisfaire aux besoins alimentaires de tout le ménage) montre que la soudure durant la campagne 2013-2014 a commencé en février 2014: le taux de ménages ayant fait face à l'insuffisance de nourriture est de 36,8%. Ce taux a connu une croissance de 90,3% entre le début (février) et le pic de soudure (mai - juin) : en effet, la proportion de ménage ayant fait face à des situations où ils n'avaient pas suffisamment de nourriture pour tout le ménage est passé de 36,8% en février à 70% en mai et juin. C'est durant cette période (Mai, juin, juillet) que les taux d'insécurité alimentaire sont les plus élevés.

De juin à septembre les taux de ménages qui ont fait face à des situations



d'insuffisance de nourriture pour tout le ménage, ont connu des baisses légères (atteignant 32,2% en septembre) : généralement cette période est caractérisée par l'installation de l'hivernage et la pratique des cultures sous pluie et de décrue dans les principales zones agropastorales.

Enfin, d'octobre à décembre la proportion de ménages qui s'exposent à des situations d'insuffisance de nourriture pour tout le ménage a atteint son minimum (22,5%) : généralement ces mois correspondent à la période post récolte où la disponibilité alimentaire est assurée par la production. C'est durant cette période que les taux d'insécurité alimentaire sont les plus faibles de l'année.

2.7.2. Stratégie d'adaptation des ménages

Pour faire face aux difficultés alimentaires qu'ils subissent, les ménages ont recours à plusieurs stratégies dont la nature et la fréquence dépendent de leur niveau de vie d'une part, mais aussi du contexte social de la population (habitudes et comportements sociaux, solidarité sociale,...) d'autre part.

Selon les résultats de l'EPCV 2014, 31,8% des ménages ont été préoccupés d'avoir suffisamment à manger, au cours des 7 derniers jours, précédant l'interview. C'est dans le milieu rural que ce taux est plus élevé. Face à cette situation, les ménages peuvent adopter plusieurs stratégies (alimentaires et non alimentaires). L'indice de stratégie d'adaptation est un indicateur qui permet d'évaluer la sévérité des stratégies adoptées par les ménages.

2.7.3. Indice des Stratégies d'adaptation (CSI)

Le CSI révèle la **sévérité** des stratégies auxquelles les ménages ont recours pour faire face à des déficits dans leur consommation alimentaire. Le statut de sécurité alimentaire des ménages est aussi illustré par les types de stratégies de survie auxquels ils recourent. Cet indice est lié uniquement à la consommation alimentaire pour apprécier et suivre l'évolution des comportements des ménages et indiquer les degrés d'insécurité alimentaire comparés dans le temps ou à partir d'un seuil de référence⁸. Cet indice mesure le comportement: (i) pour voir ce que font les gens lorsqu'ils n'ont pas accès à la nourriture; (ii) pour apprécier les adaptations qu'appliquent les ménages en termes de consommation et moyens d'existence; (iii) pour faire face au choc que peuvent impliquer des changements de consommation liés à des réductions de dépenses et une augmentation du revenu.

Tableau 2-5 : Les phases de l'Indice des stratégies d'adaptation

Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
CSI : seuil de référence, stable	CSI : seuil de référence atteint, mais instable	CSI : > référence et en Augmentation	CSI : Considérablement > à la référence	CSI : largement > à la référence

⁸ Manuel du Cadre Harmonisé: Identification et analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest/ Août 2014.

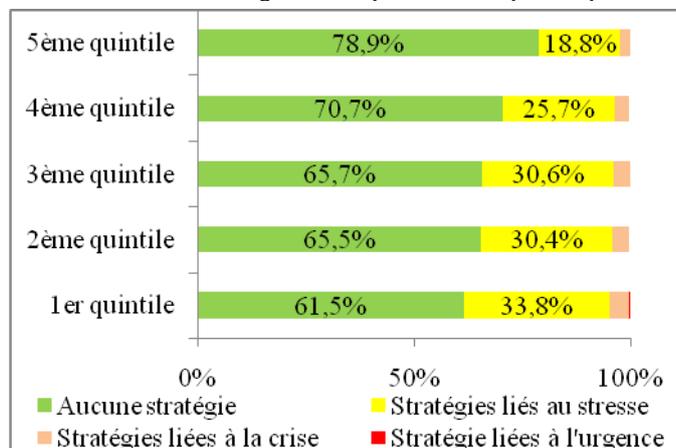
Le CSI simplifié, utilisé pour cette analyse, est basé sur cinq comportements les plus communs employés par les ménages. Un ensemble universel de coefficients de gravité des comportements a également été utilisé. Les cinq stratégies d'adaptation types et leurs coefficients ou pondération de gravité (entre parenthèse) sont :

1. Manger des aliments moins appréciés / moins chers (1,0);
2. Emprunter de la nourriture ou dépendre de l'aide d'amis ou de parents (2,0);
3. Limiter la taille des portions de repas (1,0);
4. Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants (3,0);
5. Réduire le nombre de repas pris par jour (1,0).

La plupart des ménages (70,2%) n'a adopté aucune des stratégies d'adaptation susmentionnée. Seulement 29,8% des ménages ont adopté une ou plusieurs stratégies face aux chocs liés à l'insuffisance de nourriture.

Au regard des résultats, les ménages ont le plus souvent adopté des stratégies d'endettement ou de substitutions de nourriture pour satisfaire leur consommation alimentaire : en effet, au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête, 20,9% des ménages ont dû emprunter de la nourriture, ou compter sur l'aide de parents ou d'amis pour satisfaire les besoins alimentaires de leurs ménages. Le fait de consommer des aliments moins chers que d'habitude est une stratégie adoptée par 18,8% des ménages durant la semaine de référence.

Graphique 2-22 : Indice de Stratégie d'adaptation alimentaire des ménages selon quintile de dépenses par tête



L'analyse selon le CSI montre que l'adoption de stratégie alimentaire dépend du statut de pauvreté des ménages : 39,5% des ménages les plus pauvres contre 21,1% des ménages les plus riches ont adopté des stratégies d'adaptation alimentaire au cours de la semaine de référence.

Par ailleurs, la plupart des ménages (88,4%), qui ont fait recours à des stratégies alimentaires, ont adopté des stratégies liées aux stress, 11% d'entre eux ont adopté des stratégies liées à la crise et 6% des ménages ont adopté des stratégies liées à l'urgence.

L'analyse selon le statut de pauvreté montre que les pauvres ont plus recours aux stratégies d'adaptation alimentaire pour satisfaire les besoins alimentaires des ménages.

Par ailleurs, la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages a été évoquée comme étant la principale cause de l'insuffisance de nourriture à laquelle les ménages ont dû faire face.

En effet, 30,6% des ménages considèrent que la cherté des produits sur le marché et 30,1% estiment que les faibles ressources financières sont les causes principales de cette situation d'insuffisance de nourriture pour tout le ménage.

L'analyse selon le milieu de résidence montre une différence dans l'appréciation des causes d'insuffisance de nourriture :

- ✓ En milieu rural plus de 76% des ménages considèrent que l'insuffisance de nourritures à laquelle leurs ménages ont fait face est justifiée principalement par la faiblesse des récoltes en raison de la sécheresse ou d'attaque des insectes (27,9%), de la cherté des produits sur le marché (25,6%) et de la faiblesse des ressources financières (22,7%) ;
- ✓ En milieu urbain, les ménages considèrent principalement la faiblesse des ressources financières (41,7%) et la cherté des produits sur le marché (38,3%) comme étant les principales causes de l'insuffisance en nourriture.

Chapitre 3 : PROTECTION SOCIALE

3. Principes fondamentaux et protection sociale

La protection sociale est un concept qui a suscité beaucoup de débats entre les chercheurs d'écoles de pensées différentes. Cependant, il convient de souligner que toutes les définitions adoptées par les uns et les autres, si elles sont différentes sur la forme, les objectifs visés, en revanche, sont tout de même identiques. Ainsi, la protection sociale peut être définie simplement comme l'ensemble de tous les mécanismes de prévoyance collective qui permettent aux individus ou aux ménages de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux. Il s'agit de situations pouvant provoquer une baisse des ressources ou une hausse des dépenses (vieillesse, maladie, invalidité, chômage, charges de famille, etc.)'.

3.1. Enrôlement des populations

L'Etat mauritanien a initié depuis 2011, un vaste programme d'enrôlement afin de renouveler l'ensemble des documents d'état civil et ceci grâce à un système biométrique hautement sécurisé.

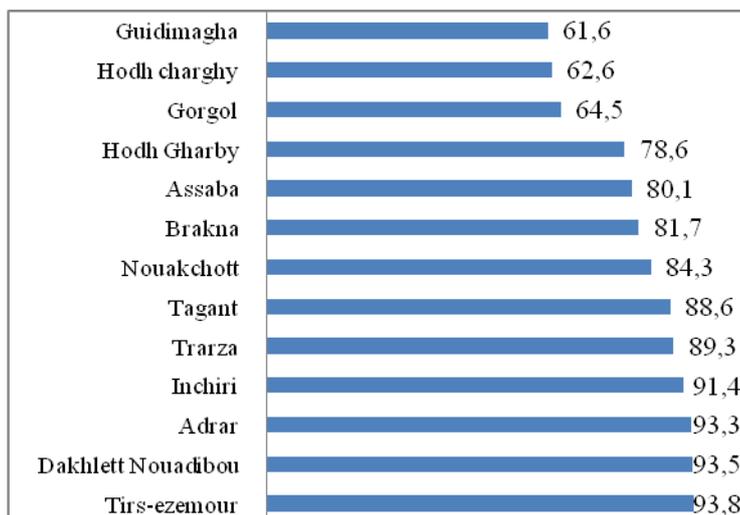
Au vu des résultats de l'enquête, l'on note globalement que plus de 78% des mauritaniens se sont déjà enrôlés et par conséquent, ils détiennent un numéro d'identification national.

Cependant, ces résultats cachent quelques disparités selon le milieu. En effet, le taux de l'enrôlement est plus important au niveau urbain (plus de 84%) que rural (près de 72%). Ces disparités sont plus importantes dans les wilayas, variant de 61,6% au Guidimagha à 93,7% au Tirs Zemmour. A Nouakchott, le taux d'enrôlement s'établit à 84% environ tandis qu'au Hodh Chargui, il est de 62,6% seulement.

En outre, vue sous l'angle des groupes Socioéconomiques du chef de ménage, la répartition révèle des déséquilibres, le taux d'enrôlement passant de 70,4% chez les indépendants agricoles à 93,6% chez les salariés du secteur public.

Par rapport au statut de pauvreté, les pauvres enregistrent un taux faible (72%) tandis que les non pauvres, sont près de 81%. Les mêmes tendances sont observées par rapport aux quintiles, le premier enregistrant près de 70% alors que le cinquième a atteint plus de 86%.

Graphique 3-1 : Taux d'enrôlement par wilaya en %



Sous l'aspect genre, les tendances sont sensiblement identiques (78% environ).

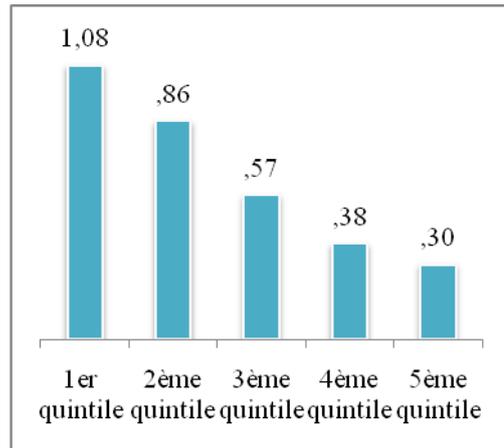
3.2. Handicap et maladie grave

Les résultats de l'enquête EPCV montrent que le pourcentage de personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie qui fait qu'un autre membre du ménage doit l'assister de manière permanente est globalement faible (moins de 1%). Il convient de souligner que quelque soit le type de répartition effectué, la prévalence des personnes souffrant d'un handicap varie entre 0 et 1% à l'exception du Gorgol où ce taux a atteint un peu plus de 3%.

Sous l'angle de la pauvreté des ménages, les résultats de l'enquête EPCV 2014 montrent que la prévalence d'un handicap est plus élevée dans les ménages pauvres. En effet : l'analyse selon le ratio de pauvreté montre que la prévalence de personne handicapée ou gravement malade (malade qui a besoin d'une assistance d'autre personne de manière permanente) est 1,2% chez les ménages pauvres contre 0,4% chez les ménages non pauvres.

Une analyse selon le quintile de dépense par tête confirme ce résultat : la prévalence d'un handicap est de 1,1% chez les ménages les plus pauvres (premier quintile) contre 0,3% pour les ménages les plus nantis (cinquième quintile).

Graphique 3-2 : Prévalence (en %) d'handicap ou de maladie grave (ayant besoin d'assistance en permanence) par quintile de dépenses par tête



Profils des handicapés ou des personnes gravement malades

Les personnes handicapées ou gravement malades (malades qui ont besoin d'une assistance d'autres personnes de manière permanente) sont en majorité des hommes (51,8% d'entre elles sont des hommes contre 48,2% des femmes). Ces personnes sont en moyenne âgées de 34 ans.

Plus de la moitié d'entre elles est âgée de plus de 30 ans, 25,7% des handicapés⁹ sont âgés entre 15-29 ans et 23,8% d'entre eux sont âgés de moins de 14 ans dont 7,3% sont des enfants de moins de cinq ans. L'analyse du lien de parenté existant entre les handicapés et les chefs de ménages montre que 45,7% des handicapés, fils des CM, 25,6% sont des CM et 11% des époux (se) des CM.

L'analyse selon certaines caractéristiques des ménages ainsi que leurs chefs montre que les handicapés vivent dans des ménages :

- ✓ de grande taille : 7,6 membres, nombre supérieur à la moyenne nationale
- ✓ où les chefs de ménages sont majoritairement des hommes : 73% des CM sont des hommes contre 27% des femmes) ;
- ✓ avec un âge moyen des CM de 57,7 ans dépassant de loin l'âge moyen des CM au niveau national (49 ans) ;
- ✓ Où 73,3% des CM sont mariés monogames et 14,9% sont veuves.
- ✓ Et le groupe socioéconomique des CM montre que 45,2% sont des inactifs, 21,7% des aides familiaux et autres occupés et 15,9% des indépendants non agricoles.

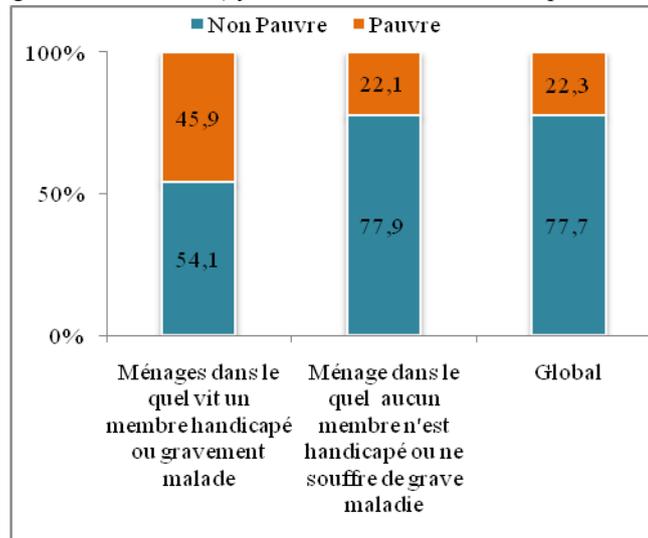
L'analyse selon le statut de pauvreté montre que la prévalence de la pauvreté est plus élevée dans les ménages où au moins un membre est handicapé. Globalement, la prévalence de

⁹ Handicapés : ce mot sera employé pour regrouper l'ensemble des personnes handicapées d'une part ainsi que les personnes gravement malade (malade qui a besoin d'une assistance d'autres personnes de manière permanente)

pauvreté des ménages en 2014 est de 22,3%. L'analyse suivant la présence d'un handicapé ou pas dans le ménage montre que :

- ✓ La prévalence de la pauvreté est de 22,1% dans les ménages où aucun membre n'est handicapé ou ne souffre de maladie grave (nécessitant une assistance en permanence) ;
- ✓ La prévalence de la pauvreté est de 45,9% dans les ménages où au moins un membre est handicapé ou souffre de maladie grave (nécessitant une assistance en permanence).

Graphique 3-3 : Prévalence de la pauvreté au niveau des ménages selon la présence ou non d'une personne handicapée ou gravement malade (ayant besoin d'une assistance permanente) (en %)



Par ailleurs, l'analyse selon les quintiles montre des résultats similaires. En effet, les ménages du premier quintile représentent 33,7% des ménages vivant avec une personne handicapée ou gravement malades tandis que les ménages du dernier quintile ne représentent que 9,3% des ménages vivant avec une personne handicapée ou gravement malade.

3.3. Programmes d'assistance

Face aux crises récurrentes que connaissent les pays du Sahel et la Mauritanie en particulier dont la dernière remonte à 2012, l'Etat ainsi que les partenaires humanitaires (les Partenaires Techniques et Financiers, les ONG nationales et internationales) ont initié, depuis plus de 20 ans, de vastes programmes d'assistance aux ménages particulièrement au profit des plus vulnérables. Les programmes mis en œuvre par les différents intervenants sont conçus pour apporter des réponses à des situations, conjoncturelles ou structurelles, enregistrées au niveau national ou dans des zones spécifiques.

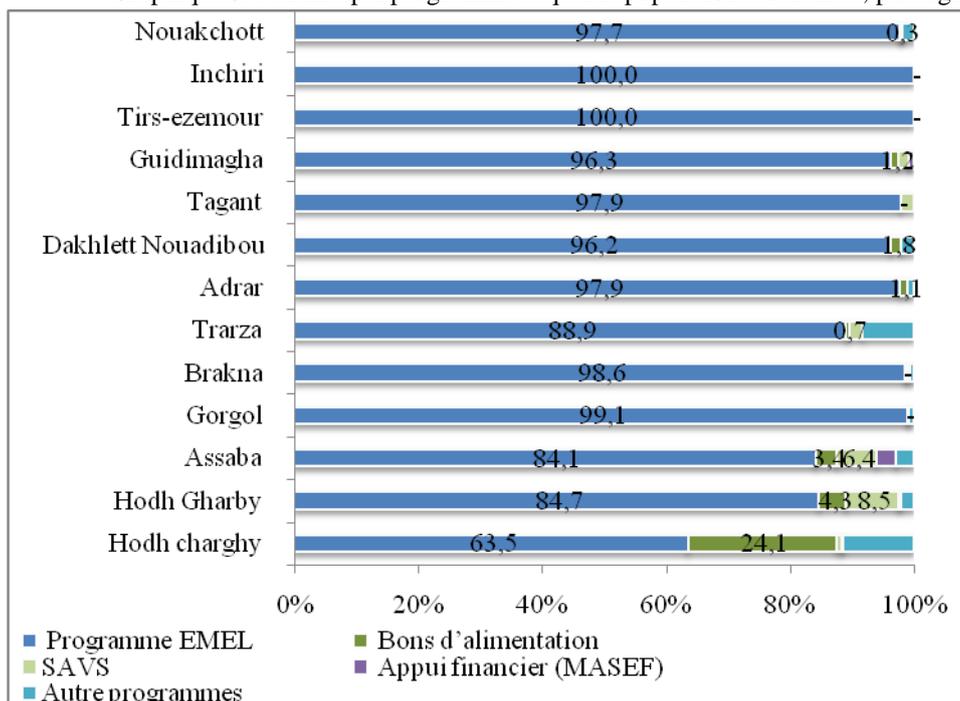
Selon les résultats de l'EPCV, 15,8% de la population mauritanienne ont bénéficié de programme d'assistance au cours des 12 derniers mois. Cependant, ces résultats cachent quelques disparités au niveau régional, variant de 3,6% au Tirs Zemmour à près de 33% au

Tagant. A Nouakchott, ce taux de bénéficiaires s'établit à 15% environ tandis qu'au Gorgol, il est de près de 25%.

La majorité (92,8%) des ménages évoque le programme EMEL (boutiques de solidarité où les principales denrées de grandes consommations à savoir riz, sucre, lait, huile sont subventionnées par l'Etat) comme principal programme d'assistance auquel ils ont bénéficié au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Quelque soit le niveau d'analyse (milieu de résidence, sexe du CM, statut de pauvreté, wilaya), ce programme représente la forme d'assistance dont bénéficie la plus grande partie de la population mauritanienne. A ce titre, 97,7% de la population urbaine contre 88,3% de celle rurale a bénéficié principalement du programme EMEL au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les bons alimentaires représentent la forme d'assistance dont bénéficient principalement 2,5% de la population. Ce programme d'assistance est plus présent au Hodh Chargui où près du quart de la population a bénéficié de ce programme. Les SAVS (Stock Alimentaire Villageois de Sécurité) représentent la principale forme d'assistance évoquée par 1,7% de la population totale.

Graphique 3-4 : Principal programme auquel la population a bénéficié, par région (en%)



Quant aux bénéficiaires du 2^{em} ou 3^{em} programme, les résultats révèlent de très faibles proportions atteignant au maximum un peu plus de 2% de la population qui ont bénéficié de 2 ou 3 programmes, au cours des 12 derniers mois.

Dans l'ensemble, la répartition de la population par rapport au deuxième principal programme d'assistance montre que le programme SAVS (Stock Alimentaire Villageois de Sécurité) occupe globalement la première place avec un taux de 26%. Il est suivi respectivement des bons d'alimentation, enregistrant près de 24% et du programme EMEL. Par rapport au milieu

de résidence, le programme SAVS occupe la première place au niveau urbain (54,3%) tandis qu'au niveau rural la première place est occupée par le programme Distribution gratuite de nourriture (CSA, PAM ou autre).

La répartition de la population par rapport au troisième principal programme montre que la distribution gratuite de nourriture (CSA, PAM ou autre) occupe globalement la première place avec un taux de 33,5%, suivie respectivement de l'appui financier (MASEF) qui enregistre près de 32%, et du programme SAVS (29%).

Le quatrième quintile semble être mieux servi par le programme Distribution gratuite de nourriture (CSA, PAM ou autre) (38,4%) et par l'appui financier (MASEF) (36,5%).

3.4. Protection des enfants

Selon les résultats de l'enquête EPCV2014, la répartition des enfants âgés de moins de 15 ans selon les conditions d'existence révèle au niveau national que 3 enfants au moins sur 5 vivent avec les 2 parents. La prédominance de ces cas est observée à tous les niveaux de répartition (sexe, milieu, wilaya, âge et quintile).

En revanche, environ 1 enfant sur 5 vit avec sa mère sachant que le père est en vie tandis que ceux vivant avec le père sachant que la mère est en vie ne représentent que 1%. Quant aux enfants ne vivant avec aucun des 2 parents en vie, la proportion est de l'ordre de 7%.

Par rapport aux quintiles de dépenses, la proportion des enfants ne vivant qu'avec la mère sachant que le père est en vie, varie de 17% à près de 24%, soit respectivement chez les plus pauvres et les plus riches.

Comparés aux résultats de l'enquête MICS2011, ceux de l'EPCV2014 enregistrent une légère baisse, environ un point de pourcentage, au niveau global pour le cas des enfants vivant avec les 2 parents. Par rapport au milieu de résidence, la proportion des enfants vivant avec les 2 parents connaissent une hausse en zone urbaine (+4,3%) et une baisse en zone rurale (-5%).

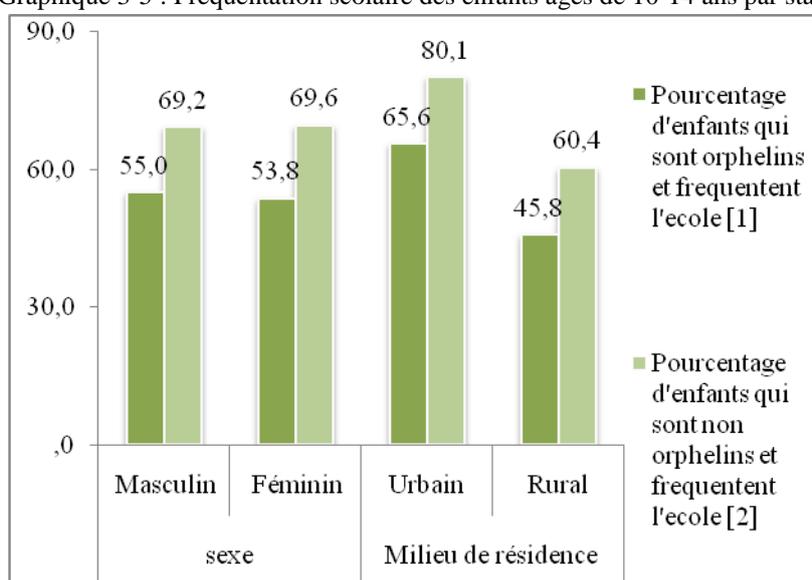
Vus sous l'angle genre, on note une légère baisse de 1 point de pourcentage au maximum, au niveau des 2 sexes. Au niveau des wilayas, le Gorgol et le Trarza ont enregistré les plus fortes baisses (-15% environ) alors que le Tirs Zemmour a connu la plus forte hausse de ces cas (près de 25%).

Quant aux enfants vivant avec la mère sachant que le père est en vie, l'on note une hausse de près de 2% en 2014 par rapport à 2011. Cette tendance haussière est observée quelque soit le sexe de l'enfant. Au niveau des wilayas, le Gorgol et le Trarza on enregistre les plus fortes hausses, soient respectivement 16% et 13,6%. En outre, par rapport aux quintiles de dépenses, on observe également une progression, à l'exception du niveau du quintile 3 qui a reculé de 1,5%.

Les enfants vivant avec l'un des parents au moins et fréquentant l'école, représentent la plus forte proportion au niveau national (près de 82%). Quant aux non orphelins fréquentant l'école, ils représentent 69% tandis que les orphelins sont de l'ordre de 54%. Les résultats révèlent quasiment les mêmes tendances par rapport aux autres niveaux de répartition (sexe et milieu).

Par rapport aux résultats de MICS2011, on observe sensiblement les mêmes tendances que ceux de l'EPCV2014 à l'exception des enfants orphelins fréquentant l'école qui ont enregistré une forte baisse (-15%) au niveau national.

Graphique 3-5 : Fréquentation scolaire des enfants âgés de 10-14 ans par statut d'orphelinat



Chapitre 4 : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA POPULATION ET DES MÉNAGES

4. Caractéristiques socioéconomiques de la population et des ménages

4.1. Principaux indicateurs du marché de travail

Les concepts et définitions utilisés dans cette partie pour le calcul des indicateurs du marché de travail sont ceux retenus par le Bureau International de Travail (BIT). Ces résultats restent comparables uniquement à ceux de l'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie, réalisée en 2012. Par contre, la comparaison avec la méthode utilisée

par les enquêtes EPCV des années précédentes est insignifiante étant donné les divergences des définitions retenues.

Les différents indicateurs sont calculés sur la base de la population en âge de travailler qui mesurent la force de travail d'une économie. Selon la définition retenue par le BIT, la population en âge de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes ayant dépassées un âge spécifié ou l'âge légal au travail conformément à la Convention (n° 138, 1973), relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi. On pourrait aussi ne pas considérer de limite supérieure de manière à couvrir de façon globale les activités de travail de la population adulte et d'observer la transition de l'emploi à la retraite et la période qui suit le départ à la retraite. Dans ce rapport, la population en âge de travailler est composée de l'ensemble des personnes âgées entre 14 et 64 ans.

4.1.1. Population active et taux d'activité

Les résultats de l'enquête EPCV 2014, situent le taux d'activité à 46,6% en 2014 contre 44,3% en 2012 selon l'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel de 2012.

Encadré 1 : Taux d'activité ou taux de participation de la main d'œuvre

Le taux d'activité des hommes (69%) reste largement supérieur à celui des femmes (27,5%). Par rapport au milieu de résidence, globalement l'écart entre le taux d'activité entre urbain et rural reste relativement faible.

Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler. Dans le cas de la Mauritanie, c'est le rapport entre la population active et celle en âge de travailler (14 – 64 ans). Il indique le niveau général de participation au monde du travail de la population en âge de travailler et l'importance relative de la main d'œuvre disponible pour la production de biens et de services dans l'économie mauritanienne. Le taux d'activité permet de connaître la part de la population en âge de travailler disponible pour l'activité économique, à produire des biens et service dans une économie.

Comme on le constate par rapport aux résultats des deux enquêtes, la faible participation des femmes peut traduire le rôle social (femmes au foyer) joué par la femme surtout en milieu urbain.

Selon la wilaya de résidence, les taux d'activité les plus élevés ont été observés au Gorgol (59,3%), à Nouakchott (52,2%), au Guidimagha (42,2%) et en Inchiri (42,2%).

Tableau 4-1 : Taux d'activité selon la résidence

	14-35 ans	36-64 ans	Total
Ensemble	37,6%	64,8%	46,6%
Urbain	40,8%	68,6%	49,7%
Rural	33,6%	60,6%	42,9%
Wilaya de résidence			
Hodh Chargui	35,5%	62,9%	44,7%
Hodh El Gharbi	30,9%	66,5%	44,1%
Assaba	35,2%	60,0%	43,3%
Gorgol	51,9%	74,5%	59,3%

A l'exception du Gorgol, dans l'ensemble des autres wilayas, le taux d'activité des hommes est au moins deux fois supérieur à celui des femmes. Pour les femmes, si le taux d'activité le plus élevé a été observé au Gorgol (47,4%), les faibles taux sont par contre dans les wilayas de Tirs Zemmour (8,6%), du Trarza (12,6%) et du Tagant (13,6%).

Brakna	30,5%	61,2%	41,0%
Trarza	19,7%	47,5%	29,4%
Adrar	31,5%	59,8%	42,5%
D. Nouadibou	37,4%	63,0%	46,6%
Tagant	25,6%	54,5%	36,4%
Guidimagha	37,3%	68,6%	47,2%
Tirs-Zemmour	31,1%	60,4%	41,5%
Inchiri	41,8%	59,9%	47,2%
Nouakchott	43,9%	70,5%	52,2%
Pauvreté			
Non pauvre	38,8%	65,4%	47,8%
Pauvre	34,5%	63,0%	43,4%

Selon l'âge du chef de ménage, le taux d'activité reste plus élevé pour les ménages dirigés par des personnes âgées entre 25 et 34 ans, 57,4%. Selon le groupe d'âge, paradoxalement, le taux d'activité des personnes âgées entre 35 et 64 ans (64,8%) reste supérieur à celui des jeunes âgés entre 14 et 34 ans (37,6%).

Selon l'état matrimonial du chef de ménage, les taux d'activité des personnes jamais mariées (60,4%) et les divorcées (48,1%) sont les élevés. On remarque que pour les femmes, le taux d'activité le plus élevé est celui des femmes divorcées, 39,4%. Selon le statut socio-économique du chef de ménage, les ménages dirigés par des personnes inactives ont le plus faible taux de participation, 29,7% ce qui rend leurs membres plus vulnérables.

Selon le sexe du chef du ménage, le taux d'activité est légèrement plus élevé pour les ménages dirigés par des hommes (48,2%) que ceux dirigés par les femmes (42,6%).

Pour les ménages dirigés par des femmes, le taux d'activité est de 56,1% pour les hommes et de 35,4% pour les femmes. Par contre pour les ménages dirigés par des hommes, le taux d'activité est de 72,4% pour les hommes contre 23,5% pour les femmes.

Par rapport à la pauvreté, le taux d'activité des non pauvres est estimé à 47,8% ce qui est supérieur à celui des pauvres (43,4%). Dans les deux cas de figure, le taux d'activité des hommes est au moins deux fois et demie supérieur à celui des femmes.

Concernant la répartition de la pauvreté, le taux d'activité est plus élevé au niveau du quintile le moins pauvre (49,4%) comparativement au quintile le plus pauvre (42,2%). Ce constat reste valable pour les deux sexes. Selon le groupe d'âge, le taux d'activité des jeunes de 14 à 35 ans au niveau du quintile le plus pauvres (34%) est inférieur à celui du même groupe pour le quintile le moins pauvre (41,1%).

4.1.2. Population occupée et taux d'occupation

La population occupée représente 40,6% de la population en âge de travailler contre 39% résultant de l'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel de 2012. Selon le milieu de résidence, 55,4% de cette population occupée réside en milieu urbain en raison de la forte concentration des activités au niveau des grands centres urbains. La répartition par

sexe de la population occupée montre une très forte disparité entre les hommes (70%) et les femmes (30%).

Encadré 2 : Population occupée et taux d'occupation

La population occupée (ou active occupée) comprend « toutes les personnes ayant dépassées un âge spécifié (population de 14-64 ans dans le cas de la Mauritanie) qui, durant une brève période de référence spécifiée (7 derniers jours dans le cas de la présente enquête), étaient pourvues d'un emploi salarié ou d'un emploi non salarié conformément à la résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi par la 13^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail d'octobre 1982.

Un des principaux indicateurs d'analyse de l'activité économique est le taux d'occupation. Le taux d'occupation représente la part des personnes employées (selon la résolution de la 13^{ème} CIST) de la population active, dans la population en âge de travailler dans un pays.

La répartition de la population occupée par groupe d'âge montre la prédominance des personnes âgées entre 20 et 39 ans qui représentent 49,8%. Pour les femmes actives, 52% sont âgées entre 20 et 39 ans contre 48,9% pour les hommes.

Par rapport aux résultats de l'Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENRE-SI 2012), 63% de la population occupée sont âgées entre 20 et 39 ans. A l'EPCV 2014, l'analyse de ce groupe d'âge selon le milieu montre qu'en milieu urbain, 52,9% de l'occupation économique concerne une tranche d'âge 20- 39 ans. Par contre en milieu rural, le travail économique touche plutôt la tranche d'âge comprise en 25 et 44 ans qui représente 47,3%.

Sur la base des données de l'EPCV 2014, la population occupée est en grande partie concentrée à Nouakchott (33,3%), au Hodh Chargui (11,1%), au Gorgol (10,8%), en Assaba (8,7%), au Hodh Gharbi (7,6%) et au Guidimagha (7,1%).

Dans les wilayas du Gorgol, du Guidimagha, du Hodh Gharbi, les taux d'occupation des deux milieux sont à des niveaux similaires. Le taux d'occupation présente des fortes disparités entre les hommes (59,3%) et les femmes (23,2%). Par wilaya, cette disparité reste plus forte au Tirs Zemmour, à D. Nouadhibou et en Adrar. Par contre, c'est dans les wilayas du Gorgol et du Brakna que cette disparité entre les taux d'occupation des hommes et des femmes est la plus faible.

Par rapport au milieu de résidence, l'analyse du taux d'occupation montre qu'il est légèrement plus élevé en milieu urbain (41,2%) qu'en milieu rural (39,9%), contrairement aux résultats de l'enquête nationale de référence sur l'emploi de 2012.

En ce qui concerne la wilaya et le milieu de résidence, il se dégage que pour les wilayas de Nouadhibou, du Trarza, du Tagant, du Brakna et du Hodh Chargui, les taux d'activités urbains sont supérieurs à ceux du milieu rural. Quant au sexe, les résultats montrent que quelque soit le milieu, le taux d'occupation des hommes est deux fois et demie plus élevé que celui des femmes.

Population occupée et groupe socio-économique

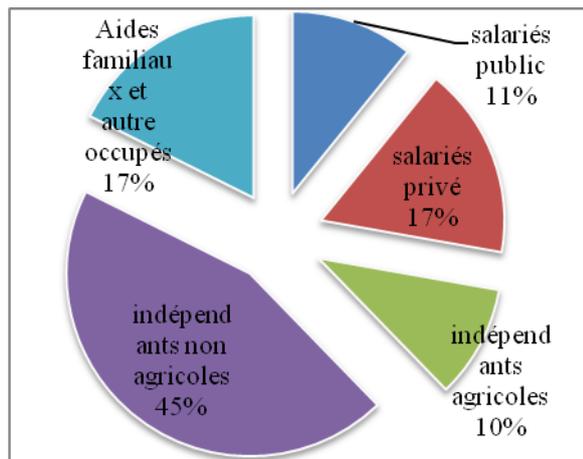
En considérant le groupe socio-économique du chef de ménage, 54,6% de la population occupée appartient à des ménages dirigés par un indépendant dont 44,6% de travailleurs non agricoles. Seulement 27,8% de la population occupée est dirigée par un chef de ménage salarié dont 17% des salariés du secteur privé.

La répartition de la population occupée selon l'activité principale montre la prédominance des activités de commerce (25,2%) et des activités de l'agriculture ou de l'élevage (18,8%). Les activités des bâtiments et travaux publics, jugées déterminantes dans la création d'emploi ne représentent que 5,5% de la population occupée.

Les services sociaux, l'éducation et la santé, occupent 6,1% de la population active occupée en 2014. Les activités de transport et de télécommunications et les autres activités de services représentent respectivement 3,8% et 28,8% de la population occupée. La répartition de la population occupée reste similaire selon le groupe d'âge, les jeunes (14 -35 ans) sont autant dans les activités de commerce, élevage et services divers que les personnes âgées (36 -64 ans). Par contre, les personnes âgées (36 -64 ans) sont plus présentes dans les activités de l'administration, de l'éducation et de l'agriculture. Par contre, les jeunes (14- 35 ans) sont plus représentés dans les activités de bâtiments et travaux publics, des télécommunications ainsi que les activités de services.

Selon le niveau de formation, 46,8% de la population occupée est sans aucun niveau de formation, 20,6% ont atteint le niveau secondaire et 17,6% ont atteint le niveau primaire. On retrouve les individus occupés et n'ayant aucun niveau de formation généralement dans les activités de commerce (24,8%), dans les activités de services divers (39,9%) et dans les activités agro-pastorales (24,7%). Les individus occupés ayant un niveau secondaire sont dans des activités très diverses mais majoritairement dans les activités de commerce (21,2%), dans l'administration (18,1%), dans le domaine de l'éducation (14,5%) et dans les activités de services divers (21,3%). Les individus occupés ayant suivi un enseignement technique ou professionnel, sont plus employés dans les services (40,8%), au niveau de la santé (16,5%), du secteur des bâtiments et travaux (12,9%) et dans les activités de transport (6,4%).

Graphique 4-1 : Répartition de la population occupée selon le groupe socio-économique du chef de ménage



4.1.3. Population en chômage et taux de chômage

Encadré 3 : Chômage et taux de chômage

Est considéré comme chômeur, toute personne qui remplit simultanément les trois critères (chômage au sens large) : (i)- âgée entre 14 et 64 ans, (ii)- sans emploi et (iii)- disponible pour travailler immédiatement (ou au plus dans 15 jours).

Le taux de chômage est donc le rapport entre la population au chômage et la population active correspondante. Dans ce rapport, le taux de chômage calculé prend en compte principalement les trois critères définis plus haut en relâchant le critère de recherche : (i)- « En âge de travailler (14 -64 ans) », (ii)- « Sans emploi », (iii)- « disponible pour travailler dans au plus 15 jours ».

Partant des critères définis dans l'encadré précédent et selon les résultats de l'enquête EPCV 2014, le taux de chômage est estimé à 12,9% au niveau national contre 10,1% en 2012. Il est surtout un phénomène urbain (17,2%) plus que rural (6,9%) en 2014.

Le chômage des femmes (19,3%) reste plus élevé que celui des hommes (9,9%). En milieu urbain, le taux de chômage des femmes urbaines est estimé à 24,8%, niveau supérieur à celui des hommes ruraux. En milieu rural, le constat est semblable avec un taux de chômage des femmes estimé à 11,7% contre 4,6% des hommes ruraux.

Par ailleurs, le chômage touche autant les pauvres (13%) que les non pauvres (12,8%).

De la répartition de la pauvreté, il ressort que le chômage est indépendant du niveau de pauvreté. En effet, le taux de chômage du quintile le plus pauvre est (12,3%) et il reste légèrement supérieur à celui du quintile le moins pauvre (11,6%). Quelque soit le quintile, le taux de chômage des femmes est deux fois supérieur à celui des hommes.

Le chômage demeure une problématique qui touche plus les jeunes (14-34 ans) avec un taux de chômage estimé à 21% en 2014 contre 3,6% pour les personnes âgées entre 35 et 64 ans. Le chômage des jeunes en milieu urbain est encore plus préoccupant avec un taux de 27,4% contre 11,3% en milieu rural.

Par contre, on constate que le taux de chômage évolue inversement avec l'âge. En effet, pour les personnes âgées de plus de 35 ans, le taux de chômage est inférieur à 5%.

Graphique 4-2 : Evolution du taux de chômage entre 2012 et 2014

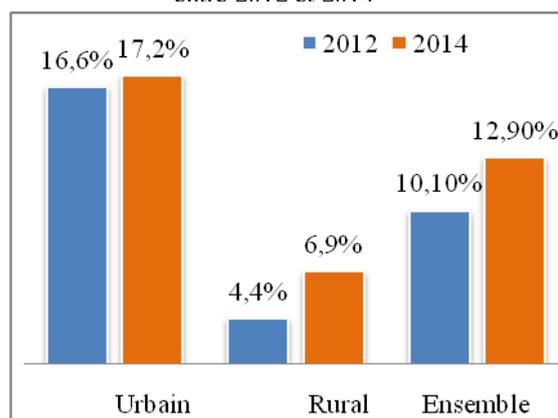


Tableau 4-2 : Taux de chômage selon la Wilaya et milieu

	Urbain	Rural	Total

La lecture par wilaya de résidence montre que le chômage des jeunes touche en grande partie les grands centres urbains, Nouadhibou (34,6%) et Nouakchott (31,6%).

Hodh Chargui	14,3%	10,0%	11,0%
Hodh El Gharbi	13,8%	3,6%	6,0%
Assaba	10,5%	7,9%	8,7%
Gorgol	5,0%	4,5%	4,7%
Brakna	8,0%	6,8%	7,0%
Trarza	5,5%	9,0%	7,7%
Adrar	21,2%	2,2%	12,8%
D. Nouadhibou	20,0%	14,9%	19,8%
Tagant	13,2%	10,5%	11,2%
Guidimagha	8,2%	5,3%	6,1%
Tirs-Zemmour	8,8%	13,7%	9,1%
Inchiri	16,2%	27,8%	17,9%
Nouakchott	20,3%		20,3%
Ensemble	17,1%	6,9%	12,9%

Par rapport au sexe, le chômage des jeunes filles (24,6%) est plus important que celui des jeunes garçons (19,5%). Le taux de chômage des jeunes divorcés (29%) et veufs (24%) sont les plus élevés selon le statut matrimonial.

En tenant compte de l'âge du chef de ménage, le taux de chômage est plus élevé chez les ménages dirigés par des personnes âgées de 45 ans et plus avec un taux de chômage supérieur à 14%. Le chômage des jeunes est plus observé chez les ménages dont le chef est âgé entre 45 et 54 ans avec un taux de 29,1%.

En référence au niveau d'instruction du chef de ménage, le taux de chômage est de 23,1% chez les ménages ayant un chef diplômé du secondaire technique ou professionnel.

4.1.4. Taux d'emploi vulnérable

Le taux *d'emploi vulnérable* ou la proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée est mesuré par le rapport entre le nombre des travailleurs pour leur compte propre et des travailleurs familiaux non rémunérés dans la population occupée rapporté au nombre total d'emploi (population occupée).

Les travailleurs pour leur propre compte et les travailleurs familiaux sans rémunération ne sont pas seulement des travailleurs à faible revenu, mais ils ont aussi des niveaux d'éducation bas et sans protection sociale.

Selon les résultats de l'enquête EPCV 2014, le taux d'emploi vulnérable est de 54,6% contre 54,1% issu de l'enquête nationale de référence de 2012. L'analyse par milieu de résidence montre que paradoxalement, les emplois vulnérables sont plus élevés en milieu urbain (51,6%) qu'en milieu rural (48,4%). Par sexe, les emplois des hommes restent plus fortement vulnérables que ceux des femmes. Par wilaya de résidence, les emplois vulnérables sont présents à Nouakchott (29,3%), au Hodh Chargui (13,5%) et au Gorgol (12,7%). Les travailleurs vulnérables sont généralement occupés dans les secteurs du commerce (31%), des services (27,6%) et de l'élevage (16,9%).

4.1.5. Taux d'auto-emploi

Le taux d'auto-emploi, est la part des travailleurs pour compte propre dans l'emploi global. Cet indicateur mesure la capacité de la population active à créer des activités économiques

compte tenu de la faiblesse de l'emploi salarié. Selon les résultats de l'EPCV 2014, le taux d'auto-emploi représente 50,6% contre 45% en 2012. Ce qui montre une bonne orientation des individus à créer leurs propres activités comme mode privilégié d'accès à l'emploi et d'amélioration de leurs conditions de vie.

L'analyse par sexe montre que les hommes sont plus entreprenants avec un taux d'auto-emploi de 75,2% contre 40% en 2012. Par milieu de résidence, la répartition de l'auto-emploi donne (52,9%) en urbain contre (47,1%) pour le rural. Les activités d'auto-emploi sont plus développées dans le domaine du commerce, de l'élevage, de constructions ainsi que dans les services divers.

4.1.6. Taux de sous-emploi lié au temps de travail

Le taux de sous-emploi lié au temps de travail désigne le rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine et l'emploi total.

Ces individus doivent être disponibles pour travailler plus et/ou à la recherche d'un travail supplémentaire. Il permet de saisir la population occupée mais vulnérable. Le sous-emploi lié à la durée du travail concerne, les personnes occupées, travaillant moins de 40 heures par semaine mais disposées à travailler plus. D'après les analystes, les occupés qui ne sont pas employés à plein temps et désirant travailler davantage pour gagner plus, sont donc sous-employés et le sous-emploi est l'une des principales causes de la pauvreté.

Des résultats de l'enquête, il résulte que le taux de sous-emploi lié à la durée du travail est de 19,2% en 2014 contre 10,6% en 2012. Dans la plupart des cas, ce sous-emploi est lié à la mauvaise conjoncture du moment, ou aux limites horaires fixées par l'employeur. Ce type de sous-emploi touche les occupés n'ayant aucun niveau de formation (49,2%) ou des occupés ayant atteint au plus le niveau primaire (28,1%). Cette tendance reste observable quelque soit le quintile. Paradoxalement, le sous-emploi lié au temps de travail touche plus les quintiles les plus riches. En effet, de la répartition de la population touchée par le sous-emploi lié au temps de travail, il ressort que 52% de ce groupe d'occupés appartient aux deux derniers quintiles (les moins pauvres) contre 25% qui appartiennent aux deux premiers quintiles (les plus pauvres).

4.1.7. Travailleurs dans des emplois précaires

Les travailleurs occupés dans des emplois occasionnels, saisonniers et temporaires sont très exposés aux risques liés à la perte de l'emploi et la faiblesse des revenus. Cet indicateur est la proportion des personnes occupées dans des emplois considérés précaires ou, en d'autres termes, instables et non sûrs (travailleurs occasionnels, saisonniers et temporaires) par rapport au total des emplois.

Les résultats de l'enquête EPCV 2014 révèlent que 1,6% des travailleurs occupent des emplois occasionnels, saisonniers ou temporaires. Les emplois précaires sont très généralement localisés en milieu rural (69,3%). Selon le sexe, la proportion des hommes occupés dans des emplois précaires reste largement plus élevée (89%) que celle des femmes.

4.1.8. Population inactive

La population inactive à l'EPCV 2014 représente 44,4% de la population totale composée principalement de jeunes. En effet, les jeunes âgés de moins de 14 ans représentent 36,7% et les jeunes âgés entre 14 et 35 ans 44,3%. Selon la situation, environ 42,6% sont des élèves ou étudiants et 23% sont des femmes aux foyers.

Parmi la population inactive, on note le groupe de jeunes âgés 14 et 35 ans qui ne sont ni occupés ni à l'école qui représentent 30,4% de la population inactive. Ces jeunes résident majoritairement en milieu urbain (56,8%) et principalement à Nouakchott (34%). Ils sont composés de personnes n'ayant jamais travaillées (44%) et de femmes aux foyers (34%).

La répartition de la population inactive selon le sexe montre qu'elle est majoritairement féminine (63%). Les hommes inactifs sont constitués des élèves ou étudiants (62%), alors que pour les femmes inactives sont surtout des femmes aux foyers (36%) ou des élèves (31%).

Selon le niveau de formation, 38% de la population inactive est sans aucun niveau de formation, 31% ont le niveau du primaire et 19,7% ont atteint le niveau secondaire. Les individus ayant le niveau supérieur ou ayant suivi une formation technique ou professionnelle sont faiblement représentés dans la population inactive.

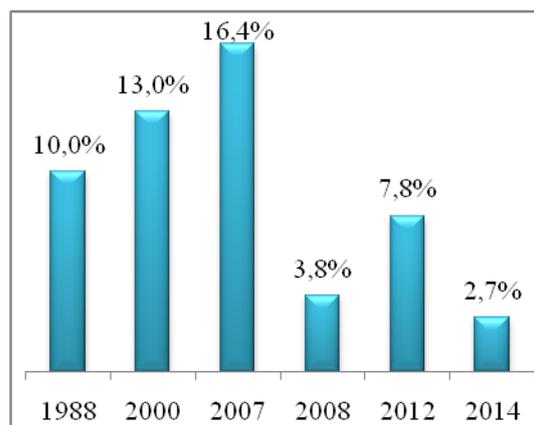
4.1.9. Travail des enfants

Le concept « enfants » désigne ici les individus âgés entre 10 à 17 ans afin de mesurer le travail des enfants. Selon les résultats de l'enquête EPCV 2014, dans la population occupée, se trouvent des individus n'ayant pas encore l'âge légal de travail conformément à la législation du travail. Parmi les enfants âgés entre 10 et 17 ans, environ 2,7% sont occupés.

L'analyse selon le sexe, montre que parmi les enfants occupés, 64% sont des jeunes garçons, résultats similaires à ceux de l'enquête nationale de référence sur l'emploi (60,8%) de 2012.

Selon la wilaya de résidence, les enfants occupés résident principalement au Gorgol (43,5%), à Nouakchott (12%), au Hodh Chargui (12,2%) et au Guidimagha (8,7%). Le travail des enfants dans la wilaya du Gorgol concerne autant des filles que des garçons mais reste dominant en milieu rural (74,2%).

Graphique 4-3 : Taux de travail des enfants



4.2. Avoirs et conditions de vie des ménages

La Mauritanie a connu de manière générale une croissance démographique assez importante et en particulier une croissance urbaine spectaculaire en 30 ans, le cas de la ville de Nouakchott étant un exemple frappant. Ce phénomène pose le problème d'accès à un habitat décent. En effet, l'habitat joue un rôle fondamental dans l'amélioration des conditions de vie des populations et dans la réduction de la pauvreté en créant notamment de meilleures conditions de santé et en offrant aux ménages la possibilité de pouvoir disposer d'un espace sécurisé permettant en particulier la création d'une activité, point de départ de leur développement économique.

L'objet de cette section est d'examiner les avoirs et conditions de vie des ménages à travers le logement occupé ainsi que ses caractéristiques, les biens durables et leurs avoirs en capital agricole et non agricole.

4.2.1. Logement et caractéristiques du logement

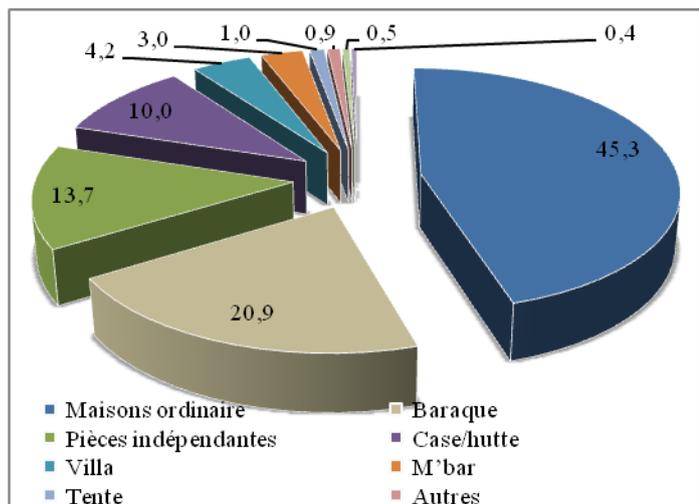
4.2.1.1. Logement

❖ Types d'habitat

Au niveau national, les types principaux de logement occupés par les ménages 2014 peuvent être classés en 3 catégories :

- ✓ **Habitats précaires (type3)** (Tente, Case/hutte, Baraque et M'bar) occupés globalement par 35,9% des ménages. Parmi les habitats précaires, on note la prédominance des logements de type baraques et Case/hutte qui sont occupés respectivement par 20,9% et 10% des ménages ;
- ✓ **Habitats sédentaires ordinaires (type2)** : ce type d'habitat dominant (représentant 62,1% des types d'habitats occupés par les ménages) est constitué de « maisons ordinaires » et des « pièces indépendantes ». Ce type d'habitat est généralement caractérisé par une surface bâtie de 100 m², les chambres (2- 3 en moyenne) sont construites en ciment et leurs toits sont en béton ou en Zinc. Des matériaux ordinaires sont utilisés pour la finition (plomberie, peinture, etc.) ;

Graphique 4-4 : Répartition des ménages selon le type principal de logement occupé en 2014 (en %)

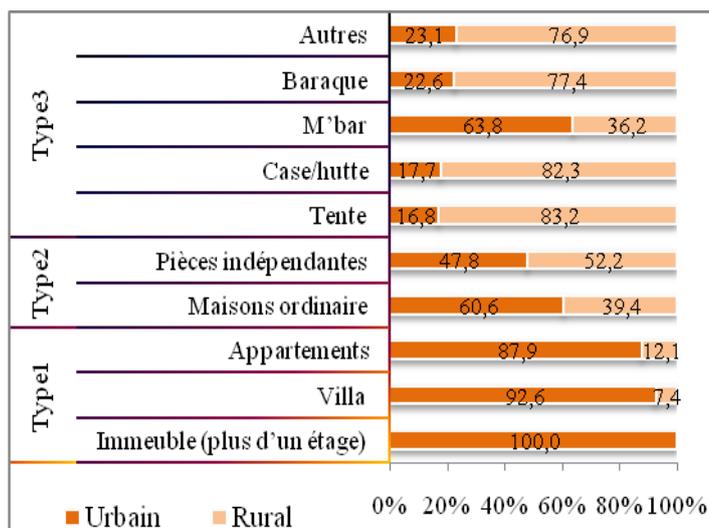


✓ **Habitats haut standing (type1)** : occupés par 6,6% des ménages, ces habitats sont composés de villas, d'appartements et d'immeubles à étages.

Une comparaison entre les résultats des EPCV 2008 et 2014 montre des résultats similaires avec une légère détérioration des conditions d'habitat en 2014 : En 2008, 32,5% des ménages vivaient dans des habitats précaires contre 35,9 en 2014. Le nombre de ménages vivant dans des habitats nomades (tentes) est en constante baisse, passant de 3,5% en 2004 à 1,9% en 2008 ; cette proportion est de 0,8% en 2014.

L'analyse des structures d'habitation par milieu de résidence, wilayas et niveau de pauvreté montre des résultats disparates. En effet, les résultats révèlent une forte concentration des habitats hauts standing (villa appartements et immeubles) en milieu urbain : 93,5% des ménages occupant ce type d'habitat sont en milieu urbain contre 6,5% en milieu rural. Plus de la moitié (54,2%) des ménages logeant dans les habitats sédentaires ordinaires sont en milieu urbain contre 45,8% en milieu rural.

Graphique 4-5: Répartition des ménages selon le type principal de logement occupé en 2014 selon le milieu de résidence (en %)



Par ailleurs, les habitats précaires sont plutôt concentrés en milieu rural, exception faite des habitats de type « M'bar » plus concentrés en milieu urbain (63,8% contre 36,2% en milieu rural).

L'analyse par wilaya montre que les habitats de type haut standing sont majoritairement observés dans deux wilayas : Dakhlet Nouadhibou et Nouakchott où on compte respectivement 25,8% et 14,7%. Dans la quasi majorité des wilayas à l'exception de l'Assaba et du Hodh El Gharbi plus de la moitié des ménages vivent dans des habitations sédentaires ordinaires. Les habitations précaires sont fortement concentrées dans les wilayas du Hodh El Gharbi et de l'Assaba avec respectivement 81,2% et 58,8%.

La précarité de l'habitat est un déterminant du niveau de pauvreté des ménages. En effet, l'analyse des résultats montre que 12,2% des ménages les plus riches (cinquième quintile) vivent dans les habitats haut standing (villa, appartement, immeuble) contre 3,8% des ménages les plus pauvres (premier quintile). De plus, 46,2% des ménages du 1^{er} quintile contre 20,2% des ménages du 5^{em} quintile vivent dans des habitats précaires.

La densité d'occupation des chambres (nombre moyen de personnes occupant une pièce dans le logement) permet de mieux appréhender les conditions de logement des populations.

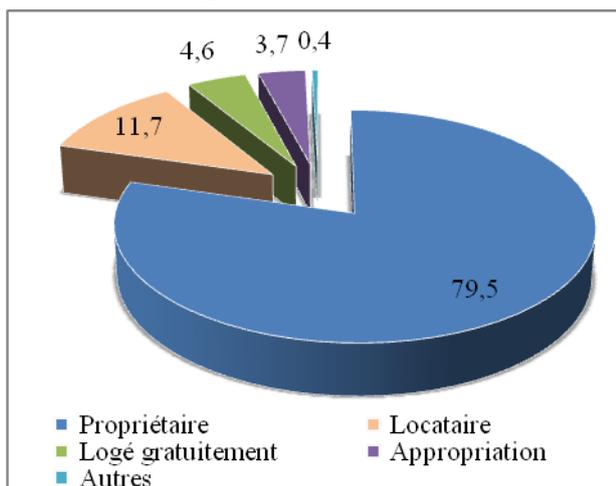
Au regard des résultats de l'EPCV 2014, trois individus en moyenne partagent une chambre dans le logement. Ce ratio est de 2,6¹⁰ individus/chambre en milieu urbain contre 3,6 en milieu rural. La densité d'occupation des chambres est plus élevée chez les ménages pauvres : en effet, 4,8 individus en moyenne partagent une chambre dans le logement des ménages chez les plus pauvres (premier quintile) alors que moins de 2 personnes partagent une chambre dans le logement des ménages les plus riches.

❖ *Statut d'occupation du logement*

La plupart des ménages est propriétaire du logement occupé : 79,5% des ménages sont propriétaires de leurs lieux d'habitation contre 11,7% des ménages locataires.

En outre, l'examen des résultats par milieu de résidence révèle une forte prédominance des ménages propriétaires du logement occupé en milieu rural : 93,6% des ménages ruraux et 64,9% des ménages urbains sont propriétaires du logement occupé. La location de lieux d'habitation est presque absente en milieu rural : en effet, 23,5% des ménages urbains contre 0,4% en milieu rural.

Graphique 4-6 : Répartition du statut d'occupation du logement en 2014 (en%)

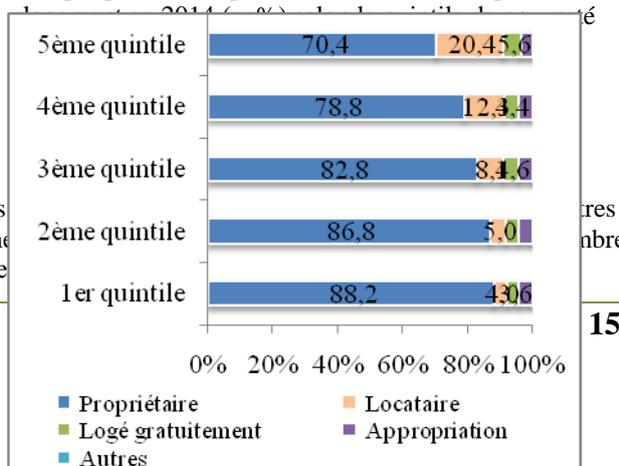


La proportion de ménages propriétaires de leurs logements a connu une hausse considérable comparativement aux résultats de l'EPCV 2008 : le taux de ménage propriétaire de leurs logements en milieu urbain est de 64,9% en 2014 contre 52,6% en 2008. Cette progression est plus vécue à Nouakchott où 41,5% des ménages étaient propriétaires de leurs logements en 2008 contre 57,4% en 2014. Cette hausse s'expliquerait en partie par le vaste programme de distribution de lots (Garza) aux ménages dans certains quartiers.

En considérant les ménages du premier quintile comme étant les plus pauvres et ceux du cinquième quintile comme les moins pauvres, l'on observe un contraste qui existe par rapport au statut d'occupation du logement en tant que propriétaire entre les ménages pauvres et les ménages non pauvres. En effet, le statut de propriétaire de logement diminue progressivement avec les quintiles, passant de plus de 88,2% pour le premier quintile à 70,4% au cinquième quintile.

Cependant, le taux de ménages locataires est supérieur chez les ménages non pauvres : 20,4% des ménages les plus

Graphique 4-7 : Répartition du statut d'occupation du logement en 2014 (en%) par quintile de pauvreté



¹⁰ La disparité des densités d'occupation des chambres caractéristiques des ménages est plus expliquée par une différence de nombre de chambres est sensiblement le même quelque

riches contre 4,3% des ménages les plus pauvres sont locataires.

Par ailleurs, au niveau des wilayas, des disparités sont également constatées. S'il est vrai que dans la quasi-totalité des wilayas, les ménages propriétaires de leurs logements sont fortement majoritaires, soit plus de 2 ménages sur 3, il y a lieu de noter trois exceptions : Nouakchott (57,4%), Dakhlet Nouadhibou (64,4%) et Tirs-Zemmour (62,2%). Une telle situation dans ces wilayas pourrait s'expliquer en partie par le fait qu'ils soient des pôles d'attraction de par leur rôle politique, administratif et/ou économique.

4.2.1.2. Caractéristiques du logement

Un certain nombre de caractéristiques du logement sont identifiés à travers cette section en vue de mieux cerner les conditions de vie des ménages. Ainsi, il sera examiné successivement les sources d'approvisionnement en eau potable, l'énergie utilisée pour l'éclairage, les types de toilettes dans les ménages et enfin le combustible pour la cuisson.

❖ Eau potable

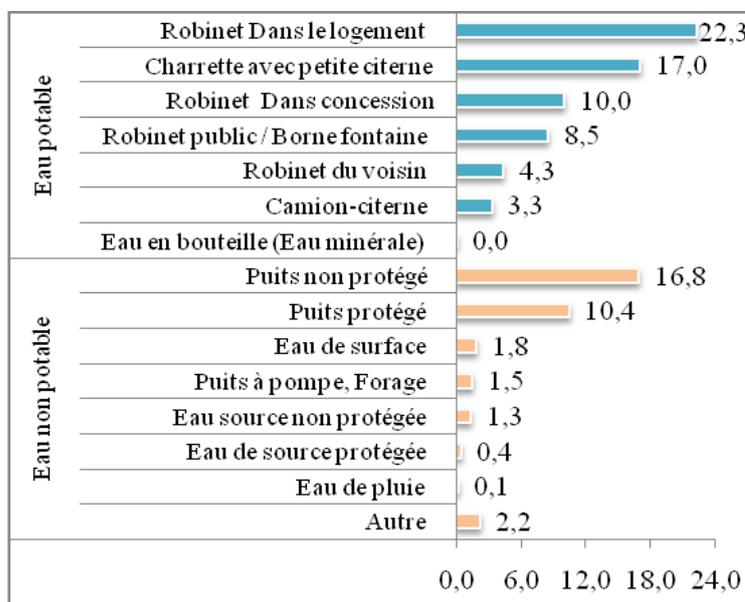
Le but de cette section est d'apprécier la qualité de l'eau que les ménages utilisent principalement pour la boisson. Cela passe par l'appréciation des sources d'eau utilisées sachant la forte dépendance entre la qualité de l'eau et la source de provenance. Etant donné qu'une mauvaise qualité de l'eau constitue un réel problème de santé parce que favorisant le développement de plusieurs maladies (diarrhée, choléra, etc.).

Au vu des résultats, un robinet dans le logement (22,3%), charrette avec petite citerne (17%) et puits non protégés (16,8%) représentent les principales sources d'approvisionnement en eau de plus 56,1% des ménages.

L'analyse du niveau de potabilité¹¹ de l'eau consommée par les ménages montre que près de deux ménages sur trois (65,4%)

consomment de l'eau potable et 34,6% des ménages consomment de l'eau à risque (issue de sources exposées à des contaminations). L'analyse des ménages consommant de l'eau potable montre que près de la moitié d'entre eux (49,3%) dispose de robinet interne (dans le logement

Graphique 4-8 : Principale source d'approvisionnement en eau de boisson des ménages (en %)



¹¹L'eau potable est définie comme toute celle issue de l'une des sources suivantes : Robinets (interne et externe), citerne, revendeur et fontaine publique.

ou la concession). Plus du quart de ces ménages s’approvisionnent en eau à partir des charretiers.

Par ailleurs, près de huit ménages sur dix consommant de l’eau à risque (non potable) s’approvisionnent principalement à partir des puits (protégés (48,7%) et non protégés (30,1%).

L’analyse des résultats selon le milieu de résidence montre que l’eau consommée par la grande majorité des ménages urbains est potable contrairement aux ménages ruraux qui s’approvisionnent principalement en eau provenant de sources non potables. En effet :

- ✓ 95,4% des ménages urbains consomment de l’eau potable. 41,9% de ces ménages ont des robinets internes, plus du tiers (38,9%) s’approvisionnent au près des revendeurs (des charretiers (33,7%), des camions citernes (5,2%)). Seul 4,6% des ménages urbains consomment de l’eau qui proviennent de sources à risques dont principalement (à plus de 80%) de l’eau de puits ;
- ✓ Plus du tiers des ménages ruraux consomment de l’eau potable (36,6%). Cependant, la grande majorité (63,4%) des ménages ruraux consomment de l’eau non potable : la plupart d’entre eux (78,6%) consomment de l’eau de puits (puits protégés (49,2%) et puits non protégés (29,4%)).

Tableau 4-3 : Source d’approvisionnement en eau selon le milieu de résidence (en %)

Potabilité	Source d'approvisionnement en eau	Milieu de résidence		Ensemble
		Urbain	Rural	
Eau non potable	Autre	0,7	3,6	2,2
	Eau de pluie	0,0	0,3	0,1
	Eau de surface (rivière, fleuve	0,0	3,6	1,8
	Eau source non protégée	0,1	2,6	1,3
	Eau de source protégée	0,1	0,7	0,4
	Puits à pompe, Forage	0,1	2,8	1,5
	Puits protégé	1,8	18,7	10,4
	Puits non protégé	1,9	31,2	16,8
Eau potable	Eau en bouteille (Eau minérale)	0,0	0,0	0,0
	Camion-citerne	5,2	1,5	3,3
	Robinet du voisin	6,0	2,7	4,3
	Robinet public / Borne fontaine	8,5	8,5	8,5
	Robinet Dans concession, cour ou parcelle	8,6	11,3	10,0
	Robinet Dans le logement	33,3	11,7	22,3
	Charrette avec petite citerne / tonneau	33,7	0,9	17,0
Total		100,0	100,0	100,0

Par rapport aux quintiles, il y a lieu de remarquer une tendance croissante de l’accès à l’eau potable par les ménages. En effet, au niveau des ménages les plus pauvres (appartenant au premier quintile), seul 39,3% ont accès à l’eau potable, alors que pour les ménages les plus riches, l’accès à l’eau potable se situe à près de 82,3%.

L’analyse des résultats permet de constater des disparités sur les sources d’approvisionnement en eau ainsi que la qualité de l’eau consommée par les populations. En effet :

- La consommation d'eau potable est assurée pour plus de la moitié des ménages des wilayas de Dakhlet Nouadibou (99,6%), de Nouakchott (99,1%), du Tirs-Zemmour (97,5%), de l'Inchiri (94,2%), du Trarza (88,8%), de l'Adrar (63,7%), du Brakna (63,1%) et du Tagant (57%). La source d'approvisionnement en eau potable est cependant différente selon les wilayas susmentionnées. A Dakhlet Nouadibou (74,8%), au Trarza (69,8%) et en Inchiri (66,8%) les ménages disposent de robinet interne. Par contre, plus de la moitié (58,1%) des ménages de la capitale (Nouakchott) s'approvisionnent en eau grâce aux revendeurs d'eau (charretiers (54,4%) et camion citerne (3,7%)).
- Les puits constituent la principale source d'approvisionnement en eau de boisson pour plus de la moitié des ménages des wilayas du Guidimagha (69,2%), du Hodh Chargui (66,4%) et du Hodh El Gharbi (55,7%).

❖ Eclairage

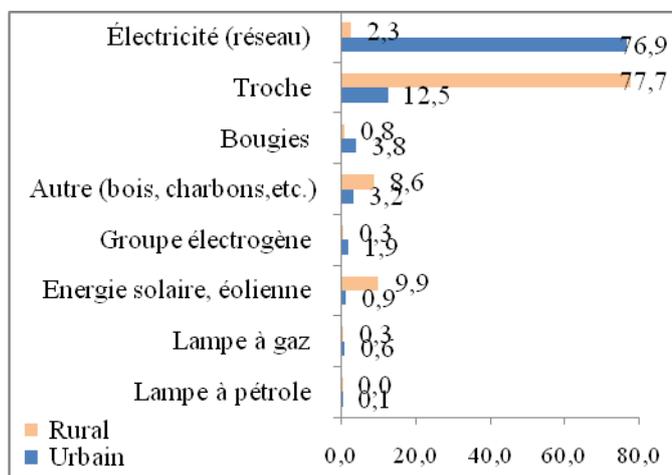
Le mode d'éclairage utilisé constitue un paramètre déterminant des conditions de vie des ménages.

Au vu des résultats de l'EPCV 2014, il convient de remarquer que le mode d'éclairage le plus répandu au niveau national est la torche. Il est utilisé par 45,8% des ménages et l'électricité, deuxième principale source d'éclairage, est utilisée par 38,8% des ménages.

Comparés aux résultats de l'EPCV 2008, on note une amélioration des conditions d'éclairage des ménages à partir de l'électricité où les taux passent de 30% en 2008 à 38,8% en 2014.

Au regard du milieu de résidence, les résultats révèlent qu'en 2014, la prédominance de la torche en milieu rural qui est utilisée par 77,7% des ménages. Ce mode d'éclairage est suivi par l'énergie solaire ou éolienne présente dans 9,9% des ménages ruraux.

Graphique 4-9 : Principal mode d'éclairage des ménages selon le milieu de résidence (en %)



En milieu urbain, l'électricité constitue le mode d'éclairage dominant : la grande majorité des ménages urbains (76,9%) ont recours à l'électricité. Ce mode d'éclairage est suivi de l'utilisation de torche (12%).

L'analyse sous l'optique des quintiles laisse apparaître une tendance croissante de l'accès à l'électricité comme principale source d'éclairage des logements occupés par les ménages. En effet, au niveau des ménages les plus pauvres (premier quintile), seuls 12,2% utilisent

l'électricité, alors que pour les ménages les plus riches (cinquième quintile), l'électricité représente la principale source d'éclairage (57,1% des ménages).

L'utilisation de la torche comme principale source d'éclairage des ménages est le constat fait dans une bonne partie des wilayas (un peu plus de 2 wilayas sur 3). L'électricité (réseaux) est principalement la source d'éclairage pour plus de la moitié des ménages du Tirs-Zemmour (92,5%), de Dakhlet Nouadibou (91,4%), de Nouakchott (84%), d'Inchiri (69,3%) et de l'Adrar (52,6%). La torche apparaît ainsi comme la principale source d'éclairage des autres wilayas : du Hodh El Gharbi (82,8%), du Hodh Chargui (81,5%), du Tagant (77,5%) et du Guidimagha (76,5%).

❖ Type de Toilettes

Le but de cet indicateur est d'évaluer, dans les ménages, le niveau d'atteinte des conditions minimales d'hygiène et d'assainissement nécessaires à une bonne santé des membres du ménage particulièrement des enfants de moins de 5 ans.

Les résultats de l'EPCV 2014 montrent qu'au niveau national, 35,1% des ménages ne disposent pas de toilettes dans leur logement. Cette situation était légèrement plus préoccupante en 2008 et concernait près de 45,7% des ménages. Selon le type de latrines possédées on note que plus de deux ménages sur trois possèdent des latrines avec fosse septique et moins d'un ménage sur trois disposent des toilettes avec Chasse d'eau.

Selon le milieu de résidence, l'analyse des résultats montre que plus de la moitié (57,7%) des ménages ruraux contre 11,6% des ménages urbains ne disposent pas de toilettes. 72,8% des ménages urbains ont des latrines dans leurs logements contre 27,9% des ménages ruraux.

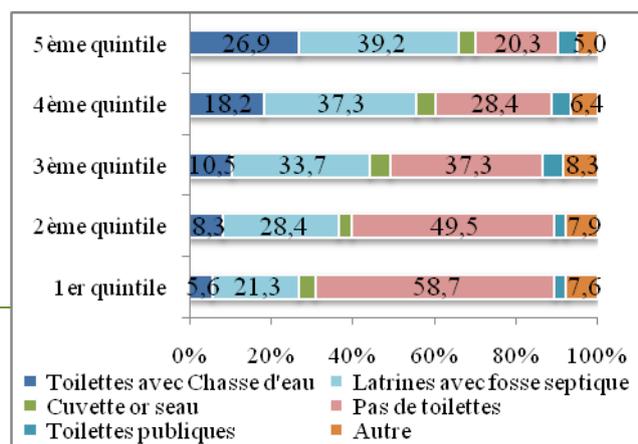
Par ailleurs, plus de la moitié des ménages dans les wilayas de l'Inchiri (78,6%), de Nouakchott (76,8%), du Trarza (70,7%), de Dakhlet Nouadibou (69,3%) de Tirs-Zemmour (57,7%) et de l'Adrar (56,5%) possèdent des latrines dans leurs logements. En revanche plus de la moitié des ménages des wilayas n'ont pas de latrines dans leurs logements ; pour le Hodh El Gharbi (76,5%), le Tagant (65,3%), l'Assaba (57,5%) et le Hodh Chargui (51,2%).

L'analyse sous l'angle des quintiles laisse apparaître une tendance décroissante de l'inexistence de toilettes dans les logements occupés par les ménages selon leur niveau de pauvreté.

D'une part, plus de deux tiers des ménages les plus riches (cinquième quintile) possèdent une latrine dans leurs logements contre 26,9% des ménages les plus pauvres.

D'autre part, 58,7% des ménages les plus pauvres (premier quintile) ne disposent de

Graphique 4-10 : Types de latrines disponibles dans les ménages selon le quintile de dépense par tête (en %)



latrines dans leur logement, alors que pour les ménages les plus riches (cinquième quintile), un ménage seulement sur cinq n'en dispose pas.

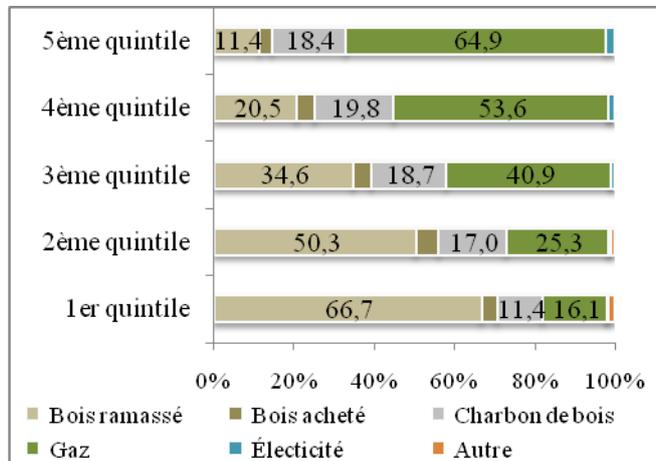
❖ **Combustible de cuisson**

L'analyse des résultats de l'EPCV 2014 montre que l'énergie la plus utilisée pour la cuisson des aliments par les ménages est le gaz (44,6%). Il est suivi du bois/ramassé dont se servent près de 31,8% des ménages. Le charbon de bois représente le combustible utilisé pour la cuisson de 17,5% des ménages.

Le bois ramassé constitue le principal combustible de cuisson des ménages vivant dans le milieu rural : Plus de la moitié (58,8%) des ménages ruraux utilisent du bois ramassé et un ménage sur cinq utilise du gaz à cet effet. En milieu urbain, environ sept ménages sur dix utilisent le gaz pour la cuisson et environ un ménage sur cinq utilise le charbon de bois comme principal combustible de cuisson.

Par rapport aux wilayas, on observe deux grands groupes qui utilisent principalement le gaz, ou le bois ramassé. D'une part, le gaz représente le principal combustible de cuisson de plus de la moitié des ménages des wilayas de Dakhlet Nouadibou (98,2%), de l'Inchiri (96,7%), du Tirs-Zemmour (90,6%), de Nouakchott (79,7%), de l'Adrar (75%) et du Trarza (63,8%). D'autre part, le bois ramassé constitue le principal combustible utilisé pour la cuisson : plus de 50% des ménages du Guidimagha (76%), du Gorgol (66,3%), d'Assaba (60,2%), du Tagant (54,7%), et du Brakna (50,3%).

Graphique 4-11 : Principal combustible de cuisson des ménages selon le quintile de dépense par tête (en %)



L'analyse sous l'angle des quintiles laisse apparaître une tendance décroissante de l'utilisation du bois de chauffe par les ménages, comme principale source d'énergie pour la cuisson. En effet, au niveau des ménages les plus pauvres (premier quintile), près de 70,5% des ménages l'utilisent, alors que chez les ménages les plus riches (cinquième quintile), près de 14,4% seulement parmi eux l'utilisent. Le gaz est utilisé principalement par les ménages les plus riches : en effet, près de deux ménages sur trois, (64,9%) des ménages les plus riches contre 16,1% des ménages les plus pauvres utilisent le gaz comme principal combustible de cuisson.

4.2.2. Biens durables possédés par les ménages

L'existence de biens durables dans un ménage donne une idée sur le niveau d'aisance de celui-ci. Cela expliquerait une certaine capacité financière des ménages qui en possèdent, ce

qui constituerait un facteur déterminant du bien être. L'analyse s'intéresse ici à trois groupes de biens d'équipements durables dont disposent les ménages. Il s'agit, entre autres, de matériels de communication (radio, poste téléviseur, téléphone, etc.), des appareils électroménagers (fer à repasser, réfrigérateurs, climatiseurs), véhicules.

❖ *Matériels de communication*

Les matériels de communication peuvent être caractérisés en deux grandes catégories : d'une part les équipements « les TIC anciennes » à savoir la radio et la télévision et d'autre part les « les NTIC » concernant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (où sont regroupés les téléphones fixes et mobiles, l'ordinateur et l'internet).

Au regard des résultats de l'EPCV 2014, un peu plus du tiers (36,9%) des ménages possèdent un poste téléviseur, une radio et une antenne parabolique (équipements médiatiques les plus répandus dans la population). L'analyse par wilaya montre que le taux de possession de radio, et de télévision est disparate. A cet effet, on note que la majorité des ménages des wilayas de Dakhlet Nouadibou (88,5%), du Tirs-Zemmour (87,8%), de Nouakchott (78,8%) et d'Inchiri (71,6%) possède un poste téléviseur alors que moins de 20% des ménages des autres wilayas disposent de ces équipements.

A l'exception du téléphone, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication(NTIC) sont généralement peu présents dans les ménages. Au niveau national, près de huit ménages sur dix (79,6%) disposent de téléphone. Quel que soit le statut de pauvreté, près de deux ménages sur trois possèdent un téléphone mobile. Cependant, la fracture numérique (relative à la possession d'ordinateur ou du service internet dans le ménage) est encore faible. En effet :

- ✓ 5,4% des ménages possèdent un ordinateur. Le taux de possession de cet équipement reste globalement inférieur à 3% dans les wilayas autres que Nouakchott et Dakhlet Nouadhibou où les taux de possession d'ordinateurs dans les ménages sont de 14,4% et 13% respectivement;
- ✓ La fracture numérique est beaucoup plus notée suivant la disponibilité du service internet dans les ménages. En effet, moins de 3% des ménages mauritaniens ont accès à internet à domicile. L'analyse selon la région montre que moins de 1% des ménages des wilayas, autres que Nouakchott et Nouadhibou ont accès à l'internet à domicile. Au niveau de ces deux wilayas, le taux de disponibilité d'internet à domicile est de 8,1% à Nouakchott et de 6,7% à Nouadhibou.

L'analyse sous l'angle des quintiles de la dépense laisse apparaître une tendance croissante du niveau d'équipement des ménages avec les quintiles de dépenses. A titre d'exemple, les résultats de l'EPCV 2014 montre que plus de la moitié (52,3%) des ménages les plus riches (cinquième quintile) possèdent un poste téléviseur contre 14,8% des ménages les plus pauvres (premier quintile).

❖ *Appareils électroménagers*

La possession d'appareils électroménagers est presque rare dans les ménages. Le niveau de possession des appareils électroménagers est déterminé par le niveau d'électrification des ménages compte tenu du fait que la plupart de ces appareils électroménagers fonctionnent avec de l'électricité. Le réfrigérateur/congélateur et la cuisinière représentent les appareils électroménagers les plus fréquents (plus de 10% des ménages en disposent). Plus du tiers des ménages des wilayas du Tirs-Zemmour (66,7%), d'Inchiri (43,8%), de Dakhlet Nouadibou (43,5%) et de Nouakchott (34,5%) disposent de réfrigérateur/congélateur alors que moins de 6% des ménages des autres wilayas en disposent.

❖ *Moyens de transports des ménages*

La charrette représente le moyen de transport le plus détenu par les ménages. Plus d'un ménage sur cinq (21,2%) possèdent ce moyen de transport. C'est en milieu rural que ce moyen de transport est le plus répandu : plus du tiers (35,2%) des ménages ruraux ont une charrette contre 6,8% des ménages urbains. Cette prédominance des charrettes en milieu rural s'expliquerait par le faible niveau des infrastructures routières. En milieu urbain, la voiture est le principal moyen de transport possédé par les ménages : 16,5% contre 2,3% en milieu rural.

Globalement, l'analyse des résultats sous l'angle des quintiles confirme davantage la disparité de la possession de biens durables par les ménages.

Tableau 4-4 : Biens durables possédés suivant le quintile de pauvreté (en %)

	1er quintile	2ème quintile	3ème quintile	4ème quintile	5ème quintile	Global
<i>Appareils électroménagers</i>						
Réfrigérateur	3,9	7,3	12,7	20,7	25,0	16,1
Fer à repasser électrique	1,1	1,5	3,1	6,4	8,2	4,8
Cuisinière modern	1,8	3,2	8,0	11,3	17,6	10,0
Climatiseur	,7	1,4	2,6	4,2	6,7	3,7
Chauffe-eau	,9	,7	1,5	1,8	3,1	1,8
Groupe électrogène	,6	1,1	1,0	1,1	1,4	1,1
Ventilateur	1,6	4,6	5,3	7,9	10,3	6,8

Machine à laver		,5	,9	2,1	3,3	1,7
Meubles						
Salons complet (Matelas, Tapis, etc.)	3,7	4,7	8,5	14,3	19,1	11,7
Matelas simple	51,1	56,5	62,4	63,4	68,3	61,9
Lit+ Matelas	24,3	26,3	28,3	30,0	33,1	29,3
Autres meubles	69,9	74,2	71,4	68,3	68,9	70,2
Matériels de communication						
Poste radio	29,8	34,6	34,0	37,8	41,4	36,6
poste téléviseur	14,8	24,6	35,9	47,1	52,3	38,5
Antenne parabolique	11,8	21,5	33,0	44,2	49,1	35,5
Téléphone Portable	64,9	76,7	80,2	83,4	84,7	79,6
Téléphone Fixe	1,9	2,5	3,3	3,4	4,2	3,3
Ordinateur	,7	1,7	2,9	5,9	10,6	5,4
Connexion internet	,1	,9	1,3	3,5	5,6	2,9
Equipement de transport						
Pirogue/bateau	,3	,7	,4	,4	,6	,5
Bicyclette ou moto	2,1	1,5	1,4	1,1	1,2	1,4
Charrette	31,9	31,2	24,0	18,0	11,5	21,2
voiture	2,8	4,8	6,7	10,8	14,8	9,2
Autres						
Compte bancaire	3,5	5,8	11,5	16,7	19,9	13,1
Bijoux en or	5,1	8,7	7,1	8,0	8,5	7,7

4.2.3. Avoirs des ménages en capital

Les avoirs en capital agricole jouent un rôle important dans la situation socioéconomique des ménages et donnent par conséquent une idée sur leur bien-être. Dans cette section, l'analyse porte sur un nombre restreint d'avoirs en capital agricole dont disposent les ménages.

Selon les résultats de l'enquête EPCV 2014, les moutons/chèvres constituent les avoirs dominants au niveau national : un peu moins de trois ménages sur cinq en disposent. Quant aux bovins/camelins, plus d'un ménage sur deux (53,3%) en possèdent. S'agissant des terres agricoles, elles sont possédées par 22,3% des ménages.

Par rapport au milieu de résidence, le rural reste dominant pour l'ensemble des avoirs : les moutons/chèvres occupent la première place (74,9%). Si les avoirs en moutons/chèvres sont dominants au niveau national, on observe qu'ils le sont également dans toutes les wilayas du pays.

Au regard du statut de pauvreté, on note une prédominance des ménages pauvres dans la possession des avoirs en capital agricole. Vus sous l'angle des quintiles, les résultats révèlent que la possession des avoirs en capital agricole est une particularité des ménages pauvres et surtout les plus pauvres.

Tableau 4-5 : Caractéristiques du capital agricole des ménages

	Proportion de ménages	Proportion de ménages	Proportion de ménages	Proportion de ménages	Proportion de
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------

	possédant Bovins/camelins	possédant Moutons/chèvres	possédant Anes/chevaux	possédant Volailles	ménages possédant des Terres agricoles
<i>Wilaya</i>					
Hodh Chargui	54,6	71,4	70,1	38,6	25,1
Hodh El Gharbi	51,4	66,9	53,2	36,5	29,4
Assaba	51,6	66,3	45,6	19,2	38,9
Gorgol	51,7	77,3	55,4	37,6	43,3
Brakna	50,2	74,4	41,5	26,5	38,3
Trarza	39,8	61,5	15,7	11,0	6,9
Adrar	21,0	69,8	23,3	5,9	22,0
Dakhlet Nouadibou	3,9	14,4	0,7	1,0	4,3
Tagant	54,9	84,5	38,2	13,6	35,3
Guidimagha	54,9	74,1	63,3	34,5	62,8
Tirs-Zemmour	2,9	45,1	1,9	2,4	0,7
Inchiri	30,0	75,4	19,5	7,8	11,5
Nouakchott	6,3	17,6	2,4	3,2	1,8
<i>Milieu de résidence</i>					
Urbain	13,3	30,3	8,7	7,0	5,2
Rural	55,7	74,9	55,6	31,4	38,4
<i>Sexe</i>					
Masculin	35,7	52,7	34,4	19,4	23,2
Féminin	33,1	53,9	28,6	19,4	19,7
<i>Quintile de la dépense par tête</i>					
1er quintile	39,1	65,3	51,0	30,9	39,0
2ème quintile	43,3	67,3	47,8	26,5	35,5
3ème quintile	35,5	58,3	36,1	24,0	25,4
4ème quintile	33,1	48,5	27,5	15,8	16,4
5ème quintile	29,8	40,6	18,3	10,6	9,8
Global	35,0	53,3	32,8	19,5	22,3

**Chapitre 5 : ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET
AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES**

La présente section traite, à partir de la perception des enquêtés, de la disponibilité des services publics ainsi que le niveau d'accès et de satisfaction ou non des services publics.

5. Disponibilité des services publics

L'existence des services publics (dans le village ou le quartier)¹² jugée par la population peut être subdivisée en trois groupes : (i) satisfaisante au niveau national pour les services prioritaires (Téléphone, Ecole primaire, Approvisionnement en eau potable) avec un taux supérieur à 50% ; (ii) un niveau jugé acceptable pour la deuxième catégorie des services (Transport public, électricité, postes/centre de santé, radio télévision, collège ou lycée, état civil) dont le taux varie entre 24% et 50% ; (iii) et une 3^{ème} catégorie de services (internet, police, hôpital, justices, service de banques, assainissement, espace de jeunesse, poste, presse écrite) enregistrant un taux de disponibilité de moins de 24%.

Le téléphone, l'école primaire, l'eau potable sont considérés comme les services les plus disponibles avec successivement 66,4%, 63,5% et 62,1%. La disponibilité du téléphone au niveau des wilayas enregistre un taux variant de 48,6% (à Nouakchott) à 99,3% (en Inchiri).

L'école primaire vient après le téléphone avec 63,5%. Ce taux enregistre également des disparités selon les wilayas. Néanmoins, il franchit la barrière de 60% pour une majorité de celles-ci.

Ensuite, selon les wilayas le taux de disponibilité de l'approvisionnement en eau potable varie également entre 82,9% en Inchiri à 43,7% au Gorgol.

Le transport public a enregistré 42,6%. La proportion la plus élevée a été enregistrée en Inchiri (95,6%) et la plus faible proportion au Hodh Chargui (7,1%).

Par rapport à l'électricité, le taux de disponibilité est de 36,9 %. La proportion la plus élevée a été observée au Tirs Zemmour avec un taux de (85,5%) contre (16,1%) au Hodh Gharbi.

En ce qui concerne les services poste/centre de santé, ils constituent les infrastructures sanitaires les plus disponibles avec un taux de 33,6%.

En moyenne, un ménage sur trois déclare l'existence de la Radio/TV (32,6%) ; elle est plus répandue au Tagant (100%) et en Inchiri (100%), et très peu au Hodh Chargui (3,1%).

En ce qui concerne les infrastructures de l'enseignement secondaire (collèges et lycées), un ménage sur quatre au moins les reconnaissent (26,2%).

Pour ce qui est de l'état civil, 24,3% des enquêtés ont déclaré que ce service est disponible dans leur village/quartier.

¹² Cette existence ne signifie pas forcément l'accessibilité.

Cependant, pour la troisième catégorie, l'existence des services a enregistré les taux suivants : Internet (17%), police (16,8%), hôpital (15,5%), justice (12%), service de banques (11,2%), assainissement(9,8%), espace de jeunesse (7,5%),poste (4,6%) et la presse écrite (3,2%).

5.1. Fonctionnement des services publics

Les résultats de l'enquête permettent de constater que (41,9%) des ménages déclarent une amélioration au niveau national pour ce qui est de l'assainissement. Cette appréciation varie selon le milieu : 44,9% en rural contre 41,6% en urbain.

Pour ce qui est du changement dans le fonctionnement des services, les résultats indiquent que le service de l'eau s'est amélioré, passant de 32,7% des ménages en 2008 à 45,7% en 2014. Les appréciations d'amélioration atteignent 41,6% en 2014 pour le téléphone et 33,8% pour le transport.

Les ménages ayant déclaré que le service de l'eau potable s'est amélioré dans leurs villages/quartiers, représentent 76,5% pour la wilaya du Hodh Gharbi, contre seulement 6,1% au Tirs Zemmour.

En ce qui concerne le pourcentage de ménages déclarant ne pas observer de changement dans le fonctionnement des services au niveau de leurs villages ou quartier, les résultats donnent les taux suivants : pour les centres de santé (45,0%), l'eau potable (36,9%), le transport public (48,4%) et l'état civil (38,3%).

Au Guidimagha, 100% des ménages ont déclaré ne pas observer de changement au niveau de l'assainissement et 90,4% ont constaté une amélioration en Adrar.

S'agissant du téléphone, le pourcentage des ménages qui estiment qu'il y a eu une amélioration dans ce service est plus élevé à Nouadhibou (72,5%), tandis qu'il est plus bas au Tirs Zemmour (5,1%).

Le service d'électricité a enregistré (en appréciation) des taux d'amélioration qui varient de 63,3% à Nouadhibou et 4,4% au Tirs Zemmour.

5.2. Utilisation des services

En ce qui concerne l'utilisation par les ménages des services prioritaires existants dans leurs villages/quartiers, on a enregistré les taux suivants : Le transport public (90,9%), le téléphone (90,3%), l'Hôpital (89,1%), l'Etat civil (87,4%), le Poste/centre de santé (83,5%), l'électricité (81,7%), l'eau potable (80,2%), la Radio/TV (73,7%), l'Assainissement (66,1%), l'Ecole primaire (64,0%), la Police (51,1%), la Justice (48,4%), le Collège et lycée (41,4%), le Service bancaire (39,3%), la Presse-écrite (38,1%), l'Espace de jeunesse (35,5%) et l'Internet (27,6%).

Au niveau des wilayas, le taux d'utilisation des services publics essentiels perçus par les ménages au niveau du Transport public, téléphone, hôpital, état civil, poste/centre de santé et eau potable dépasse 80% dans la plupart de celles-ci.

5.3. Niveau de satisfaction

Une proportion non négligeable des ménages considère qu'ils ne sont pas du tout satisfaits de certains services publics disponibles : transport public (17,3%), électricité (17,3%) et internet (14,8%).

Au niveau des wilayas, la proportion de «pas du tout satisfaits » la plus élevée pour l'électricité est enregistrée en Inchiri (26,4%). Concernant le transport, le taux d'insatisfaction le plus élevé est à Nouakchott (42,3%). Pour l'eau potable, le taux d'insatisfaction le plus élevé est enregistré au Hodh Chargui (24,9%).

Par ailleurs, la plupart des ménages déclarent « autres raisons » comme raison d'insatisfaction face aux services bancaires.

5.4. L'accès aux services sociaux de base selon le temps et la distance

L'analyse des résultats de l'enquête en 2014, montre que l'accès des citoyens aux services sociaux les plus proches selon le temps et la distance varie en fonction du service lui-même.

Ainsi, 21,4% des ménages déclarent avoir besoin d'un temps allant de 0 à 14 minutes pour arriver au marché de produits alimentaires le plus proche, tandis que la proportion des ménages qui mettent 60 minutes ou plus pour en arriver est de 33,7%.

Les ménages qui font un trajet de plus de 5 km pour arriver au marché le plus proche est de 35,6%. Cette proportion diffère entre pauvres (53,0%) et non pauvres (30,9%).

55,5% des ménages estiment qu'ils font une heure de temps ou plus pour accéder au centre d'état civil le plus proche et 56,9% des ménages parcourent plus de 5 km pour y accéder.

Pour l'approvisionnement en eau potable, 60,7% des ménages ont confirmé que seulement 14 minutes leur suffisent pour se rendre à la source d'eau potable la plus proche.

Pour le transport public 36,3% des ménages déclarent qu'ils mettent 14 minutes au plus pour arriver au point le plus proche de transport public. Aussi, on note que 24,5% des ménages estiment qu'ils se situent à plus 5 km du point de transport public le plus proche. Ce taux varie entre de 36,2% à 21,3% respectivement chez les pauvres et les non pauvres.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La réalisation de la 6^e édition de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie (EPCV) 2014, rentre dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Outre cette dimension, elle constitue aussi une référence fondamentale pour apprécier les efforts du développement économique et social du pays dans son ensemble.

La conduite de cette opération intervient dans une conjoncture particulière où une bonne partie des programmes est en fin de parcours et des nouveaux cycles de développement sont en préparation, notamment le CSLP et le post OMD.

Les résultats de l'enquête 2014, dont la phase de traitement a été profondément écourtée par l'utilisation des nouvelles technologies (tablettes) dans la collecte, ont permis de retenir un ensemble d'enseignements, dont les faits marquants sont :

1. 31% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté (un Dollar US de 1985/par jour/personne), alors qu'ils étaient de 42% en 2008. De 2008 à 2014, l'incidence de la pauvreté a donc reculé de 11 points, soit une baisse annuelle de 1,8 % ;
2. Environ une personne sur deux du milieu rural est pauvre (44,4%) ; soit 74% de la population pauvre ;
3. Le recul de la pauvreté en 2014 a été obtenu grâce surtout aux bons résultats enregistrés en milieu rural où le phénomène a régressé de 15 points entre 2008 et 2014, passant de 59,4% à 44,4% ;
4. Quatre wilayas affichent des taux de pauvreté préoccupants, qui dépassent la barre des 40% : Guidimagha (49,1%), Tagant (49,0%), Assaba (43,5%) et Brakna (43,3%) ;
5. L'extrême pauvreté est passée de 25,9% en 2008 à 16,6% en 2014, soit un recul de 9,3 points de pourcentage sur la période, ce qui correspond à une réduction moyenne annuelle d'environ 1,6% ;
6. Les 10% les plus riches de la population se partagent 17,4% des dépenses en 2014 contre 28,1% en 2008 et 32% en 2004. Soit 3 fois ce que consomme le décile le plus pauvre de la population ;
7. L'inégalité donnée par l'indice de Gini a baissé de 4 points de pourcentage passant de 38% en 2008 à 34% en 2014 ;
8. Le taux d'activité en 2014 est estimé à 46,6% en 2014 contre 44,3% en 2012 selon l'enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel ;
9. Selon le sexe, le taux d'activité des hommes (69%) reste largement supérieur à celui des femmes (27,5%) ;
10. Le chômage au sens du BIT a enregistré une hausse passant de 10,1% en 2012 à 12,9% en 2014 ;
11. Le chômage en 2014 reste plus un phénomène urbain (17,2%) que rural (6,9%) ;
12. Le chômage frappe plus les femmes (19,3%) que les hommes (9,9%) ;
13. L'électricité comme principale source d'éclairage, enregistre un taux d'utilisation de 38,8% en 2014 contre 30% en 2008 ;
14. L'accès à l'eau s'est apprécié, passant de 32,7% des ménages en 2008 à 45,7% en 2014 ;

15. Le pourcentage de femmes de 13-49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête et qui ont bénéficié des soins prénataux est de 92,4% contre 87,4% en 2008 ;
16. La prévalence de malnutrition aiguë globale est de 20,4% au niveau national et celle de la malnutrition chronique ou « retard de croissance » et de l'insuffisance pondérale est respectivement de 28,7% et de 23,3%.
17. Le taux d'occupation des habitats précaires est passé de 32,5% en 2008 à 31,3% en 2014.

En réalité ces données récentes corroborent un certain nombre de mesures prises qui ont conduit à des améliorations des conditions de vie des populations. D'une part, les secteurs sociaux, notamment la santé et l'éducation, ont constitué un objectif majeur dans les programmes de développement mis en œuvre par le Gouvernement. Cet intérêt s'est accompagné par un effort considérable en matière d'investissement dans l'école et son cadre, dans la construction des structures sanitaires, l'acquisition des équipements ainsi que le recrutement et la formation du personnel spécialisé.

Les améliorations constatées en 2014 et reflétés dans le niveau de pauvreté se sont aussi accompagnées du changement positif intervenu dans le fonctionnement des services, car les informations recueillies indiquent que les services de base se sont appréciés, notamment l'eau (45,7%), le téléphone (41,6%) et le transport (33,8%).

Notons enfin que le dispositif de suivi des conditions de vie des ménages doit permettre de focaliser les recherches futures sur un mécanisme capable de produire des profils régionaux sur la pauvreté et de faire approprier les acteurs locaux des enseignements tirés.

ANNEXES

Annexe 1 : Méthodologie de l'enquête EPCV 2014

1. Plan de sondage

L'EPCV 2014 a été réalisée sur la base d'une enquête *par sondage aléatoire* à deux degrés permettant de tirer un échantillon de ménages, réparti entre les différentes Wilayas du pays selon les deux milieux urbain et rural.

Le champ de cette enquête, comme pour toutes les précédentes, s'est limité à la population sédentaire. Il est à noter que les nomades ne constituent que près de 2% de la population totale, selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2013, et leur prise en compte complexifierait la méthodologie et entraînerait un coût élevé de l'opération.

1.1. Bases de sondage

Deux bases de sondage ont été identifiées pour tirer l'échantillon utilisé pour cette enquête :

- Les unités primaires constituées par les Districts de Recensements sont tirées de la base de sondage issue du RGPH 2013 tandis que les unités secondaires constituées par les ménages sont tirées à partir des DRs.
- Avant le tirage des ménages, on procède au dénombrement du DR afin d'actualiser la liste des ménages le constituant. Pour ce faire, un dossier cartographique est constitué. Un travail de recensement préalable est indispensable, en utilisant une fiche conçue à cette fin, pour déboucher sur une liste de concessions et de ménages.

1.1.1. Base de sondage au 1er degré

La base de sondage au 1^{er} degré est constituée de la liste exhaustive des Districts de Recensements (DR) issue de la cartographie du RGPH réalisé en 2013. Un DR moyen compte une population d'environ 1 000 habitants, soit à peu près 200 ménages. La base de sondage de cette enquête a été réorganisée en 25 strates, correspondant au nombre total de wilayas du pays, chacune subdivisée en deux milieux, excepté Nouakchott qui constitue la 25^{ème} strate. Les unités de tirage au premier degré, dites unités primaires, sont composées des districts de recensement contenus dans la base de sondage.

1.1.2. Base de sondage au 2nd degré

La base de sondage au deuxième degré est constituée de la liste des ménages de chaque DR échantillonné. Cette base a été actualisée à l'issue d'un dénombrement préalable qui a lieu peu avant la collecte de données proprement dite afin de réduire les risques liés à la mobilité des ménages.

1.2. Taille de l'échantillon

La détermination de la taille globale de l'échantillon dépend de l'élargissement nécessaire afin de pouvoir tenir compte des différentes considérations. Les principaux facteurs retenus sont :

- Un degré de précision jugée acceptable pour l'estimation de la pauvreté au niveau de toutes les strates et sous-strates considérées ;
- Une bonne représentativité des données au niveau des groupes socioéconomiques tels que utilisés dans l'analyse de l'EPCV 2008 au niveau national ;
- Un coût et des limites opérationnelles.

La contrainte coût est traduite par une taille maximale de l'échantillon, estimée à 14 000 ménages au niveau national. La répartition de l'échantillon finale a été affinée en tenant compte des informations actualisées à travers les autres investigations. Compte tenu de l'homogénéité des conditions de vie des ménages en milieu rural et afin de réduire les effets des DRs, le tirage au second degré portera sur un échantillon de 15 ménages par DR en milieu rural. Quant au milieu urbain, le tirage portera sur 18 ménages par DR.

2. Questionnaires de l'enquête

La plupart des indicateurs retenus pour l'EPCV 2013 sont identiques à ceux ayant déjà été définis dans la série des EPCV de 1988 à 2008, et les questions destinées à renseigner ces indicateurs sont conservées de manière globale. Cependant des sections ou des questions ont été légèrement modifiées selon la variabilité de la priorité des besoins, la réduction du volume, la simplicité et l'importance sur le plan analytique pour une meilleure appréciation.

Les questionnaires de cette enquête sont de quatre types :

1) *QUIBB : Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-être*

Le QUIBB est un « package » conçu pour collecter les principales informations permettant de mesurer l'accès, l'utilisation et la satisfaction des populations par rapport aux principaux services économiques et sociaux. Il permet aussi de collecter des informations générales sur le ménage :

- Identification du questionnaire ;
- Liste des membres du ménage ;
- Education ;
- Santé ;
- Emploi ;
- Avoirs du ménage ;
- Logement et confort ;
- Enfants de moins de cinq ans ;
- Capital social.

2) *Questionnaire Dépenses-revenus*

Il permet de collecter des informations sur la quantité, la nature et la régularité des dépenses du ménage :

- Dépenses rétrospectives du ménage ;
- Autoconsommation ;
- Dépenses Occasionnelles ;
- Dépenses courantes ;
- Revenus du ménage.

3) *Questionnaire Prix*

Il permet, outre l'identification du ménage, de collecter les prix aux marchés des produits alimentaires et d'élevage et le prix d'énergie.

4) *Questionnaire communautaire*

Il permet de collecter des informations importantes sur les localités :

- Localisation et identification du Focus-groupe ;
- Informations démographiques ;
- Economie et infrastructures ;
- Education ;
- Santé ;
- Agriculture ;
- Elevage.

2.1. Collecte des données

Pour mieux appréhender le phénomène de saisonnalité, l'EPCV 2014 a été réalisée en deux passages de trois mois chacun:

- Un premier passage durant la période d'abondance, soit après la récolte, au cours des mois de Janvier à mars 2013. Durant ce premier passage, la collecte des données portera sur l'ensemble des questionnaires (QUIBB, questionnaire dépenses, questionnaire prix, questionnaire communautaire) ;
- Un second passage au cours de la période de soudure, entre Juin - Août 2013. Lors de ce passage, la collecte des données a porté sur les questionnaires dépense, prix et communautaire,...)

2.1.1. Recrutement et formation

Le recrutement du personnel de terrain (enquêteurs, contrôleurs) a été effectué selon des critères déterminés a priori (dossier, entretien, etc.). Une formation, théorique et pratique, de deux semaines a été dispensée au profit des enquêteurs et contrôleurs. Les contrôleurs ont suivi une formation complémentaire sur les méthodes de contrôle.

2.1.2. Enquête Pilote

Tout le dispositif mis en place a été testé à travers une enquête pilote à la fin de la formation afin de tester l'ensemble des outils de collecte. Cette enquête est nécessaire pour la finalisation des outils techniques ainsi que pour tester la bonne marche du dispositif prévu. Cette enquête pilote a sur un nombre de ménages réduits dans les différents milieux reflétant d'une manière générale les différents aspects de l'enquête.

2.1.3. Outils de collecte et dispositifs de suivi

2.1.3.1. Outils de collecte

La collecte de données sur le terrain a été assurée à travers l'utilisation des nouvelles technologies. Il consiste à munir chaque enquêteur d'une tablette sur laquelle est installée l'application odk-collect (application sous android conçue pour la collecte des données) ainsi que l'ensemble des questionnaires utilisés pour la collecte des données.

Globalement, l'utilisation des tablettes présente des avantages considérables en matière d'amélioration de la qualité de données et spécifiquement elle permet de:

- ✓ Assurer une meilleure qualité des données collectées grace aux contrôles prévues préalablement lors de la conception des questionnaires ;
- ✓ limiter erreurs de saisie par la transcription directement des réponses de l'enquêteur sur le terrain ;
- ✓ Assurer l'enchaînement des questions ;
- ✓ Réduction de délais de production du rapport de l'enquête en éliminant la période de saisie et en raccourcissant celle d'apurement.

2.1.3.2. Dispositifs de suivi et centralisation des données

Des missions de supervision ont été régulièrement organisées. Elles avaient pour principaux objectifs de :

- ✓ Appréhender l'ensemble des problèmes posés et leur apporter des solutions ;
- ✓ Examiner la qualité du travail par la vérification des questionnaires collectés sur les tablettes;
- ✓ Contribuer à la sensibilisation des ménages et des autorités sur la nécessité d'appuyer l'opération en vue de contribuer à son succès ;
- ✓ Récupérer toutes les données déjà collectées et corrigées sur le terrain afin d'en avoir une sauvegarde ;
- ✓ Procéder à la paie des agents de terrain et au ravitaillement en carburant, supports de collecte, etc.

2.1.4. Collecte de données sur le terrain

Les travaux de collecte ont été réalisés par 22 équipes comprenant généralement un contrôleur et 3 enquêteurs. Elles ont été appuyées par des agents de cartographie afin de faciliter le repérage et la délimitation des DRs. Elles sont autonomes et dotées des moyens nécessaires à la réalisation des travaux de collecte (véhicules, carburant, tablettes, manuels, couvertures, torches, etc.).

Pour les équipes des grands centres urbains de Nouakchott, Dakhlet Nouadhibou, Rosso (ville) et Atar (ville) qui n'ont pas été dotées de véhicules, des frais de déplacement ont été payés aux enquêteurs et contrôleurs. Les équipes ont été réparties suivant la charge de travail dans les différentes wilayas (selon la répartition de l'échantillon par wilaya, sa dispersion géographique et la difficulté du terrain).

2.1.5. Traitement et exploitation des données

Après l'apurement complet du fichier des données issues des deux passages et la sortie des tableaux, une analyse plus fine de l'ensemble des indicateurs a été réalisée par thème dans un document appelé « Profil de pauvreté en Mauritanie 2014 ». Des études thématiques compléteront ce profil à des fins spécifiques d'approfondissement et/ou porteront sur des thèmes jugés utiles.

Il est à souligner que dans le cadre de la vérification, du contrôle des données et de l'analyse de la qualité des indicateurs, l'ONS a bénéficié de l'appui technique d'un expert

d'AFRISTAT en vue de s'assurer de la bonne qualité des données avant d'entamer par la suite l'analyse des résultats de l'enquête.

L'analyse de données et la rédaction du premier rapport ont été confiées à une équipe de travail. Cette équipe a été identifiée avant la fin du premier passage pour qu'elle entame le travail d'analyse dès la fin de cette première étape de terrain. Un atelier de restitution et de validation des résultats de l'enquête a été organisé.

Annexe 2 : Harmonisation spatiale des différences régionales du coût de la vie

Pour des raisons de comparabilité, il a été décidé de choisir l'indice de Laspeyres ci-dessous

$$L_{\text{Région}}(\text{Prix}) = \frac{\sum_s P_{\text{Nouakchott}} \left(\frac{\text{Prix}_s^{\text{Region}}}{\text{Prix}_s^{\text{Nouakchott}}} \right)}{\sum_i P_{\text{Nouakchott}}}$$

$$w_s^{\text{Nouakchott}} = \frac{P_{\text{Nouakchott}}}{\sum_i P_{\text{Nouakchott}}}$$

Donc

$$L_{\text{Région}}(\text{Prix}) = \sum_s w_s^{\text{Nouakchott}} \left(\frac{\text{Prix}_s^{\text{Region}}}{\text{Prix}_s^{\text{Nouakchott}}} \right)$$

Avec $w_s^{\text{Nouakchott}}$ Pondération de l'IHPC corrigée par la somme des pondérations des produits alimentaires qui constituent le sous panier retenu. En effet la pondération a été calculée sur un sous panier de 25 produits alimentaires extraits du panier national qui compte plus de 500 produits des biens et services.

Ces indices des prix régionaux constituent donc des déflateurs régionaux qui permettent la comparaison du coût de la vie d'une wilaya donnée avec celui de Nouakchott considéré lui-même comme la wilaya de référence pour l'élaboration du seuil de pauvreté.

Soit la dépense déflatée d'un ménage dans une wilaya =dépense déclarée/LRegion(Prix).

Annexe 3 : Méthodologie d'actualisation du seuil de pauvreté en 2014

La méthode suscitée repose sur le taux de variation des inflations entre les deux dernières éditions des EPCV (2004 -2008), et ce, sur la base de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) calculé mensuellement par l'ONS selon l'approche de Laspeyres particulièrement pour l'agglomération de Nouakchott.

En considérant l'année de base (1988), il résulte des calculs que 370 \$US selon la parité de pouvoir d'achat de 1985 vaut 32800 ouguiyas au prix de 1988.

Les inflations entre les périodes d'enquêtes successives ont permis l'actualisation des seuils de pauvreté des EPCV précédentes et par conséquent celle de 2014 sur la même base (voir tableau 2.1.1. pour les valeurs de ces seuils).

La distinction entre la pauvreté et l'extrême pauvreté est faite sur la base de l'application de deux seuils différents.

Compte tenu des périodes de collecte des données sur le terrain des 2 dernières éditions de l'EPCV d'une part et de l'existence de questions se référant aux 12 derniers mois précédant les enquêtes d'autre part, les deux périodes retenues pour calculer le taux de variation de l'inflation sont identifiées comme suit :

- La première période, relative à l'édition 2004, s'étend de septembre 2003 à novembre 2004, soit une durée de 15 mois ;
- Quant à la seconde période, relative à l'édition 2008, elle s'étend de juin 2007 à août 2008, soit 15 mois. Sur chaque période p, il a été calculé la moyenne arithmétique simple (I_m^p) des indices généraux comme suit :

$$I_m^p = \sum_{j=1}^{15} \frac{I_j}{15}$$

Avec : I_j^p : indice général des prix du mois j;
p=1 ou 2 : périodes de collecte des données sur le terrain.

Et par la suite, il a été calculé le taux de variation (r) de l'indice moyen entre les 2 périodes en considérant le rapport des 2 moyennes arithmétiques simples.

Soit l'expression analytique :

$$r = \frac{I_m^2}{I_m^1}$$

Pour actualiser le seuil de pauvreté en 2008 (S_{2008}), il faut tout simplement inflaté celui de 2004 (S_{2004}) en utilisant le taux de variation r selon l'expression analytique suivante :

$$S_{2008} = r \times S_{2004}$$

Annexe 4 : La typologie des ménages

La typologie des ménages retenue distingue six groupes hétérogènes de ménages, définis comme suit :

1. **Ménage unipersonnel** : Il s'agit des ménages composés d'une seule personne, généralement le chef de ménage ;
2. **Couples sans enfants** : Il s'agit de ménages de deux personnes vivant en couple seuls, n'ayant ni enfants, ni parents et autres avec eux dans le ménage ;

3. **Couples avec enfants** : il s'agit de ménages vivant en couple mais avec leurs enfants uniquement, sans parents ni autres personnes, quel que soit le lien de parenté avec le chef du ménage ;
4. **Ménages monoparentaux nucléaires** : Il s'agit de ménages dont un seul des conjoints est présent quel que soit le motif (décès, divorce, etc.) et vivant uniquement avec leurs enfants, sans autres personnes, qu'elles soient apparentées ou non ;
5. **Ménages monoparentaux élargis** : Il s'agit de ménages dont un seul des conjoints est présent quel que soit le motif (décès, divorce, etc.) et vivant non seulement avec ses enfants, mais aussi avec d'autres personnes qu'elles soient apparentées ou non ;
6. **Ménages de famille élargie** : Il s'agit de tous les autres cas de Graphique possibles, notamment de ménages polygames qui vivraient non seulement avec leurs enfants, mais aussi avec d'autres personnes dans le ménage, que ces dernières soient apparentées ou non.

Annexe 5: Méthode de calcul de l'Indice de la pauvreté

Les indices P_α mis au point par Foster, Greer et Thorbecke sont calculés suivant la formule suivante :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\left(\frac{z - y_i}{z} \right) \right)^\alpha \quad \text{où} \quad \begin{array}{l} n = \text{l'effectif de la population totale} \\ q = \text{l'effectif de la population pauvre} \\ z = \text{le seuil de pauvreté} \\ y_i = \text{le revenu de l'individu } i \text{ pauvre} \\ \alpha = \text{paramètre d'aversion à la pauvreté} \end{array}$$

L'incidence de la pauvreté ($\alpha=0$)

Pour $\alpha=0$ on obtient $P_0 = q/n = H$

P_0 est la mesure la plus simple de la pauvreté : elle permet d'obtenir, dans une population donnée, le pourcentage d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté préalablement fixé. Il est aussi appelé incidence de la pauvreté.

La profondeur de la pauvreté ($\alpha=1$) : $P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right) = \frac{q}{n} \left(1 - \frac{\mu_p}{z} \right)$ où $\mu_p =$ le revenu moyen des pauvres

P_1 prend en considération l'écart proportionnel du revenu moyen des pauvres par rapport au seuil de pauvreté $\left(1 - \frac{\mu_p}{z} \right)$ et la proportion des pauvres dans la population totale $\frac{q}{n}$.

L'indice de la sévérité de la pauvreté : $P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\left(\frac{z - y_i}{z} \right) \right)^2$

Il pondère les écarts de pauvreté par eux-mêmes, ce qui donne plus de poids aux revenus les plus faibles. C'est par excellence l'indicateur de ciblage pour réduire la pauvreté.

Annexe 6: Transfert moyen par tête pour éradiquer la pauvreté

L'écart relatif entre la dépense moyenne d'un pauvre et le seuil de pauvreté $1 - \frac{\mu_p}{z}$ est égal

au rapport $\frac{P_1}{P_0}$. Cet écart permet d'estimer le transfert moyen par tête nécessaire pour ramener la dépense des pauvres au seuil. Ce transfert est égal au seuil *P1/P0.

Annexe 7 : Croissance, inégalité et pauvreté

L'étude de la variation d'un indice de pauvreté monétaire exige que l'on explicite ses déterminants et les facteurs susceptibles d'affecter ces derniers. Du point de vue strictement quantitatif, nous avons vu que les indices de pauvreté se calculent à partir d'une répartition du niveau de vie moyen, μ , et les inégalités relatives. Par conséquent on pourrait aussi définir les indices de pauvreté de la façon suivante :

$$P(z) = P\left(\lambda, \frac{\mu}{z}\right)$$

Où λ est un vecteur des paramètres caractéristiques de la courbe de Lorenz représentant l'inégalité dans la distribution.

En effet, les variations de la pauvreté peuvent se décomposer en fonction de la part due à l'inégalité et de celle due à la croissance, suivant la formule 13 :

$$P\left(\lambda_t, \frac{\mu_t}{z}\right) - P\left(\lambda_s, \frac{\mu_s}{z}\right) = \left[P\left(\lambda_s, \frac{\mu_t}{z}\right) - P\left(\lambda_s, \frac{\mu_s}{z}\right) \right] + \left[P\left(\lambda_t, \frac{\mu_s}{z}\right) - P\left(\lambda_s, \frac{\mu_s}{z}\right) \right] + R(\lambda, \mu)$$

Où s et t représentent deux dates différentes, R représente un résidu. Et P désigne une telle mesure additive de pauvreté.

Dans ce contexte, l'analyse des variations de la pauvreté se calcule sous forme d'élasticité, des indicateurs de l'impact potentiel de la croissance économique et des variations de l'inégalité sur la pauvreté.

Annexe 8 : Concepts et définitions des quelques indicateurs d'emploi

1. **Population en âge d'activité** : La population en âge d'activité considérée ici se compose de toutes les personnes de la tranche d'âge 14-64 ans. L'âge d'entrée en activité de 14 ans est conforme à la définition du BIT et l'âge limite de 64 ans est celui de la retraite en Mauritanie ;
2. **Population active** : elle se compose de deux sous populations ;

¹³Voir par exemple Ravallion et Datt(1992) et Essama-Nssah(avril 1997).

3. **Population active occupée** : ensemble des personnes âgées de 14 à 64 ans qui ont travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête, ne serait ce qu'une heure. Cette population comprend également les apprentis et les aides familiaux ;
4. **Population au chômage** : ensemble des personnes âgées de 14 à 64 ans n'exerçant aucune activité et ayant cherché un travail et était prêt à travailler au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Elle comprend aussi les chômeurs découragés ;
5. **Population inactive** : Elle se compose de toutes les personnes ne pouvant être considérées actives selon la définition ci-dessus. Elle comprend : Elèves et étudiants n'exerçant pas d'activité économique, Femmes au foyer, Handicapés, Retraités, Personnes ne voulant pas travailler ;
6. **Taux d'activité** : il correspond au rapport entre la population active et la population en âge d'activité ;
7. **Taux de chômage** : il correspond au rapport entre la population au chômage et la population active ;
8. **Le Sous-emploi** : Il existe le sous-emploi dit visible et celui dit invisible. Celui dit visible se caractérise par un emploi dans lequel le titulaire fait un nombre d'heures de travail insuffisant, avec cependant une volonté de travailler plus d'heures supplémentaires et une disponibilité pour le faire. Le problème ici est celui de la détermination du nombre d'heures de travail insuffisant. On se réfère souvent soit à la législation, soit au nombre d'heures moyennes que les actifs mettent en général dans leur emploi par semaine ;
9. **Le sous-emploi invisible** se réfère à l'inadéquation entre la qualification et l'emploi occupé. Il est apprécié sous l'optique de la satisfaction par rapport au niveau de revenu.

Faute d'informations sur le nombre d'heures du travail de l'employé dans l'EPCV, on se limite au sous-emploi invisible mesuré sous l'angle de la satisfaction par rapport au revenu.

Annexe 9 : Tableaux Statistiques

Chapitre I : AMPLEUR ET TENDANCE DE LA PAUVRETE MONETAIRE

Tableau-A-1.1: Tendances de la pauvreté suivant le milieu de résidence et le sexe

	Situation par rapport à la population totale					
	Indices (%)			Contributions (%)		
	P0	P1	P2	C0	C1	C2
Milieu de résidence						
Urbain	16,7	4,3	1,8	26,0	22,4	20,7
Rural	44,4	14,0	6,3	74,0	77,6	79,3
Sexe						
Homme	32,3	9,9	4,4	76,6	78,1	78,9
Femme	27,4	7,7	3,3	23,4	21,9	21,1
Ensemble	31,0	9,4	4,1	100	100	100

Tableau-A-1.2 : Tendances de la pauvreté suivant la wilaya de résidence

	Situation par rapport à la population totale					
	Indices (%)			Contributions (%)		
	P0	P1	P2	C0	C1	C2
Hodh Chargui	28,3	7,7	2,9	10,9	9,9	8,6
Hodh Gharbi	39,2	10,9	4,4	10,6	9,7	9,1
Assaba	43,5	14,3	6,7	12,8	14,0	14,9
Gorgol	38,2	10,5	4,3	11,8	10,7	9,9
Brakna	43,3	13,8	6,2	12,4	13,1	13,4
Trarza	32,2	11,7	6,0	7,8	9,3	11,0
Adrar	36,9	9,5	3,6	1,9	1,6	1,4
Nouadhibou	14,8	4,8	1,7	1,7	1,8	1,5
Tagant	49,0	12,8	4,6	3,5	3,0	2,5
Guidimagha	49,1	18,8	9,7	12,6	16,0	18,9
Tirs Zemmour	18,9	2,5	0,5	0,9	0,4	0,2
Inchiri	23,7	4,0	0,9	0,4	0,2	0,1
Nouakchott	14,4	3,5	1,3	12,7	10,2	8,6
Ensemble	31,0	9,4	4,1	100	100	100

Tableau-A-1.3 : Indices de pauvreté suivant certaines caractéristiques du chef de ménage

	Indices de pauvreté FGT (%)			Contribution (%) à la pauvreté		
	P0	P1	P2	C0	C1	C2
Sexe						
Homme	32,3	9,9	4,4	76,6	78,1	78,9
Femme	27,4	7,7	3,3	23,4	21,9	21,1
Milieu de résidence						
Urbain	16,7	4,3	1,8	26,0	22,4	20,7
Rural	44,4	14,0	6,3	74,0	77,6	79,3
Niveau d'instruction						
Primaire	23,4	6,2	2,4	8,0	7,0	6,2
Secondaire général	12,6	3,0	1,3	4,0	3,2	3,1
Secondaire technique et professionnel	11,3	1,9	0,5	0,1	0,1	0,0
Supérieur	5,6	1,6	0,5	0,7	0,7	0,6
Traditionnel	25,8	7,0	2,8	13,5	12,0	11,0
Alphabétisation	41,3	8,0	2,3	0,2	0,1	0,1
Aucun	38,9	12,3	5,5	72,9	76,4	78,7
Ne sait pas	25,2	7,6	2,9	0,4	0,4	0,4
Typologie du ménage						
Ménage unipersonnel	5,4	2,7	1,7	0,1	0,2	0,3
Couples sans enfant	3,5	1,5	1,0	0,1	0,2	0,3
Couples avec enfants	28,6	7,7	3,0	39,9	35,7	32,1
Monoparental nucléaire	21,6	5,9	2,4	7,7	7,0	6,4
Monoparental élargi	31,4	8,8	3,7	12,2	11,3	10,8
Famille élargie	38,8	13,4	6,4	40,0	45,7	50,0
Groupes socio-économiques du chef de ménage						
Salarié du secteur public	10,1	2,2	0,7	2,7	1,9	1,4
Salarié du secteur privé	27,8	7,7	3,1	8,9	8,2	7,6
Indépendant agricole	47,1	15,5	7,5	16,8	18,3	20,2
Indépendant non agricole	29,7	8,9	3,8	35,6	35,4	34,7
Aides familiaux et autre occupés	34,9	9,6	3,8	9,6	8,7	7,9
Chômeurs	36,8	9,4	3,4	1,1	0,9	0,8
Inactifs	32,4	10,3	4,6	25,3	26,5	27,4
Branches d'activité						
Agriculture	59,6	23,5	12,3	7,8	10,2	12,2
Elevage	41,8	11,8	5,1	17,9	16,8	16,4
Pêche	22,1	5,4	1,7	1,5	1,2	0,9
Mines et extraction	9,4	1,9	0,6	0,3	0,2	0,1
Industrie alimentaire	24,1	5,7	1,9	0,3	0,2	0,1
Industrie artisanales	22,0	4,2	1,1	0,5	0,3	0,2
Autres industries manufacturières	4,9	0,4	0,0	0,1	0,0	0,0
BTP	28,5	9,2	4,1	3,7	4,0	4,0
Transport	21,9	6,5	3,0	1,8	1,8	1,9
Communications	18,4	4,8	1,6	0,1	0,1	0,1
Commerce/Vente	28,9	8,6	3,7	21,2	21,0	20,6
Services divers	32,1	9,8	4,1	6,4	6,5	6,1
Education	10,5	2,8	1,1	1,0	0,9	0,8
Santé	7,9	1,9	0,5	0,2	0,2	0,1
Administration	12,9	2,5	0,7	1,5	1,0	0,7
Autre activité	29,7	8,0	3,2	9,3	8,2	7,5
ND/NC	32,6	10,2	4,6	26,3	27,4	28,2
Ensemble	31,0	9,4	4,1	100	100	100

Tableau-A-1.4 : Indices de pauvreté extrême par rapport aux ménages et à la population suivant le milieu et la wilaya

	Situation par rapport aux ménages						Situation par rapport à la population totale					
	Indices (%)			Contributions (%)			Indices (%)			Contributions (%)		
	P0	P1	P2	C0	C1	C2	P0	P1	P2	C0	C1	C2
Milieu												
Rural	17,6	4,7	1,9	82,4	86,5	89,2	25,1	6,9	2,8	78,3	80,5	80,9
Urbain	4,0	0,8	0,2	17,6	13,5	10,8	7,5	1,8	0,7	21,7	19,5	19,1
Wilaya												
Hodh Charghy	9,9	2,1	0,7	11,0	9,0	7,3	14,1	3,0	1,0	10,2	8,2	6,3
Hodh Gharby	14,7	3,7	1,5	12,4	12,4	12,1	19,0	4,7	1,8	9,6	8,9	8,1
Assaba	20,7	5,7	2,5	17,7	19,3	21,3	26,5	7,3	3,2	14,7	15,1	16,1
Gorgol	13,5	3,0	1,0	10,4	9,1	7,7	18,1	4,5	1,7	10,4	9,6	8,8
Brakna	16,0	4,4	1,9	12,7	13,8	14,5	24,6	6,9	2,8	13,2	13,7	13,8
Trarza	12,6	4,4	2,1	10,4	14,2	16,7	19,3	7,0	3,3	8,7	11,7	13,7
Adrar	13,7	3,0	1,1	2,3	2,0	1,7	18,3	3,8	1,2	1,8	1,3	1,0
D. Nouadhibou	5,1	0,8	0,2	1,8	1,2	0,6	10,0	1,7	0,4	2,1	1,3	0,7
Tagant	19,3	4,1	1,5	4,0	3,4	3,0	22,8	4,6	1,3	3,1	2,3	1,6
Guidimagha	16,8	4,6	2,1	8,2	8,9	10,2	33,9	11,3	5,3	16,3	20,1	23,3
Tirs Zemmour	2,0	0,1	0,0	0,3	0,1	0,0	2,4	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0
Inchiri	1,7	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	3,6	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0
Nouakchott	3,4	0,7	0,2	8,7	6,6	4,9	5,9	1,3	0,4	9,7	7,8	6,5
Ensemble	10,9	2,8	0,7	100	100	100	16,6	4,5	1,8	100	100	100

Tableau-A-2.1.5 : Pourcentage de dépenses détenues par les déciles et les quintiles extrêmes

Wilaya/ Milieu	1er décile	10ème décile	Rapport des déciles	1er quintile	5ème quintile	Rapport des quintiles
Wilaya						
Hodh Chargui	7,8	7,7	1,0	17,8	18,0	1,0
Hodh Gharbi	11,3	6,7	0,6	23,7	15,8	0,7
Assaba	16,1	8,6	0,5	30,9	16,6	0,5
Gorgol	10,8	3,1	0,3	24,2	10,1	0,4
Brakna	14,2	5,6	0,4	27,7	11,6	0,4
Trarza	14,6	16,5	1,1	21,5	26,6	1,2
Adrar	9,3	6,8	0,7	22,6	12,5	0,6
D. Nouadhibou	4,8	18,6	3,9	13,2	36,6	2,8
Tagant	13,8	4,7	0,3	29,0	7,1	0,2
Guidimagha	22,8	4,4	0,2	36,4	8,5	0,2
Tirs Zemmour	0,3	4,3	13,5	7,1	7,8	1,1
Inchiri	1,0	8,1	8,2	11,4	12,0	1,1
Nouakchott	2,8	15,6	5,5	7,6	30,8	4,0
Milieu de résidence						
Urbain	3,6	14,4	4,0	9,3	29,2	3,1
Rural	15,8	5,6	0,4	29,8	11,2	0,4
Ensemble	9,9	9,9	1,0	19,8	20,0	1,0

Tableau-A-1.5 : Structure de la dépense moyenne (en milliers d'UM) des ménages selon le milieu, la wilaya et le statut de pauvreté

	autoconsommation annuelle	Dépense d'alimentation courante	Dépense d'éducation	Dépense de santé	Dépense de logement	Dépense de transport	frais de communication	Dépense d'habillement	Transferts versés par les ménages	Autres dépenses	dépense totale annuelle
Milieu de résidence											
Rural	11,9%	45,0%	6,1%	6,7%	8,8%	0,9%	4,5%	6,1%	2,6%	7,4%	1 388,60
Urbain	2,3%	39,3%	4,9%	3,5%	22,4%	3,1%	5,1%	5,3%	4,0%	10,2%	2 111,73
Wilaya											
Hodh charchy	8,0%	51,3%	4,2%	6,8%	9,2%	0,9%	2,6%	6,2%	2,0%	8,7%	1 577,42
Hodh Gharby	10,2%	50,6%	4,5%	5,5%	10,5%	0,9%	5,1%	4,4%	1,6%	6,7%	1 419,49
Assaba	7,6%	45,6%	5,6%	7,4%	11,0%	0,9%	2,7%	6,2%	1,5%	11,5%	1 418,85
Gorgol	11,9%	43,0%	6,7%	5,3%	10,1%	0,5%	2,7%	7,2%	3,8%	8,8%	1 546,06
Brakna	5,9%	40,3%	8,9%	6,7%	13,0%	1,9%	6,4%	6,5%	3,1%	7,2%	1 412,96
Trarza	9,5%	39,8%	6,5%	7,7%	17,1%	0,9%	5,6%	5,8%	1,3%	6,0%	1 521,53
Adrar	11,2%	35,5%	6,9%	9,5%	15,9%	0,7%	6,1%	5,7%	1,4%	7,2%	1 339,48
Dakhlett Nouadibou	0,7%	45,3%	4,4%	1,2%	20,1%	6,0%	4,7%	6,0%	2,2%	9,5%	2 445,58
Tagant	4,4%	36,6%	6,5%	6,8%	12,6%	1,1%	6,2%	6,9%	6,6%	12,4%	1 395,52
Guidimagha	14,8%	42,1%	7,1%	5,5%	9,4%	0,9%	4,8%	5,2%	2,7%	7,5%	1 926,03
Tirs-ezamour	1,2%	48,0%	5,1%	3,6%	22,0%	1,5%	6,2%	4,3%	0,3%	7,8%	1 498,13
Inchiri	2,7%	38,5%	6,5%	2,3%	18,9%	2,1%	3,9%	7,7%	4,6%	12,5%	1 525,87
Nouakchott	1,4%	36,0%	4,2%	2,6%	25,6%	3,8%	5,9%	4,9%	5,3%	10,4%	2 164,84
Quintile de dépense par individu											
quintile 1	7,8%	41,9%	9,4%	4,4%	15,0%	0,8%	6,3%	6,9%	0,9%	6,4%	1 056,27
quintile 2	6,6%	43,9%	7,4%	4,6%	15,2%	1,2%	5,8%	6,3%	1,6%	7,4%	1 331,89
quintile 3	5,8%	44,2%	5,9%	4,6%	16,7%	1,8%	5,0%	5,8%	1,9%	8,3%	1 655,78
quintile 4	5,2%	43,5%	4,7%	4,1%	18,6%	2,5%	4,6%	5,4%	2,2%	9,2%	1 987,34
quintile 5	6,5%	37,6%	3,0%	5,8%	16,9%	3,3%	3,9%	4,7%	7,1%	11,3%	2 658,68

Tableau-A-1.6 : Indices de pauvreté de la pauvreté par wilaya de 2004 ; 2008 et 2014

	2004			2008			2014		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Hodh El Chargui	50,4	15	6,4	58,4	23,5	12,4	28,3	7,7	2,9
Hodh El Gharbi	47,6	15,9	7	45,2	14,3	6,2	39,2	10,9	4,4
Assaba	44,1	15,1	7,4	56	20,4	9,8	43,5	14,3	6,7
Gorgol	68,5	24,6	11,6	66,5	23,5	11,3	38,2	10,5	4,3
Brakna	65,2	22,4	10,3	63,9	24,5	12,3	43,3	13,8	6,2
Trarza	51,9	17,6	8	37,1	12,4	5,8	32,2	11,7	6,0
Adrar	39,6	11,3	4,5	57,1	19,7	9,2	36,9	9,5	3,6
D. Nouadhibou	20,7	5,1	1,9	18,6	3,5	0,8	14,8	4,8	1,7
Tagant	70,3	27,9	13,9	67,8	27,7	14,3	49,0	12,8	4,6
Guidimagha	62,7	22,8	10,5	56,7	20	9,5	49,1	18,8	9,7
Tirs Zemmour	30,4	6,9	2,4	17,8	4,9	2,1	18,9	2,5	0,5
Inchiri	50,9	12,2	4,1	31,7	9,5	3,3	23,7	4,0	0,9
Nouakchott	25,9	6,3	2,4	15,6	3,3	1	14,4	3,5	1,3
National	46,7	15,3	6,9	42	14,5	6,9	31,0	9,4	4,1

Tableau-A-1.7 : Déterminants de la pauvreté selon la situation de la pauvreté, le sexe du chef de ménage et selon le milieu de résidence et son état de pauvreté

		Pas assez de moyen pour se nourrir	Pas de moyen pour se loger	Pas de travail/ Age élevé	Pas de troupeau/ Pas de terre	Handicap/ mauvaise santé	Pas moyen de soigner un malade	Pas de possibilité d'épargne	Incapacité de répondre aux imprévus	Pas d'enfants scolarisés	Autre
Rural	Pauvre	79,9%	61,3%	50,3%	35,0%	28,8%	34,0%	26,1%	24,0%	21,8%	24,9%
	Non Pauvre	83,2%	66,7%	57,7%	35,2%	25,7%	33,8%	34,2%	27,4%	22,4%	25,4%
Urbain	Pauvre	85,5%	68,1%	57,8%	54,7%	23,1%	36,7%	33,5%	28,1%	17,8%	23,6%
	Non Pauvre	83,0%	68,2%	60,1%	56,7%	23,6%	36,5%	31,2%	26,3%	19,9%	25,7%
Pauvres	Masculin	84,2%	66,5%	55,4%	49,8%	25,0%	36,4%	31,0%	25,8%	18,5%	24,0%
	Féminin	83,0%	65,1%	56,1%	46,9%	24,1%	34,8%	32,1%	29,6%	20,3%	23,8%
Non pauvres	Masculin	82,6%	68,1%	58,6%	43,4%	25,2%	35,2%	34,4%	27,2%	21,8%	26,0%
	Féminin	84,4%	65,6%	58,7%	43,1%	24,2%	34,0%	30,2%	26,5%	20,6%	24,6%
Total	Masculin	82,9%	67,7%	57,9%	44,8%	25,2%	35,5%	33,6%	26,9%	21,1%	25,6%
	Féminin	84,1%	65,5%	58,2%	43,9%	24,2%	34,1%	30,6%	27,1%	20,6%	24,4%
	Total	83,3%	67,0%	58,0%	44,5%	24,9%	35,1%	32,7%	27,0%	20,9%	25,2%

Tableau-A-1.8 : Déterminants de la pauvreté selon le quintile de dépense par individu

	Pas assez de moyen pour se nourrir	Pas de moyen pour se loger	Pas de travail/ Age élevé	Pas de troupeau/ Pas de terre	Handicap/mauvaise santé	Pas moyen de soigner un malade	Pas de possibilité d'épargne	Incapacité de répondre aux imprévus	Pas d'enfants scolarisés	Autre
1er quintile	84,7%	66,8%	56,7%	49,7%	25,1%	38,1%	32,8%	29,3%	19,2%	24,7%
2ème quintile	83,7%	65,3%	55,3%	46,7%	24,2%	34,6%	29,5%	23,1%	17,3%	21,9%
3ème quintile	84,0%	68,3%	55,5%	45,5%	24,4%	34,9%	29,9%	25,0%	21,6%	25,7%
4ème quintile	83,5%	67,1%	61,5%	44,2%	25,5%	34,5%	31,8%	26,6%	23,0%	25,6%
5ème quintile	82,0%	67,2%	58,9%	40,9%	24,9%	34,5%	36,5%	29,4%	21,7%	26,5%
Total	83,3%	67,0%	58,0%	44,5%	24,9%	35,1%	32,7%	27,0%	20,9%	25,2%

Tableau-A-1.9 : Raisons de la pauvreté suivant la situation de la pauvreté, le sexe du chef de ménage et selon milieu de résidence et son état de pauvreté

		Pas assez de moyen pour se nourrir	Pas de moyen pour se loger	Pas de travail/ Age élevé	Pas de troupeau/ Pas de terre	Handicap/mauvaise santé	Pas moyen de soigner un malade	Pas de possibilité d'épargne	Incapacité de répondre aux imprévus	Pas d'enfants scolarisés	Autre
Rural	Pauvres	84,9%	68,5%	57,7%	54,5%	23,0%	37,2%	33,9%	28,6%	18,3%	23,5%
	Non pauvres	82,9%	68,5%	60,0%	56,4%	23,5%	36,2%	31,2%	26,3%	20,2%	25,7%
	Total	83,6%	68,5%	59,2%	55,7%	23,3%	36,5%	32,1%	27,1%	19,5%	25,0%
Urbain	Pauvres	85,9%	67,0%	56,7%	38,1%	31,7%	36,5%	27,8%	25,6%	22,1%	24,6%
	Non pauvres	85,9%	68,9%	58,3%	35,2%	24,9%	35,5%	34,3%	28,4%	23,0%	25,1%
	Total	85,9%	68,7%	58,2%	35,5%	25,6%	35,6%	33,6%	28,2%	22,9%	25,1%
Pauvres	Garçons	84,1%	69,5%	58,8%	44,4%	24,4%	36,1%	34,0%	27,4%	21,7%	25,4%
	Fille	85,7%	67,1%	59,7%	44,7%	24,1%	35,3%	30,6%	27,7%	21,8%	25,3%
	Total	84,6%	68,8%	59,0%	44,5%	24,3%	35,8%	32,9%	27,5%	21,8%	25,4%
Non pauvres	Garçons	85,2%	68,3%	57,0%	51,2%	24,9%	37,3%	31,9%	26,5%	18,3%	23,9%
	Filles	85,0%	68,0%	58,8%	49,9%	24,9%	36,3%	34,3%	31,8%	21,3%	23,5%
	Total	85,1%	68,2%	57,5%	50,9%	24,9%	37,0%	32,5%	27,9%	19,1%	23,8%
Total	Garçons	84,4%	69,2%	58,3%	46,0%	24,5%	36,4%	33,5%	27,2%	20,9%	25,1%
	Filles	85,6%	67,3%	59,5%	45,7%	24,3%	35,5%	31,4%	28,6%	21,7%	24,9%
	Total	84,7%	68,6%	58,7%	45,9%	24,4%	36,1%	32,8%	27,6%	21,2%	25,0%
Sexe du CM	Masculin	84,4%	69,2%	58,3%	46,0%	24,5%	36,4%	33,5%	27,2%	20,9%	25,1%
	Féminin	85,6%	67,3%	59,5%	45,7%	24,3%	35,5%	31,4%	28,6%	21,7%	24,9%
	Total	84,7%	68,6%	58,7%	45,9%	24,4%	36,1%	32,8%	27,6%	21,2%	25,0%

Tableau-A-1.10 : stratégies adoptées pour l'amélioration de la situation du ménage selon la situation de la pauvreté et le sexe du chef du ménage

		Migration interne	Migration externe	crédit	Cherche un emploi	Cherche du travail supplémentaire	Changer de travail	Autres	Aucune idée
Pauvres	Garçons	10,5%	6,9%	18,8%	52,5%	35,8%	20,4%	15,7%	28,3%
	Filles	7,1%	5,1%	15,0%	48,1%	22,9%	11,3%	12,6%	30,6%
	Total	9,4%	6,3%	17,6%	51,1%	31,6%	17,5%	14,7%	29,0%
Non pauvres	Garçons	9,4%	10,6%	21,4%	49,5%	36,9%	24,6%	15,0%	30,1%
	Filles	6,7%	5,1%	15,4%	49,2%	23,0%	13,1%	14,4%	35,0%
	Total	8,4%	8,6%	19,2%	49,4%	31,8%	20,3%	14,8%	31,9%
Total	Garçons	9,7%	9,6%	20,7%	50,3%	36,6%	23,4%	15,2%	29,6%
	Filles	6,8%	5,1%	15,3%	49,0%	23,0%	12,7%	14,0%	34,0%
	Total	8,6%	8,0%	18,7%	49,8%	31,7%	19,6%	14,8%	31,2%

Tableau-A-1.11 : Stratégies adoptées pour l'amélioration de la situation du ménage suivant la dépense et le sexe du chef du ménage

		Migration interne	Migration externe	crédit	Cherche un emploi	Cherche du travail supplémentaire	Changer de travail	Autres	Aucune idée
1 ^{er} quintile	Garçons	9,7%	6,6%	18,3%	51,5%	33,8%	19,1%	14,7%	27,4%
	Filles	6,0%	3,9%	15,7%	49,5%	23,1%	13,2%	12,1%	28,5%
	Total	8,6%	5,8%	17,5%	50,9%	30,5%	17,3%	13,9%	27,7%
2 ^{ème} quintile	Garçons	11,8%	7,4%	19,1%	54,5%	39,4%	25,7%	17,4%	29,1%
	Filles	7,8%	4,8%	14,2%	47,3%	23,8%	10,5%	13,9%	34,0%
	Total	10,5%	6,6%	17,5%	52,1%	34,3%	20,7%	16,2%	30,7%
3 ^{ème} quintile	Garçons	10,4%	9,9%	20,7%	53,3%	38,6%	22,6%	15,0%	28,5%
	Filles	8,1%	5,0%	16,1%	54,7%	24,7%	16,1%	15,6%	35,3%
	Total	9,6%	8,1%	19,1%	53,8%	33,7%	20,3%	15,2%	30,9%
4 ^{ème} quintile	Garçons	10,4%	10,1%	22,3%	50,0%	35,4%	23,5%	14,7%	31,1%
	Filles	6,1%	5,8%	17,7%	52,0%	24,2%	12,3%	15,7%	33,9%
	Total	8,8%	8,5%	20,6%	50,8%	31,2%	19,3%	15,1%	32,1%
5 ^{ème} quintile	Garçons	6,8%	12,8%	22,2%	44,1%	35,9%	25,5%	14,4%	31,3%
	Filles	6,2%	5,3%	13,4%	43,5%	20,3%	11,7%	12,5%	35,9%
	Total	6,6%	9,8%	18,7%	43,8%	29,7%	20,0%	13,7%	33,1%
Total	Garçons	9,7%	9,6%	20,7%	50,3%	36,6%	23,4%	15,2%	29,6%
	Filles	6,8%	5,1%	15,3%	49,0%	23,0%	12,7%	14,0%	34,0%
	Total	8,6%	8,0%	18,7%	49,8%	31,7%	19,6%	14,8%	31,2%

Tableau-A-1.12 : Répartition des ménages selon leur avis de la situation économique de la communauté (quartier ou village) par rapport à celle qu'elle était un an auparavant

	Plus Mauvaise actuellement		Mauvaise actuellement		La même		Meilleure actuellement		Ne sait pas	
	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014
Ensemble	13,4	6,7	56,1	27,5	15	45,4	4,9	12,9	10,7	7,4
Milieu										
Rural	15,5	7,3	51,8	35,9	19,7	40,0	6,6	12,2	6,4	4,6
Urbain	10,5	6,0	61,9	18,7	8,6	51,0	2,5	13,7	16,5	10,4
Wilaya										
Hodh El Chargui	21,1	5,7	55,1	28,0	7,8	46,0	10,9	6,4	5,1	13,9
Hodh El Gharbi	28,4	9,1	46,9	34,4	17,9	38,0	5,9	14,8	0,9	3,6
Assaba	0,5	16,9	70,5	49,5	7,8	18,6	5,8	14,3	15,3	0,7
Gorgol	32,9	1,8	46,8	24,6	9,6	35,8	4,6	31,7	6,2	6,1
Brakna	4	0,3	42,9	28,8	49,8	56,5	2,5	12,6	0,8	1,9
Trarza	19,9	1,7	49,8	21,7	14,8	70,6	5,2	3,1	10,3	2,9
Adrar	5,3	0,9	77,5	11,3	6,9	63,3	1,4	13,6	8,9	10,9
D. Nouadhibou	5,1	10,1	62,6	19,2	10,1	56,5	0,3	9,8	21,9	4,4
Tagant	16,2	5,9	58,7	49,6	21,5	28,9	3	11,1	0,6	4,5
Guidimagha	6,4	16,8	56,2	61,7	19,8	7,1	9,8	8,8	7,8	5,5
Tirs Zemmour	6,3	0,8	66,8	3,2	8,5	73,0	3,2	3,3	15,2	19,7
Inchiri	1	0,0	56,4	33,3	20,4	26,3	0,2	29,2	22,1	11,2
Nouakchott	9,3	6,5	60,7	15,2	7,9	52,6	2,7	13,9	19,3	11,6

Tableau-A-1.13 : Répartition des ménages selon leur vision de la situation économique par rapport à ce qu'elle était un an avant l'enquête

	Plus Mauvaise actuellement		Mauvaise actuellement		La même		Meilleure actuellement		Ne sait pas		Total
	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014	
Ensemble	14	6,3	58,9	30,9	18,6	46,0	7,1	14,8	1,4	2,0	100
Milieu											
Rural	15,5	6,8	53,4	39,6	22,2	39,2	7,5	13,2	1,4	1,2	100
Urbain	11,9	5,8	66,4	21,8	13,8	53,1	6,6	16,4	1,13	2,9	100
Wilaya											
Hodh El Chargui	21,8	6,4	55,2	36,1	8,4	47,9	12	7,5	2,5	2,2	100
Hodh El Gharbi	27,8	10,6	48	34,7	16,6	37,8	7,1	15,5	0,5	1,4	100
Assaba	0,5	13,4	75,7	52,6	13,4	19,4	7	14,6	3,4	0,0	100
Gorgol	30,7	1,8	48,2	26,1	15,4	35,9	5,3	30,9	0,5	5,3	100
Brakna	3	0,5	42,3	36,7	51	47,3	2,9	15,1	0,7	0,3	100
Trarza	25	1,5	49,8	20,8	16,3	71,6	7	5,3	1,8	0,8	100
Adrar	3,8	1,4	78	12,7	13,5	61,5	4,2	16,2	0,5	8,3	100
D. Nouadhibou	3	11,0	63	21,9	24,4	59,8	8,2	7,0	1,3	0,4	100
Tagant	14,6	2,9	56,3	54,2	25,9	31,6	2,9	10,8	0,3	0,5	100
Guidimagha	7,4	18,3	60,3	62,5	20,6	8,5	10,4	10,3	1,4	0,4	100
Tirs ezemour	8,1	0,0	59,3	2,1	18,5	63,2	13,9	16,7	0	18,0	100
Inchiri	1,1	0,0	63,9	34,4	27,9	35,9	6,5	28,9	0,6	0,8	100
Nouakchott	10,6	5,4	68,7	19,3	13,1	55,5	6,7	17,5	0,1	2,0	100

Tableau-A-1.14 : Répartition des ménages selon les difficultés qu'ils ont confrontées pour satisfaire à leurs besoins en nourriture un an avant l'enquête selon la wilaya.

	Jamais		Rarement		Beaucoup		Souvent		Toujours		Total
	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014	
Ensemble	13,3	34,8	11,8	19,4	42,1	17,0	22,5	24,3	10,2	4,4	100
Milieu											
Rural	12,8	31,6	11,3	20,3	42,7	17,8	24,1	25,5	9,1	4,7	100
Urbain	14	38,2	12,5	18,5	41,4	16,2	20,3	23,0	11,7	4,0	100
Wilaya											
Hodh El Chargui	9,7	36,3	16,4	27,1	42,5	26,8	24,5	8,1	6,9	1,7	100
Hodh El Gharbi	4,4	37,9	6,1	21,0	54,3	7,2	20,9	31,1	14,3	2,8	100
Assaba	24,6	35,4	28,7	8,9	20,4	19,9	22,2	32,2	4	3,6	100
Gorgol	4,7	14,6	8,2	11,1	51	14,8	27,3	47,3	8,9	12,3	100
Brakna	4	37,4	5,7	13,4	48,4	15,2	28,4	31,0	13,5	3,1	100
Trarza	27	35,9	7,1	38,5	42,4	11,9	16,3	12,9	7,1	0,9	100
Adrar	16,9	40,2	9,1	24,1	30,3	9,5	32,8	19,3	10,8	6,9	100
D. Nouadhibou	21,7	40,6	8,8	11,8	31	29,4	34,8	14,8	3,7	3,4	100
Tagant	3,4	31,6	5,8	23,6	53,2	24,0	36,7	18,2	0,9	2,6	100
Guidimagha	13,4	26,0	12,2	19,6	33,8	22,3	22,5	21,0	18,1	11,1	100
Tirs ezemour	12,8	32,7	6,6	7,6	47,2	0,9	14,4	43,8	18,3	15,1	100
Inchiri	5,6	30,8	10,6	44,4	61,5	9,2	14,2	15,6	8,1	0,0	100
Nouakchott	13	38,9	12,7	17,8	44,5	16,3	17,2	22,9	12,6	3,8	100

Chapitre II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES

Tableau-A-2.1 : Structure des ménages et de la population par wilaya en 2014

	Homme		Femme		Ensemble	
	% population	Age moyen	% population	Age moyen	% population	Age moyen
Hodh El Chargui	11,6	21,4	12,9	22,0	12,0	21,7
Hodh El Gharbi	8,7	22,2	6,8	23,0	8,2	22,6
Assaba	9,0	21,7	9,4	23,5	9,1	22,6
Gorgol	8,5	17,9	12,2	19,9	9,5	18,9
Brakna	8,0	20,6	10,5	22,4	8,7	21,6
Trarza	6,6	23,2	9,6	24,7	7,4	24,0
Adrar	1,6	25,7	1,7	25,1	1,6	25,4
D. Nouadhibou	3,9	24,5	2,7	23,0	3,6	23,8
Tagant	2,2	21,2	2,2	22,8	2,2	22,0
Guidimagha	9,1	19,1	3,9	19,2	7,7	19,1
Tirs-Zemmour	1,6	25,0	1,1	24,0	1,5	24,5
Inchiri	0,5	26,2	0,7	26,2	0,5	26,2
Nouakchott	28,7	23,3	26,2	23,2	28,0	23,3
Ensemble	100,0	21,9	100,0	22,5	100,0	22,2

Tableau-A-2.2 : Principales caractéristiques sociodémographiques des chefs des ménages suivant leur typologie

Typologie des ménages	Homme			Femme			Ensemble			% femmes Chefs de ménages
	% ménages	% population	Age moyen	% ménages	% population	Age moyen	% ménages	% population	Age moyen	
Unipersonnel	3,4	0,5	41,9	4,5	0,8	56,9	3,7	0,6	47,4	36,4
Couples sans enfants	4,6	1,4	51,1	0,6	0,2	32,6	3,4	1,1	50,1	5,3
Couples avec enfants	58,7	56,4	47,8	5,1	5,6	35,8	42,5	42,2	47,3	3,6
Monoparental nucléaire	1,4	0,9	57,7	44,1	37,5	41,5	14,2	11,1	42,6	93,3
Monoparental élargi	1,5	1,5	63,3	32,6	43,6	54,0	10,9	13,3	54,9	90,6
Famille élargie	30,5	39,3	51,1	13,1	12,3	57,9	25,3	31,7	52,2	15,7
Ensemble	100,0	100,0	49,1	100,0	100,0	48,1	100,0	100,0	48,8	30,2

Tableau-A-2.3 : Typologie des ménages selon la wilaya (en %)

	Unipersonnel	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Monoparental nucléaire	Monoparental élargi	Famille élargie	Total
Hodh El Chargui	0,3	0,9	49,8	9,9	11,1	28,0	100,0
Hodh El Gharbi	0,5	1,2	55,4	11,0	11,0	20,9	100,0
Assaba	0,3	1,3	46,2	12,3	15,6	24,4	100,0
Gorgol	0,3	0,4	32,5	15,7	17,2	33,9	100,0
Brakna	0,6	1,1	37,6	18,5	12,2	30,1	100,0
Trarza	1,2	2,2	42,7	19,8	13,3	20,7	100,0
Adrar	0,8	2,3	45,7	9,3	16,1	25,8	100,0
D. Nouadhibou	1,8	0,9	49,2	5,4	12,0	30,7	100,0
Tagant	0,3	0,7	48,3	11,2	12,8	26,7	100,0
Guidimagha	0,1	0,3	30,0	4,3	7,0	58,4	100,0
Tirs ezemour	0,6	1,4	64,5	6,4	11,2	15,9	100,0
Inchiri	0,8	0,0	33,9	11,8	23,7	29,9	100,0
Nouakchott	0,9	1,1	39,1	8,2	14,9	35,9	100,0
Ensemble	0,6	1,1	42,2	11,1	13,3	31,7	100,0

Tableau-A-2.4 : Principales caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages suivant la wilaya

Wilaya	Homme		Femme		Ensemble		% femmes chefs de ménages
	% ménages	Age moyen	% ménages	Age moyen	% ménages	Age moyen	
Hodh El Chargui	11,6	50,8	13,1	48,5	12,0	50,1	32,8
Hodh El Gharbi	9,6	50,8	8,1	49,9	9,1	50,6	26,7
Assaba	9,3	51,2	9,4	52,0	9,3	51,5	30,5
Gorgol	7,2	52,0	11,0	45,8	8,3	49,8	39,9
Brakna	7,4	55,2	11,5	47,0	8,6	52,4	40,1
Trarza	7,6	53,2	12,1	48,9	9,0	51,6	40,8
Adrar	1,9	51,9	1,7	54,0	1,8	52,5	28,3
D. Nouadhibou	4,4	50,2	2,4	50,9	3,8	50,3	18,8
Tagant	2,2	50,6	2,4	51,7	2,2	50,9	32,1
Guidimagha	6,1	52,1	3,4	50,0	5,3	51,8	19,5
Tirs ezemour	1,9	49,8	1,1	56,1	1,6	51,1	19,7
Inchiri	0,5	55,9	0,7	51,3	0,6	54,2	35,2
Nouakchott	30,3	48,9	23,2	48,8	28,2	48,9	24,8
Ensemble	100,0	51,0	100,0	48,9	100,0	50,4	30,2

Tableau-A-2.5 : Evolution des caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages selon la typologie entre 2008 et 2014

	% de ménages		% de population		% femmes chefs de ménages		Age moyen	
	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014
Unipersonnel	3.48	3,7	0.63	0,6	47.4	36,4	48.2	47,4
Couples sans enfants	3.9	3,4	1.42	1,1	0.8	5,3	46.2	50,1
Couples avec enfants	41.0	42,5	43.37	42,2	0.8	3,6	47.3	47,3
Monoparental nucléaire	18.0	14,2	14.41	11,1	94.3	93,3	42.8	42,6
Monoparental élargi	9.27	10,9	10.69	13,3	89.6	90,6	53.2	54,9
Famille élargie	24.34	25,3	29.48	31,7	16.3	15,7	51.1	52,2
Ensemble	100.0	100,0	100.0	100,0	31.3	30,2	47.9	48,8

Tableau-A-2.6 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation par wilaya

	EPCV-2004	MICS- 2007	EPCV- 2008	EPCV- 2014
Wilaya				
Hodh El Chargui	58.4	64.4	77.9	54,3
Hodh El Gharby	76.7	56.5	74.9	49,2
Assaba	58.7	70.5	67.7	64,9
Gorgol	49.3	66.2	75.2	79,5
Brakna	77.3	86.4	94.4	93,5
Trarza	84.8	85.3	99.1	78,0
Adrar	103.5	115.1	109.8	89,1
D-Nouadhibou	98.1	106.3	103.5	97,1
Tagant	88.2	99	97.9	90,2
Guidimagha	50.7	78.8	76.8	75,3
Tirs Zemmour	107.6	115.4	122.6	86,9
Inchiri	78.1	95.2	89.3	104,1
Nouakchott	104	105.2	110	90,4
Milieu de résidence				
Urbain	102.6	101.4	108.5	90,8
Rural	62.4	74.3	79.6	66,2
Sexe				
Hommes	74.5	78.5	88.4	76,4
Femmes	79	86.1	93.5	77,2
Total	76.7	82.3	90.9	76,8

Tableau-A-2.7 : Evolution du niveau de satisfaction des élèves par niveau et par wilaya

	EPCV-2004		EPCV-2008		EPCV-2014	
	Fondamental	Secondaire	Fondamental	Secondaire	Fondamental	Secondaire
Wilaya						
Hodh El Chargui	25.1	6.1	37.4	6.1	96,0	97,3
Hodh El Gharby	30.1	6.5	34.2	6.9	97,4	97,7
Assaba	25.3	4.2	31.6	6.4	96,8	96,2
Gorgol	20.1	4.6	42.8	5.3	98,9	97,8
Brakna	26	5.4	46.5	9.1	99,9	99,1
Trarza	25	6.1	43.4	10.7	98,6	96,9
Adrar	52.1	22.5	57.4	20	97,4	98,1
D-Nouadhibou	51.6	19.2	46.4	24.7	98,6	98,7
Tagant	30	7	54.2	13.5	100,0	100,0
Guidimagha	23.9	4.5	43.9	5.7	96,8	94,9
Tirs Zemmour	44.3	26.4	69.7	29.6	98,4	100,0
Inchiri	9.2	7.5	38.5	12.1	100,0	100,0
Nouakchott	48.3	22.2	54.8	23.6	97,0	95,9
Milieu						
Urbain	47.2	20.2	54.3	22.5	98,0	96,7
Rural	23.5	4.3	39	6	97,5	97,3
Sexe						
Hommes	31.2	11.4	44.2	12.5	97,7	98,2
Femmes	32.7	10.3	45.8	13.9	97,8	97,0
Total	31.9	10.8	45	13.2	97,8	96,9

Tableau-A-2.8 : Evolution du taux d'alphabétisation pour la population âgée de 15 ans et plus

	EPCV-2004	EPCV-2008	EPCV-2014
Wilaya			
Hodh El Chargui	45.4	53.9	65,4
Hodh El Gharby	49.3	67.1	52,8
Assaba	44.0	50.3	64,4
Gorgol	28.6	40.5	44,6
Brakna	50.7	38.4	62,5
Trarza	70.1	79.0	81,6
Adrar	63.8	71.5	80,5
D- Nouadhibou	75.5	73.5	81,7
Tagant	67.1	58.1	73,9
Guidimagha	35.2	27.3	41,5
Tirs Zemmour	67.0	81	89,8
Inchiri	64.5	63.6	83,0
Nouakchott	76.4	74.8	81,9
Milieu			
Urbain	72.3	73.3	79,4
Rural	46.2	50.3	57,1
Sexe			
Hommes	66.5	70.3	75,8
Femmes	49.5	54.4	63,0
Total	57.5	61.5	69,0

Tableau-A-2.9 : Evolution du taux d'alphabétisation pour la population âgée de 15 à 24 ans

	EPCV-2004	MICS – 2007	EPCV- 2008	EPCV- 2014
Wilaya				
Hodh El Chargui	62	64	75.8	75,2
Hodh El Gharby	64	58.2	79.8	71,1
Assaba	55	58.9	69.5	79,2
Gorgol	39	26.6	57.6	63,3
Brakna	65.9	49.2	57.4	81,8
Trarza	84.9	67.7	89.7	94,3
Adrar	84.6	69.8	91.2	93,4
D-Nouadhibou	83.3	68.3	85.2	86,8
Tagant	78.1	58	76.7	90,1
Guidimagma	48.7	29.7	40.6	55,6
Tirs Zemmour	86	63.3	94.9	94,5
Inchiri	90	81.3	87.5	89,7
Nouakchott	88.1	66.3	84.1	87,5
Milieu				
Urbain	84.6	65.2	84.6	86,8
Rural	57.9	52	66.4	72,0
Sexe				
Hommes	74.8	63	80.9	83,2
Femmes	65.2	56.1	71.1	77,4
Ensemble	69.7	58.1	77.5	80,1

Tableau-A-2.10 : Lecture et écriture selon le quintile de la population (EPCV2014)

Quintile	1	2	3	4	5	Total
Sait lire et écrire						
Oui, facilement	36,9%	45,2%	51,3%	61,7%	67,9%	53,2%
Oui, Difficilement	16,4%	17,9%	19,3%	15,8%	14,6%	16,7%
Pas du tout	45,8%	36,1%	28,5%	21,8%	16,7%	29,2%
Ne sait pas	0,9%	0,8%	0,9%	0,8%	0,8%	0,9%

Tableau-A-2.11 : Taux Brut de Scolarisation au niveau du primaire selon le quintile de la population

	Quintile	1	2	3	4	5	Total
Urbain	Garçon	69,5%	85,5%	87,0%	95,0%	98,4%	89,7%
	Fille	65,3%	87,8%	89,5%	99,7%	101,3%	91,8%
Rural	Garçon	48,3%	68,5%	78,6%	77,0%	83,5%	66,4%
	Fille	46,5%	67,3%	77,5%	81,5%	91,1%	66,0%
Total	Garçon	52,6%	74,0%	82,5%	87,6%	94,0%	76,4%
	Fille	50,2%	73,6%	83,4%	92,5%	98,1%	77,2%
	Total	51,5%	73,8%	82,9%	89,9%	95,9%	76,8%

Tableau-A-2.12 : Taux de Scolarisation au niveau du primaire selon le quintile dépense par tête

Quintile dépense par tête du ménage	Garçon		Fille		Total	
	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation
1 ^{er} quintile	52,6%	38,0	50,2%	35,4	51,5%	36,7
2 ^{ème} quintile	74,0%	51,8	73,6%	50,6	73,8%	51,3
3 ^{ème} quintile	82,5%	59,8	83,4%	60,2	82,9%	60,0
4 ^{ème} quintile	87,6%	64,5	92,5%	65,3	89,9%	64,8
5 ^{ème} quintile	94,0%	68,8	98,1%	69,9	95,9%	69,3
Total	76,4%	55,2	77,2%	54,4	76,8%	54,9

Tableau-A-2.13 : Taux de scolarisation au niveau du primaire selon la wilaya et le sexe (EPCV2014)

Wilaya	Garçon		Fille		Total	
	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation
Hodh El Chargui	57,8%	43,1	50,5%	36,4	54,3%	39,9
Hodh El Gharbi	47,0%	35,7	51,5%	36,6	49,2%	36,1
Assaba	67,9%	47,2	61,8%	44,8	64,9%	46,0
Gorgol	82,0%	61,2	76,7%	56,9	79,5%	59,1
Brakna	89,3%	65,2	99,1%	69,4	93,5%	67,0
Trarza	73,0%	52,8	83,1%	57,1	78,0%	54,9
Adrar	78,9%	56,5	99,6%	69,4	89,1%	62,9
D. Nouadhibou	95,8%	68,1	98,5%	70,0	97,1%	69,0
Trarza	94,0%	68,5	85,8%	59,0	90,2%	64,1
Guidimagha	75,5%	53,8	75,1%	53,6	75,3%	53,7
Tirs Zemmour	81,2%	65,7	93,5%	61,9	86,9%	63,9
Inchiri	100,3%	68,7	109,3%	75,6	104,1%	71,6
Nouakchott	88,6%	62,0	92,5%	64,1	90,4%	63,0
Total	76,4%	55,2	77,2%	54,6	76,8%	54,9

Tableau-A-2.14 : Taux de Scolarisation au niveau du secondaire selon le statut de pauvreté et le sexe (EPCV 2014)

Statut de pauvreté	Garçons		Filles		Total	
	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation
Non pauvres	53,2%	35,25	50,9%	33,57	52,0%	34,42
Pauvres	29,9%	22,02	24,7%	18,53	27,4%	20,33
Total	45,4%	30,84	42,3%	28,66	44,0%	29,77

Tableau-A-2.15 : Taux de Scolarisation au niveau du secondaire selon le quintile dépense par tête du ménage (EPCV2014)

Quintile dépense par tête du ménage	Garçons		Filles		Total	
	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation
1 ^{er} quintile	26,4%	19,57	23,3%	18,28	24,8%	18,93
2 ^{ème} quintile	36,4%	26,48	31,4%	20,67	34,0%	23,68
3 ^{ème} quintile	45,4%	30,43	42,4%	29,10	43,9%	29,79
4 ^{ème} quintile	55,1%	38,96	55,5%	37,75	55,3%	38,36
5 ^{ème} quintile	68,7%	40,92	63,3%	39,85	66,0%	40,39
Total	45,4%	30,84	42,3%	28,66	44,0%	29,77

Tableau-A-2.16 : Taux de Scolarisation au niveau du secondaire selon le milieu et le sexe

Wilaya	Garçons		Filles		Total	
	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation
Hodh El Chargui	18,9%	15,39	17,8%	12,33	18,3%	13,91
Hodh El Gharbi	32,6%	24,28	40,2%	25,64	36,6%	24,99
Assaba	28,3%	23,10	28,7%	18,55	28,5%	20,96
Gorgol	28,5%	23,48	26,4%	22,90	27,4%	23,18
Brakna	44,4%	33,70	40,6%	29,20	42,5%	31,48
Trarza	61,2%	38,33	51,9%	37,24	56,3%	37,76
Adrar	66,0%	47,36	51,6%	36,66	57,7%	41,25
D. Nouadhibou	62,7%	40,53	55,7%	40,35	59,3%	40,44
Trarza	40,0%	30,32	32,7%	21,71	36,9%	26,65
Guidimagha	30,1%	20,05	21,1%	16,59	25,8%	18,40
Tirs-Zemmour	71,1%	48,12	61,5%	35,49	66,5%	42,07
Inchiri	36,0%	17,73	79,8%	35,27	58,8%	26,85
Nouakchott	71,5%	43,43	67,0%	42,29	69,4%	42,88
Total	45,4%	30,84	42,3%	28,66	44,0%	29,77

Tableau-A-2.17 : Niveau d'instruction de l'individu selon le quintile(EPCV2014)

	quintile 1	quintile 2	quintile 3	quintile 4	quintile 5	Total
aucun niveau	55,6%	42,7%	35,7%	28,2%	21,4%	36,5%
Coranique	12,6%	12,4%	11,5%	11,0%	11,6%	11,8%
Mahadra	4,8%	7,5%	10,2%	11,0%	14,4%	9,7%
programme d'alphabétisation	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%
Garderie/ Jardin des	0,1%	0,0%	0,2%	0,2%	0,4%	0,2%
Primaire	19,4%	26,1%	26,9%	27,1%	24,1%	24,8%
Collège	4,7%	6,4%	7,7%	10,3%	10,3%	7,9%
Lycée	2,2%	4,0%	6,0%	8,7%	11,6%	6,6%
Universitaire	0,3%	0,6%	1,4%	2,6%	5,0%	2,0%
Lycée technique	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%
Etablissement professionnel	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%
Supérieur technique	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%
Supérieur professionnel	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%
Ne sait pas	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%

Tableau-A-2.18 : Disparité entre les wilayas selon certains des principaux indicateurs de l'éducation

Wilaya	Taux Net de Scolarisation au primaire	satisfaction au niveau du primaire	Pourcentage des dépenses sur l'éducation de l'ensemble des dépenses	Pourcentage des frais de scolarité de l'ensemble des dépenses sur l'éducation	Pourcentage des dépenses sur les livres et autres fournitures de l'ensemble des dépenses sur l'éducation	Taux d'alphabétisation pour les personnes âgées de 15 ans et plus
Hodh El Chargui	39,9	96,0%	4,2%	6,2%	7,1%	65,4%
Hodh El Gharbi	36,1	97,4%	4,5%	4,2%	5,5%	52,8%
Assaba	46,0	96,8%	5,6%	5,9%	6,1%	64,4%
Gorgol	59,1	98,9%	6,7%	7,9%	8,5%	44,6%
Brakna	67,0	99,9%	8,9%	9,9%	7,6%	62,5%
Trarza	54,9	98,6%	6,5%	6,1%	7,7%	81,6%
Adrar	62,9	97,4%	6,9%	1,2%	1,6%	80,5%
D. Nouadhibou	69,0	98,6%	4,4%	4,3%	3,7%	81,7%
Trarza	64,1	100,0%	6,5%	1,7%	1,8%	73,9%
Guidimagha	53,7	96,8%	7,1%	8,9%	7,2%	41,5%
Tirs-Zemmour	63,9	98,4%	5,1%	1,0%	1,2%	89,8%
Inchiri	71,6	100,0%	6,5%	0,4%	1,4%	83,0%
Nouakchott	63,0	97,0%	4,2%	42,4%	40,7%	81,9%

Tableau-A-2.19 : Structure des dépenses d'éducation selon statut de pauvreté, le quintile de la dépense part tête et le milieu de résidence

	Structure des dépenses d'éducation				Ensemble
	Frais de scolarité	Livres et fournitures scolaires	Cotisations des parents d'élèves	Autres contributions	
Statut de pauvreté					
Pauvres	28,1%	25,0%	34,3%	30,5%	32,6%
Non pauvres	71,9%	75,0%	65,7%	69,5%	67,4%
Quintile de la dépense par tête					
1 ^{er} quintile	17,6%	14,8%	22,4%	19,7%	21,2%
2 ^{ème} quintile	19,6%	21,0%	22,0%	20,1%	20,9%
3 ^{ème} quintile	20,5%	19,7%	20,4%	21,4%	21,0%
4 ^{ème} quintile	22,3%	22,0%	20,1%	21,2%	19,9%
5 ^{ème} quintile	19,9%	22,5%	15,1%	17,6%	16,9%
Milieu de résidence du chef de ménage					
Urbain	64,5%	61,7%	56,0%	64,3%	53,3%
Rural	35,5%	38,3%	44,0%	35,7%	46,7%

Tableau-A-2.20 : Taux de morbidité par sexe selon le statut de pauvreté, le quintile de la dépense par tête et la wilaya

Rubriques	Hommes	Femmes	Ensemble
Statut de pauvreté			
Pauvre	2,7%	3,2%	3,0%
Non pauvre	4,9%	6,6%	5,8%
Quintile de la dépense par tête			
1 ^{er} quintile	2,4%	2,6%	2,5%
2 ^{ème} quintile	3,3%	4,5%	3,9%
3 ^{ème} quintile	4,4%	5,6%	5,0%
4 ^{ème} quintile	4,9%	6,5%	5,7%
5 ^{ème} quintile	6,0%	8,6%	7,3%
Wilaya			
Hodh El Chargui	6,0%	7,1%	6,6%
Hodh El Gharbi	1,6%	2,7%	2,2%
Assaba	4,9%	8,0%	6,5%
Gorgol	5,7%	6,8%	6,3%
Brakna	3,5%	4,3%	3,9%
Trarza	4,2%	4,1%	4,2%
Adrar	1,6%	1,2%	1,4%
D-Nouadhibou	2,5%	3,2%	2,8%
Tagant	2,4%	2,1%	2,2%
Guidimagha	2,3%	2,5%	2,4%
Tirs Zemmour	0,3%	0,2%	0,3%
Inchiri	0,0%	1,8%	0,9%
Nouakchott	5,0%	7,3%	6,1%
Milieu			
Rural	3,8%	5,1%	4,5%
Urbain	4,6%	6,1%	5,3%
Ensemble	4,2%	5,5%	4,9%

Tableau-A-2.21 : Accouchements assistés des femmes de 10-49 ans selon la wilaya et par milieu de résidence

	Structure de santé publique	Structure de santé privée	Domicile	Autre	Total
Hodh charchy	39,2%	4,8%	54,5%	1,5%	100,0%
Hodh Gharby	28,9%	0,0%	66,8%	4,3%	100,0%
Assaba	62,3%	1,4%	35,0%	1,2%	100,0%
Gorgol	52,4%	1,5%	45,4%	0,7%	100,0%
Brakna	75,3%	0,0%	21,4%	3,4%	100,0%
Trarza	84,4%	1,7%	13,2%	0,7%	100,0%
Adrar	78,1%	0,0%	21,9%	0,0%	100,0%
Dakhlett Nouadibou	94,6%	5,4%	0,0%	0,0%	100,0%
Tagant	59,0%	0,0%	41,0%	0,0%	100,0%
Guidimagha	39,0%	0,0%	59,8%	1,1%	100,0%
Tirs-ezemour	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Inchiri	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Nouakchott	91,7%	5,4%	2,2%	0,7%	100,0%
Ensemble	65,4%	2,4%	30,7%	1,4%	100,0%

Tableau-A-2.22 : Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés selon le statut de pauvreté, le quintile de la dépense par tête par wilaya et par milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Ensemble
Statut de pauvreté			
Pauvre	72,2%	74,2%	73,1%
Non pauvre	76,8%	75,5%	76,2%
Quintile de la dépense par tête			
1 ^{er} quintile	70,9%	76,7%	73,5%
2 ^{ème} quintile	75,6%	69,8%	73,0%
3 ^{ème} quintile	74,7%	71,8%	73,3%
4 ^{ème} quintile	76,0%	79,7%	77,5%
5 ^{ème} quintile	79,8%	78,5%	79,3%
Wilaya			
Hodh El Chargui	63,9%	61,7%	62,9%
Hodh El Gharbi	63,0%	65,8%	64,0%
Assaba	62,4%	57,3%	60,5%
Gorgol	69,7%	67,1%	68,5%
Brakna	86,5%	92,1%	89,4%
Trarza	91,6%	82,0%	87,2%
Adrar	71,9%	73,5%	72,9%
D. Nouadhibou	72,7%	86,0%	78,5%
Tagant	57,5%	72,1%	65,3%
Guidimagha	82,4%	92,6%	87,1%
Tirs Zemmour	69,8%	81,3%	75,4%
Inchiri	100,0%	100,0%	100,0%
Nouakchott	81,3%	74,9%	78,7%
Milieu			
Rural	71,4%	71,2%	71,3%
Urbain	79,0%	79,6%	79,2%
Ensemble	75,1%	75,1%	75,1%

Tableau-A-2.23 : Service de santé consulté en cas de maladie selon la wilaya et milieu de résidence

Rubriques	Centre hospitalier	Hôpital régional	Centre de santé	Poste de santé	PMI	Clinique ou cabinet privé	Pharmacie	Autre
Wilaya								
Hodh El Chargui	5,6%	17,9%	24,9%	44,4%	0,0%	2,6%	2,1%	2,6%
Hodh El Gharbi	22,9%	19,5%	27,5%	18,5%	0,0%	8,9%	1,7%	0,9%
Assaba	13,8%	24,6%	23,0%	25,6%	0,4%	9,8%	1,9%	0,9%
Gorgol	5,9%	21,8%	33,2%	37,1%	0,4%	0,0%	0,0%	1,6%
Brakna	14,5%	22,0%	18,1%	37,8%	0,0%	3,7%	1,8%	2,0%
Trarza	26,3%	30,6%	16,0%	8,1%	0,0%	16,1%	0,0%	3,0%
Adrar	36,0%	26,0%	12,2%	5,0%	0,0%	15,4%	5,4%	0,0%
D. Nouadhibou	46,3%	18,7%	14,9%	3,6%	0,0%	7,2%	7,4%	1,9%
Tagant	32,0%	26,3%	28,4%	3,8%	0,0%	9,5%	0,0%	0,0%
Guidimagha	18,7%	18,7%	28,5%	30,5%	1,4%	0,0%	0,0%	2,1%
Tirs Zemmour	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Inchiri	64,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	35,2%	0,0%
Nouakchott	38,8%	12,4%	15,6%	2,7%	0,8%	18,3%	8,2%	3,3%
Milieu de résidence								
Rural	11,6%	20,4%	25,8%	36,2%	0,4%	3,8%	0,4%	1,5%
Urbain	33,5%	16,7%	17,0%	6,5%	0,5%	15,8%	6,9%	3,1%
Ensemble	23,8%	18,4%	20,9%	19,7%	0,4%	10,4%	4,0%	2,4%

Tableau-A-2.24 : Taux de consultation des différents services de santé par sexe suivant le statut de pauvreté, le quintile de la dépense par tête par wilaya et milieu de résidence

Rubriques	Hommes	Femmes	Ensemble
Statut de pauvreté			
Pauvre	68,8%	76,3%	72,9%
Non pauvre	76,0%	78,5%	77,5%
Quintile de la dépense par tête			
1 ^{er} quintile	69,7%	75,5%	72,8%
2 ^{ème} quintile	70,8%	76,0%	73,8%
3 ^{ème} quintile	70,3%	80,7%	76,2%
4 ^{ème} quintile	75,3%	74,4%	74,8%
5 ^{ème} quintile	81,2%	81,1%	81,2%
Wilaya			
Hodh El Chargui	72,5%	70,3%	71,3%
Hodh El Gharbi	70,1%	81,0%	77,2%
Assaba	76,1%	91,4%	86,0%
Gorgol	62,5%	66,3%	64,7%
Brakna	80,9%	86,5%	84,2%
Trarza	72,4%	71,3%	71,8%
Adrar	52,3%	55,6%	53,9%
D. Nouadhibou	86,5%	79,0%	82,5%
Tagant	78,0%	70,6%	74,5%
Guidimagha	66,7%	75,9%	71,6%
Tirs Zemmour	100,0%	100,0%	100,0%
Inchiri	0,0%	83,7%	83,7%
Nouakchott	79,0%	80,0%	79,6%
Milieu de résidence			
Rural	72,2%	76,6%	74,8%
Urbain	76,4%	79,4%	78,1%
Ensemble	74,5%	78,0%	76,5%

Tableau-A-2.25 : Pourcentage de femmes ayant effectuée au moins une visite durant la grossesse par groupes d'âges, selon le statut de pauvreté, le quintile de la dépense par tête par wilaya et milieu

Rubriques	Ensemble	<15 ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans	30-34ans	35-39ans	40-44 ns	45-49ans
Statut de pauvreté									
Pauvre	83,8%	60,7%	91,2%	83,3%	86,6%	85,4%	72,8%	89,6%	81,2%
Non pauvre	91,9%	87,7%	92,9%	92,7%	91,0%	93,7%	88,9%	93,9%	83,2%
Quintile de la dépense par tête									
1 ^{er} quintile	80,9%	59,0%	86,9%	80,5%	84,2%	82,5%	68,3%	83,3%	83,0%
2 ^{ème} quintile	86,7%	62,4%	100,0%	84,2%	87,0%	84,7%	80,4%	99,2%	84,4%
3 ^{ème} quintile	91,2%	100,0%	84,3%	96,9%	89,3%	95,6%	81,9%	93,9%	83,3%
4 ^{ème} quintile	93,9%	61,0%	90,4%	91,7%	98,6%	95,7%	93,6%	84,4%	80,4%
5 ^{ème} quintile	94,3%	100,0%	97,7%	94,4%	89,1%	96,1%	97,6%	96,8%	69,0%
Wilaya									
Hodh El Chargui	87,7%	100,0%	93,5%	91,1%	93,0%	83,6%	71,1%	83,3%	67,5%
Hodh El Gharbi	67,6%	0,0%	82,2%	74,8%	56,9%	74,7%	50,1%	100,0%	100,0%
Assaba	89,9%	100,0%	95,1%	90,7%	85,9%	90,6%	81,5%	100,0%	100,0%
Gorgol	90,6%	100,0%	95,5%	91,8%	95,1%	84,3%	83,7%	92,3%	78,4%
Brakna	93,1%	0,0%	81,1%	93,4%	93,7%	100,0%	91,4%	87,6%	100,0%
Trarza	93,7%	93,4%	100,0%	93,7%	88,8%	95,8%	92,4%	95,6%	100,0%
Adrar	73,1%	0,0%	100,0%	61,9%	93,6%	75,6%	51,9%	100,0%	50,0%
D. Nouadhibou	93,5%	0,0%	50,0%	95,1%	100,0%	91,9%	82,4%	100,0%	100,0%
Tagant	93,2%	100,0%	100,0%	100,0%	92,1%	100,0%	70,9%	100,0%	100,0%
Guidimagha	84,6%	50,0%	91,6%	78,3%	84,5%	87,2%	86,9%	100,0%	66,7%
Tirs Zemmour	96,2%	0,0%	100,0%	100,0%	100,0%	81,3%	100,0%	100,0%	100,0%
Inchiri	73,9%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Nouakchott	92,7%	49,8%	92,2%	91,1%	90,4%	97,0%	96,1%	91,3%	0,0%
Milieu de résidence									
Rural	86,6%	77,1%	92,7%	89,0%	87,1%	86,2%	74,8%	93,7%	82,3%
Urbain	92,9%	72,7%	91,8%	91,3%	92,6%	96,5%	93,2%	91,1%	80,4%
Ensemble	89,4%	75,8%	92,4%	90,0%	89,6%	91,2%	83,9%	92,4%	82,0%

Tableau-A-2.26 : Accessibilité en terme de temps mis pour accéder à la structure de santé la plus proche selon la wilaya et le milieu de résidence

Rubriques	0-14 mn	15-29 mn	30-44 mn	45-59 mn	>=60 mn
Wilaya					
Hodh El Chargui	3,2%	15,8%	16,4%	11,2%	53,4%
Hodh El Gharbi	7,5%	12,1%	17,7%	7,2%	55,6%
Assaba	6,6%	5,7%	10,6%	8,0%	69,0%
Gorgol	16,5%	15,4%	7,7%	7,8%	52,6%
Brakna	26,7%	24,3%	11,3%	9,4%	28,4%
Trarza	9,4%	16,9%	12,5%	8,1%	53,0%
Adrar	9,0%	19,8%	17,0%	12,6%	41,7%
D. Nouadhibou	21,7%	20,8%	24,2%	12,9%	20,5%
Tagant	12,6%	13,7%	16,8%	4,7%	52,1%
Guidimagha	13,4%	6,5%	8,7%	11,8%	59,6%
Tirs Zemmour	6,8%	7,8%	40,3%	13,4%	31,8%
Inchiri	29,8%	32,7%	18,9%	1,0%	17,7%
Nouakchott	16,9%	18,7%	28,4%	20,1%	15,8%
Milieu de résidence					
Rural	10,0%	11,3%	8,7%	6,0%	64,0%
Urbain	16,6%	20,6%	28,1%	18,8%	16,0%
Ensemble	19,6	20,7	17,8	8,6	33,3

Tableau-A-2.27 : Accessibilité en terme de distance parcourue pour accéder à la structure de santé la plus proche selon la wilaya et milieu de résidence

Rubriques	<125 m	125-250 m	251-500 m	0,5 -1 km	1 - 5 km	> 5 km
Wilaya						
Hodh El Chargui	1,6%	6,4%	12,7%	10,5%	9,7%	59,1%
Hodh El Gharbi	1,3%	2,2%	5,9%	11,6%	4,3%	74,6%
Assaba	5,3%	2,9%	6,5%	9,7%	7,5%	68,1%
Gorgol	9,8%	8,9%	10,9%	8,6%	10,5%	51,4%
Brakna	25,1%	20,7%	10,7%	5,1%	9,0%	29,4%
Trarza	6,9%	8,6%	12,0%	9,7%	11,7%	51,0%
Adrar	5,8%	13,9%	16,3%	9,9%	13,3%	40,8%
D. Nouadhibou	21,2%	18,8%	19,5%	12,3%	8,3%	19,8%
Tagant	1,4%	2,1%	14,6%	20,5%	9,2%	52,3%
Guidimagha	2,2%	,7%	6,9%	15,5%	15,5%	59,2%
Tirs Zemmour	2,1%	6,5%	29,7%	26,2%	5,2%	30,3%
Inchiri	6,8%	4,3%	28,4%	9,8%	38,2%	12,5%
Nouakchott	8,9%	15,1%	22,3%	19,3%	19,1%	15,3%
Milieu de résidence						
Rural	7,1%	5,4%	7,2%	5,3%	6,1%	68,9%
Urbain	9,1%	14,8%	21,6%	21,2%	18,6%	14,7%
Ensemble	7,3%	11%	13,3%	16,5%	19,2%	32,7%

Tableau-A-2.28 : Structure (en %) des dépenses moyennes de santé (des 30 derniers jours) par type selon le statut de pauvreté, le quintile de la dépense par tête par wilaya et le milieu de résidence

Rubriques	Frais de consultation	Frais d'analyse médicale	Frais de transport	Achat de médicaments	Autres services médicaux
Statut de pauvreté					
Pauvre	17,9%	19,3%	17,7%	21,1%	6,5%
Non pauvre	82,1%	80,7%	82,3%	78,9%	93,5%
Quintile de la dépense par tête					
1 ^{er} quintile	11,7%	10,9%	10,4%	12,7%	4,7%
2 ^{ème} quintile	12,8%	15,9%	14,5%	16,3%	4,4%
3 ^{ème} quintile	17,5%	14,9%	18,0%	20,1%	13,3%
4 ^{ème} quintile	17,5%	15,7%	19,0%	21,7%	12,7%
5 ^{ème} quintile	40,4%	42,6%	38,0%	29,3%	64,9%
Wilaya					
Hodh El Chargui	10,9%	14,4%	14,7%	18,0%	9,1%
Hodh El Gharbi	6,4%	7,9%	7,2%	7,0%	6,9%
Assaba	9,1%	15,4%	7,6%	12,1%	35,8%
Gorgol	7,9%	2,1%	7,2%	9,2%	3,6%
Brakna	6,4%	13,8%	8,6%	10,6%	1,3%
Trarza	8,6%	10,8%	14,6%	10,0%	23,1%
Adrar	0,9%	1,3%	2,4%	0,9%	1,7%
D. Nouadhibou	0,9%	1,1%	2,5%	0,9%	0,5%
Tagant	17,2%	6,2%	1,4%	0,9%	1,4%
Guidimagha	7,4%	10,9%	8,0%	12,6%	6,1%
Tirs Zemmour	0,1%	0,0%	1,6%	0,2%	0,0%
Inchiri	0,2%	0,2%	0,1%	0,3%	0,1%
Nouakchott	24,0%	15,9%	24,1%	17,3%	10,5%
Milieu de résidence					
Rural	58,1%	66,7%	55,4%	57,7%	41,0%
Urbain	41,9%	33,3%	44,6%	42,3%	59,0%
Ensemble	11,1	13,2	25,5	44,1	6,1

Tableau-A-2.29 : Proportion des personnes qui ont consulté un praticien de santé au cours des 2 semaines précédant l'enquête et qui sont satisfaites selon la wilaya et le milieu de résidence

Rubriques	Ensemble
Wilaya	
Hodh El Chargui	24,5%
Hodh El Gharbi	11,9%
Assaba	21,4%
Gorgol	12,1%
Brakna	3,0%
Trarza	15,9%
Adrar	7,3%
D. Nouadhibou	10,9%
Tagant	13,9%
Guidimagha	15,4%
Tirs Zemmour	0,0%
Inchiri	0,0%
Nouakchott	17,9%
Milieu de résidence	
Rural	18,1%
Urbain	16,0%
Ensemble	16,9

Tableau-A-2.30 : Indicateurs globaux de malnutrition par type selon la wilaya et milieu de résidence

Rubriques	Emaciés	Retard de croissance	Insuffisance pondérale
Quintile de la dépense par tête			
1 ^{er} quintile	22,3	31,4	24,3
2 ^{ème} quintile	21,7	29,7	26,1
3 ^{ème} quintile	19,7	27,2	21,2
4 ^{ème} quintile	21,1	26,8	22,8
5 ^{ème} quintile	20,7	27,7	21,6
Wilaya			
Hodh El Chargui	25,3	29,4	24,8
Hodh El Gharbi	25,0	31,7	28,3
Assaba	28,4	29,4	26,1
Gorgol	25,1	29,4	27,9
Brakna	16,7	27,9	20,0
Trarza	23,0	26,1	22,9
Adrar	16,3	27,5	22,6
D. Nouadhibou	14,7	28,5	16,5
Tagant	15,5	31,6	25,1
Guidimagha	18,5	32,7	28,5
Tirs Zemmour	22,2	34,6	29,8
Inchiri	11,0	27,3	26,1
Nouakchott	17,4	25,1	16,7
Sexe			
Garçons	21,7	30,7	24,3
Filles	20,5	26,6	22,3
Milieu de résidence			
Rural	23,0	29,8	26,1
Urbain	18,5	27,3	19,5
Ensemble	21,1	28,7	23,3

Chapitre III : PROTECTION SOCIALE

Tableau-A-3.1 : Indicateurs globaux de protection sociale (% de la population disposant d'un numéro d'identification national, étant handicapé, ayant bénéficié de programmes d'assistance au cours des 12 derniers mois)

	Possède un numéro d'identification national	A un handicap	A bénéficié d'un programme	A bénéficié de deux programmes	A bénéficié de trois programmes
Ensemble	78,12	,63	15,81	,77	,01
Milieu de résidence					
Urbain	84,54	,58	15,50	,35	,00
Rural	71,95	,68	16,10	1,17	,01
Wilaya					
Hodh charghy	62,64	,20	8,55	1,76	,01
Hodh Gharby	78,58	,14	6,91	1,18	,00
Assaba	80,12	,24	25,83	2,33	,00
Gorgol	64,53	3,69	24,77	,53	,05
Brakna	81,66	,16	17,38	,17	,00
Trarza	89,35	,54	9,26	,29	,00
Adrar	93,31	,41	12,73	,46	,06
Dakhlett Nouadibou	93,53	,44	3,92	,06	,00
Tagant	88,59	,16	33,04	,00	,00
Guidimagha	61,62	,04	23,54	,68	,00
Tirs-ezemour	93,76	,31	3,56	,00	,00
Inchiri	91,37	,00	27,36	,12	,00
Nouakchott	84,30	,48	15,11	,36	,00
Sexe du chef de ménage					
Masculin	77,81	,71	14,97	,75	,01
Féminin	78,42	,56	16,61	,79	,01
Groupe socioéconomique du chef de ménage					
salarié du secteur public	93,62	,60	9,39	,40	,00
salarié du secteur privé	78,99	,43	15,51	,41	,00
indépendant agricole	70,37	,65	11,04	,63	,00
indépendant non agricole	76,45	,35	18,15	,80	,01
aides familiaux et autre occupés	70,77	1,55	15,78	1,20	,01
chômeurs	80,62	,29	13,09	,71	,00
inactifs	80,93	,83	16,78	,90	,01

Ratio de pauvreté					
Non Pauvre	80,78	,40	16,51	,85	,01
Pauvre	72,00	1,17	14,44	,58	,00
Quintile de pauvreté					
1er quintile	69,83	1,08	14,81	,62	,00
2ème quintile	75,00	,86	15,90	,52	,00
3ème quintile	77,31	,57	17,04	,77	,00
4ème quintile	81,67	,38	16,16	,81	,03
5ème quintile	86,51	,30	15,43	1,10	,00

Tableau-A-3.2 : Proportion (en %) de ménages par type de programme bénéficié (premier programme)

	Bons d'alimentation	Appui financier (MASEF)	Programme EMEL	SAVS	Autre programmes	Total
Ensemble	2,5%	0,7	92,8	1,7	2,3	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	0,8%	0,1	97,7	0,0	1,5	100,0
Rural	4,1%	1,2	88,3	3,3	3,1	100,0
Wilaya de résidence						
Hodh charghy	24,1	0,2	63,5	0,8	11,4	100,0
Hodh Gharby	4,3	0,5	84,7	8,5	2,0	100,0
Assaba	3,4	3,2	84,1	6,4	2,8	100,0
Gorgol	0,0	0,2	99,1	0,0	0,7	100,0
Brakna	0,0	0,5	98,6	0,5	0,5	100,0
Trarza	0,7	0,0	88,9	2,1	8,3	100,0
Adrar	1,1	0,0	97,9	0,0	1,0	100,0
Dakhlett Nouadibou	1,8	0,0	96,2	0,0	2,0	100,0
Tagant	0,0	0,0	97,9	2,1	0,0	100,0
Guidimagha	1,2	0,4	96,3	1,6	0,5	100,0
Tirs-ezemour	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Inchiri	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Nouakchott	0,3	0,1	97,7	0,0	1,8	100,0
Sexe						
Masculin	3,1%	0,7	91,9	1,8	2,5	100,0
Féminin	2,0%	0,6	93,6	1,6	2,2	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage						
salarié du secteur public	1,0	0,0	97,2	0,1	1,8	100,0
salarié du secteur privé	1,3	0,0	97,1	0,3	1,3	100,0
indépendant agricole	7,0	0,0	84,9	3,1	5,0	100,0
indépendant non agricole	2,1	0,4	93,4	1,9	2,2	100,0
aides familiaux et autre occupés	3,3	2,0	90,0	3,7	1,0	100,0
chômeurs	0,0	1,9	92,4	0,0	5,7	100,0
inactifs	2,4	1,2	92,6	1,2	2,6	100,0
Ratio de pauvreté						
Non Pauvre	2,5	0,7	93,1	1,2	2,5	100,0
Pauvre	2,5	0,6	92,0	3,1	1,8	100,0

Quintile de pauvreté						
1er quintile	2,9	0,6	90,7	3,4	2,4	100,0
2ème quintile	1,5	0,7	94,6	2,2	1,0	100,0
3ème quintile	2,5	0,8	93,3	1,6	1,8	100,0
4ème quintile	2,7	0,8	92,4	0,9	3,2	100,0
5ème quintile	3,0	0,4	92,8	0,6	3,3	100,0

Tableau-A-3.3 : Proportion (en %) de ménages par type de programme bénéficié (deuxième programme)

	Programme de transfert	Bons d'alimentation	Secours aux sinistrés (CSA)	Appui financier (MASEF)	Programme EMEL	SAVS	Distribution gratuite de nourriture (CSA, PAM ou autre)	Programme d'alimentation scolaire	Programme d'insertion et d'appui à la micro entreprise	Microprojets de développement communautaire (CSA)	Autre programmes
Ensemble	1,1	23,9	2,1	8,0	22,9	25,9	4,2	0,8	0,5	1,0	9,6
Milieu de résidence											
Urbain	5,1	23,3	0,0	0,0	37,5	1,3	7,2	0,0	0,0	0,0	25,6
Rural	0,0	24,1	2,8	10,3	18,6	33,2	3,3	1,0	0,7	1,3	4,9
Wilaya											
Hodh charghy	0,7	42,1	3,0	0,0	44,4	3,1	2,3	0,0	0,0	3,6	0,9
Hodh Gharby	1,8	1,7	0,0	0,0	1,9	93,5	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2
Assaba	0,0	24,0	0,0	17,0	4,4	38,4	2,3	0,0	1,0	0,0	12,8
Gorgol	0,0	9,3	19,9	43,0	4,3	0,0	11,8	11,6	0,0	0,0	0,0
Brakna	0,0	11,5	0,0	23,7	37,5	0,0	0,0	0,0	12,0	0,0	15,5
Trarza	0,0	0,0	0,0	0,0	16,3	83,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Adrar	0,0	77,5	0,0	0,0	11,4	0,0	5,9	0,0	0,0	0,0	5,3
Dakhlett Nouadibou	0,0	50,7	0,0	0,0	49,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tagant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guidimagha	2,6	56,0	0,0	0,0	29,5	0,0	11,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirs-ezemour	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Inchiri	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nouakchott	4,2	0,0	0,0	0,0	42,9	2,3	9,6	0,0	0,0	0,0	41,0
Sexe											
Masculin	0,0	28,8	2,1	11,5	25,9	17,8	2,9	1,1	0,0	0,5	9,5
Féminin	2,2	19,5	2,2	4,8	20,2	33,4	5,3	0,5	1,0	1,4	9,7
Groupe socioéconomique du chef de ménage											
salarié du secteur public	0,0	40,9	0,0	0,0	18,2	40,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
salarié du secteur privé	0,0	30,1	0,0	6,3	21,7	42,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
indépendant agricole	0,0	34,6	5,8	6,1	33,1	0,0	6,3	0,0	2,5	0,0	11,6
indépendant non agricole	2,0	21,0	1,4	5,0	33,3	15,3	4,2	0,0	0,7	1,4	15,8
aides familiaux et autre occupés	1,3	23,3	1,6	22,7	3,4	44,0	1,7	1,9	0,0	0,0	0,0
chômeurs	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
inactifs	0,7	21,9	3,0	7,3	13,9	35,3	6,0	1,7	0,0	1,6	8,5

Ratio de pauvreté											
Non Pauvre	1,2	25,3	0,8	4,6	24,2	29,7	2,7	1,0	0,0	1,3	9,2
Pauvre	1,1	19,4	6,6	19,3	18,6	14,9	9,1	0,0	2,2	0,0	8,9
Quintile de pauvreté											
1er quintile	1,5	17,0	8,3	23,0	18,3	17,9	6,9	0,0	1,8	0,0	5,3
2ème quintile	0,0	19,8	1,6	10,5	13,4	20,3	7,5	0,0	1,7	0,0	25,2
3ème quintile	2,6	24,9	1,4	4,9	22,3	21,8	6,3	2,5	0,0	2,6	10,8
4ème quintile	1,0	22,2	1,5	2,6	37,8	30,3	1,5	1,2	0,0	0,0	2,0
5ème quintile	0,6	30,3	0,0	4,8	19,4	33,8	1,6	0,0	0,0	1,6	7,9

Tableau-A-3.4 : Proportion (en %) de ménages par type de programme bénéficié (troisième programme)

	Appui financier (MASEF)	SAVS	Distribution gratuite de nourriture (CSA, PAM ou autre)	Autre programmes	Total
Ensemble	31,8	28,9	33,5	5,8	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	0,0	54,3	0,0	45,7	100,0
Rural	36,5	25,1	38,4	0,0	100,0
Wilaya					
Hodh charghy	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Hodh Gharby	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Assaba	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Gorgol	48,7	0,0	51,3	0,0	100,0
Brakna	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Trarza	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Adrar	0,0	54,3	0,0	45,7	100,0
Dakhlett Nouadibou	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tagant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guidimagha	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirs-ezamour	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Inchiri	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nouakchott	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	0,0	46,3	53,7	0,0	100,0
Féminin	84,5	0,0	0,0	15,5	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage					
salarié du secteur public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
salarié du secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
indépendant agricole	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
indépendant non agricole	0,0	35,8	54,7	9,5	100,0
aides familiaux et autre occupés	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
chômeurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
inactifs	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0

Ratio de pauvreté					
Non Pauvre	36,5	25,1	38,4	0,0	100,0
Pauvre	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Quintile de pauvreté					
1er quintile	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
2ème quintile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3ème quintile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4ème quintile	36,5	25,1	38,4	0,0	100,0
5ème quintile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Tableau-A-3.5 : Modes de vie des enfants et état d'orphelin
Répartition en pourcentage des enfants âgés de 0-17 ans selon les modes de vie, pourcentage d'enfants âgés de 0-17 ans ne vivant pas avec un parent biologique dans le ménage, et pourcentage d'enfants dont l'un ou les deux parents sont décédés.

	Vit avec les deux parents	Ne vit avec aucun des deux parents				Ne vit qu'avec la mère		Ne vit qu'avec le père		Impossible de déterminer	Total
		Seul le père en vie	Seule la mère en vie	Les deux sont en vie	Les deux sont décédés	Père en vie	Père décédé	Mère en vie	Mère décédée		
Sexe											
Masculin	64,0	,4	,7	6,5	1,0	20,1	5,0	1,2	,7	,3	100,0
Féminin	62,7	,5	,7	7,9	,9	20,7	4,9	,8	,4	,5	100,0
Wilaya											
Hodh charghy	67,6	,4	,8	7,0	1,2	14,8	6,1	,9	,5	,6	100,0
Hodh Gharby	68,5	1,0	,9	6,9	,6	17,1	2,7	,8	1,1	,4	100,0
Assaba	60,2	1,1	,4	9,2	,7	22,0	4,3	1,4	,7	,0	100,0
Gorgol	51,8	,5	,7	9,6	,4	33,4	2,5	,6	,3	,3	100,0
Brakna	54,6	,3	,7	6,3	,5	30,8	4,3	,9	,7	,8	100,0
Trarza	55,2	,6	1,1	7,4	1,0	29,5	3,8	,4	,5	,5	100,0
Adrar	66,4	,7	,7	7,7	1,4	15,8	6,1	,4	,5	,4	100,0
Dakhlett Nouadibou	75,9	,5	,5	5,2	,5	13,2	2,8	1,4	,0	,0	100,0
Tagant	63,2	,8	,5	7,0	3,4	12,8	11,0	,4	,5	,3	100,0
Guidimagha	68,0	,1	,3	6,0	2,7	9,4	11,8	,4	1,1	,1	100,0
Tirs-ezemour	82,3	,4	,5	3,5	,0	10,5	2,1	,7	,0	,0	100,0
Inchiri	57,5	,0	,0	8,4	5,0	5,0	20,1	3,9	,0	,0	100,0
Nouakchott	67,7	,3	,7	6,6	,7	17,6	4,0	1,6	,4	,5	100,0
Milieu de résidence											
Urbain	64,4	,3	,8	6,8	,9	20,1	4,5	1,3	,4	,5	100,0
Rural	62,5	,6	,6	7,5	1,0	20,7	5,3	,7	,7	,3	100,0
Age											
0-4 ans	67,3	,2	,2	4,6	,4	23,1	3,0	,5	,2	,6	100,0
5-9 ans	63,8	,4	,6	7,9	,9	19,8	4,7	1,0	,5	,3	100,0
10-14 ans	61,5	,9	1,0	7,9	1,2	18,8	6,1	1,4	,8	,3	100,0
15-17 ans	54,9	,6	1,7	11,2	2,2	17,4	8,5	1,7	1,4	,3	100,0

Quintile de pauvreté											
qintile1	65,7	,4	,6	7,4	1,0	17,8	4,7	,9	,7	,8	100,0
qintile2	66,3	,7	,6	6,6	,7	18,6	5,1	,7	,5	,3	100,0
qintile3	63,0	,6	1,0	7,4	,8	20,4	4,6	,9	1,0	,4	100,0
qintile4	61,4	,4	,7	7,0	1,1	23,0	5,0	1,2	,1	,1	100,0
qintile5	58,6	,3	,6	7,5	1,2	23,9	5,3	1,6	,6	,3	100,0

Chapitre IV : CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES

Tableau-A-4.1 : Principaux indicateurs sur l'emploi

		Population active			Travailleurs selon l'employeur					
		Taux de Dépendance économique	Taux activité BIT	Taux de chômage BIT	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Entreprise privée financière	Entreprise privée non financière	Entreprise Individuelle	Ménage
Ensemble		1,32	48,1%	12,8%	8,7%	2,6%	1,9%	3,6%	29,6%	20,0%
Milieu de résidence										
Urbain		1,04	51,2%	17,0%	14,0%	4,1%	3,2%	4,9%	29,2%	14,1%
Rural		1,59	44,3%	6,8%	1,9%	0,8%	0,4%	1,9%	30,2%	27,3%
Ratio de pauvreté										
Non Pauvre		1,18	49,2%	12,7%	10,7%	3,0%	2,2%	3,8%	28,3%	19,1%
Pauvre		1,63	45,0%	13,0%	2,4%	1,6%	1,0%	2,7%	33,6%	22,7%
Wilaya										
Hodh charghy		1,37	45,8%	10,6%	2,2%	0,5%	0,3%	0,8%	25,1%	32,6%
Hodh Gharby		1,44	45,2%	5,9%	5,0%	1,3%	0,8%	8,2%	41,8%	20,4%
Assaba		1,35	44,8%	8,4%	3,5%	0,7%	0,7%	0,7%	19,4%	12,5%
Gorgol		1,87	60,5%	4,7%	1,3%	0,7%	1,0%	1,3%	23,5%	44,3%
Brakna		1,67	42,8%	7,0%	3,4%	1,0%	0,0%	0,8%	25,6%	28,5%
Trarza		1,29	30,9%	7,7%	10,0%	1,9%	0,4%	1,6%	35,3%	10,1%
Adrar		1,12	44,2%	12,8%	12,2%	2,2%	2,0%	4,1%	20,9%	6,2%
Dakhlett Nouadibou		,90	48,1%	19,8%	13,6%	7,2%	6,4%	7,9%	39,5%	3,8%
Tagant		1,55	37,5%	10,9%	9,1%	3,2%	0,5%	0,5%	24,3%	6,9%
Guidimagha		1,64	48,8%	5,7%	3,3%	1,2%	1,7%	0,7%	38,8%	26,6%
Tirs-ezemour		1,06	42,6%	9,1%	41,0%	15,7%	0,4%	0,5%	11,1%	1,2%
Inchiri		1,16	49,2%	17,9%	18,6%	7,5%	7,4%	11,1%	22,8%	1,6%
Nouakchott		,93	53,8%	20,2%	15,0%	4,3%	3,6%	6,1%	31,5%	12,5%
Sexe selon la tranche d'âge										
Masculin	15-24	,67	38,9%	26,5%	2,6%	2,2%	1,1%	3,4%	32,1%	22,5%
	25-39	,71	86,2%	9,6%	9,2%	3,1%	3,2%	5,8%	32,7%	8,2%
	40-49	1,24	96,9%	2,2%	13,1%	3,6%	2,3%	4,7%	34,0%	7,4%
	50-64	,87	93,4%	1,4%	9,8%	3,2%	2,3%	3,4%	42,0%	7,1%
Féminin	15-24	,79	18,5%	35,8%	1,0%	1,1%	0,6%	0,6%	11,1%	63,3%
	25-39	1,29	31,8%	21,5%	10,6%	2,0%	0,8%	1,6%	15,3%	43,0%
	40-49	1,04	37,5%	5,9%	8,6%	1,6%	0,7%	1,1%	20,1%	33,8%
	50-64	,72	34,0%	3,5%	5,8%	0,7%	0,3%	0,3%	22,5%	37,0%

Tableau-A-4.2 : Accès au logement et principales caractéristiques du logement occupé par les ménages selon le sexe et le Statut de pauvreté et le quintile de la dépense par tête du ménage

		% de ménages propriétaires du logement occupé	% de Ménages ayant accès à une source d'eau potable	% de Ménages Occupant des logements avec des murs en matériaux solides	% de Ménages dont le sol du logement est-en matériaux solides	% de ménages dont le toit du logement est-en matériaux solides	% de Ménages dont la principale source d'éclairage est l'électricité	% de ménages ne disposant pas de WC dans le logement
Ratio de pauvreté selon le sexe								
Pauvre	homme	88,8%	73,5%	21,8%	25,6%	12,0%	15,0%	54,2%
	Femme	87,0%	70,1%	21,1%	32,3%	11,2%	15,2%	55,1%
	Ensemble	88,3%	72,6%	21,6%	27,4%	11,8%	15,0%	54,5%
Non pauvre	homme	74,5%	81,8%	50,6%	53,9%	36,6%	48,9%	28,1%
	Femme	82,7%	79,5%	41,3%	49,5%	27,1%	37,5%	33,5%
	Ensemble	77,1%	81,1%	47,8%	52,5%	33,7%	45,3%	29,8%
Ensemble	homme	77,9%	79,9%	43,9%	47,3%	30,9%	41,0%	34,2%
	Femme	83,6%	77,6%	37,3%	46,0%	23,9%	33,0%	37,9%
	Ensemble	79,6%	79,2%	41,9%	46,9%	28,8%	38,6%	35,3%
Quintile de pauvreté								
	1er quintile	88,2%	71,3%	18,1%	23,8%	9,8%	11,7%	57,8%
	2ème quintile	86,8%	75,4%	29,0%	32,4%	15,8%	22,3%	49,7%
	3ème quintile	82,8%	76,7%	36,9%	41,3%	24,9%	34,7%	37,7%
	4ème quintile	78,8%	79,1%	47,7%	53,1%	33,4%	45,6%	29,1%
	5ème quintile	70,4%	86,4%	58,7%	64,3%	43,5%	56,9%	20,3%
	Ensemble	79,6%	79,2%	41,9%	46,9%	28,8%	38,6%	35,3%

Tableau-A-4.3 : Accès au logement et principales caractéristiques du logement occupé par les ménages selon le milieu, la wilaya et le statut de pauvreté du ménage.

		% de ménages propriétaires du logement occupé	% de ménages ayant accès à une source d'eau potable	% de ménages occupant des logements avec des murs en matériaux solides	% de ménages dont le sol du logement est en matériaux solides	% de ménages dont le toit du logement est en matériaux solides	% de ménages dont la principale source d'éclairage est l'électricité	% de ménages ne disposant pas de WC dans le logement
Milieu de résidence								
	Rural	93,6%	73,0%	18,1%	27,5%	7,3%	2,3%	57,6%
	Urbain	64,8%	85,8%	67,1%	67,4%	51,4%	76,9%	11,8%
Wilaya selon le ratio de pauvreté								
Hodh charghy	Pauvre	96,7%	70,6%	6,2%	12,2%	0,9%	3,4%	69,7%
	Non pauvre	96,6%	70,6%	9,3%	23,2%	3,8%	11,5%	46,3%
	Ensemble	96,6%	70,6%	8,6%	20,8%	3,2%	9,8%	51,2%
Hodh Gharby	Pauvre	97,3%	90,0%	9,5%	19,5%	3,2%	1,1%	93,0%
	Non pauvre	94,2%	90,3%	24,5%	28,5%	15,3%	17,5%	68,7%
	Ensemble	95,2%	90,2%	19,7%	25,7%	11,4%	12,3%	76,5%
Assaba	Pauvre	98,4%	53,4%	7,7%	7,6%	5,6%	3,2%	74,1%
	Non pauvre	95,4%	73,5%	41,9%	35,3%	33,2%	24,5%	48,4%
	Ensemble	96,5%	66,5%	29,9%	25,6%	23,5%	17,0%	57,5%
Gorgol	Pauvre	71,8%	53,2%	16,1%	13,7%	6,0%	7,1%	50,8%
	Non pauvre	71,4%	69,6%	30,2%	22,1%	10,6%	13,0%	34,6%
	Ensemble	71,5%	64,6%	25,8%	19,5%	9,2%	11,2%	39,6%
Brakna	Pauvre	92,9%	71,6%	22,4%	30,7%	12,0%	1,7%	52,0%
	Non pauvre	81,6%	76,6%	34,9%	49,3%	18,4%	16,1%	41,4%
	Ensemble	85,1%	75,0%	31,0%	43,6%	16,5%	11,7%	44,7%
Trarza	Pauvre	90,1%	90,5%	14,3%	58,2%	4,7%	14,8%	23,2%
	Non pauvre	91,3%	95,7%	34,8%	75,4%	8,4%	25,9%	20,3%
	Ensemble	91,0%	94,5%	30,2%	71,5%	7,6%	23,4%	20,9%
Adrar	Pauvre	84,1%	63,5%	64,1%	36,2%	20,5%	37,9%	34,9%
	Non pauvre	77,1%	67,8%	66,4%	57,0%	30,1%	57,6%	28,7%
	Ensemble	79,1%	66,6%	65,7%	51,1%	27,4%	52,0%	30,5%

Profil de Pauvreté de la Mauritanie - 2014

Nouadhibou	Pauvre	64,8%	93,1%	72,3%	54,3%	63,9%	76,0%	19,7%
	Non pauvre	64,5%	95,1%	82,3%	74,4%	79,2%	92,7%	7,7%
	Ensemble	64,5%	95,0%	81,5%	72,8%	78,0%	91,4%	8,7%
Tagant	Pauvre	98,3%	90,8%	26,6%	20,1%	6,5%	2,1%	78,7%
	Non pauvre	92,7%	89,5%	54,6%	46,0%	37,1%	22,8%	55,8%
	Ensemble	95,0%	90,1%	42,9%	35,2%	24,4%	14,2%	65,3%
Guidimagha	Pauvre	99,1%	69,1%	12,4%	16,7%	9,4%	3,7%	44,5%
	Non pauvre	94,6%	75,3%	16,2%	23,7%	12,7%	12,6%	50,2%
	Ensemble	96,0%	73,4%	15,1%	21,6%	11,7%	9,9%	48,4%
Tirs ezemour	Pauvre	57,0%	68,4%	50,1%	59,0%	18,7%	86,2%	23,2%
	Non pauvre	62,3%	49,0%	77,0%	85,6%	54,7%	93,9%	6,3%
	Ensemble	61,6%	51,5%	73,5%	82,1%	50,0%	92,9%	8,5%
Inchiri	Pauvre	100,0%	90,3%	54,9%	63,2%	38,3%	56,0%	20,8%
	Non pauvre	79,9%	87,1%	58,8%	51,6%	16,0%	71,6%	20,3%
	Ensemble	82,8%	87,6%	58,2%	53,3%	19,3%	69,3%	20,4%
Nouakchott	Pauvre	62,1%	80,0%	65,5%	63,8%	45,9%	73,0%	10,3%
	Non pauvre	56,6%	85,1%	76,6%	74,6%	61,4%	85,2%	8,5%
	Ensemble	57,1%	84,6%	41,9%	46,9%	28,8%	84,1%	8,7%

Tableau-A-4.4 : Biens durables (matériels de communications) possédés par les ménages selon la wilaya et le milieu de résidence du chef

		% de ménages possédant un poste téléviseur	% de ménages possédant un poste radio/Radio cassette	% de ménages possédant un ordinateur	% de ménages possédant une antenne parabolique	% de ménages dont un membre au moins possède un téléphone portable	% de ménages dont un membre au moins possède un téléphone Fixe
Wilaya selon le ratio de pauvreté							
Hodh charchy	Pauvre	3,3%	46,8%	0,0%	3,3%	56,8%	2,9%
	Non pauvre	12,2%	39,6%	0,3%	11,5%	71,4%	3,9%
	Ensemble	10,3%	41,1%	0,2%	9,8%	68,3%	3,7%
Hodh Gharby	Pauvre	1,7%	8,7%	0,3%	1,7%	63,0%	0,5%
	Non pauvre	16,5%	18,7%	1,1%	16,2%	75,5%	2,0%
	Ensemble	11,7%	15,5%	0,8%	11,6%	71,5%	1,5%
Assaba	Pauvre	8,5%	14,4%	0,0%	1,4%	39,1%	1,7%
	Non pauvre	23,8%	29,2%	3,5%	19,1%	73,1%	2,4%
	Ensemble	18,4%	24,0%	2,3%	12,9%	61,2%	2,2%
Gorgol	Pauvre	8,9%	50,6%	0,9%	5,7%	66,2%	6,2%
	Non pauvre	19,4%	56,9%	1,7%	12,3%	80,6%	5,4%
	Ensemble	16,2%	55,0%	1,5%	10,2%	76,1%	5,7%
Brakna	Pauvre	2,9%	48,7%	0,0%	3,0%	80,0%	0,0%
	Non pauvre	18,5%	54,4%	1,4%	16,7%	88,6%	1,8%
	Ensemble	13,7%	52,7%	0,9%	12,5%	85,9%	1,3%
Trarza	Pauvre	16,5%	22,7%	1,0%	11,9%	84,1%	3,0%
	Non pauvre	25,2%	43,4%	2,1%	24,0%	86,0%	1,5%
	Ensemble	23,2%	38,7%	1,8%	21,3%	85,5%	1,8%
Adrar	Pauvre	33,2%	27,6%	1,4%	26,3%	77,2%	3,0%
	Non pauvre	45,8%	30,4%	2,6%	45,4%	83,2%	1,0%
	Ensemble	42,2%	29,6%	2,3%	40,0%	81,5%	1,6%
Nouadhibou	Pauvre	81,7%	46,0%	4,2%	76,4%	98,0%	1,6%
	Non pauvre	89,1%	39,6%	13,6%	74,6%	90,4%	6,7%
	Ensemble	88,5%	40,1%	12,8%	74,7%	91,0%	6,3%
Tagant	Pauvre	3,4%	36,1%	0,0%	3,4%	87,5%	0,0%
	Non pauvre	27,5%	45,6%	1,3%	26,6%	83,8%	3,4%
	Ensemble	17,5%	41,6%	0,7%	16,9%	85,4%	2,0%

Guidimagha	Pauvre	13,7%	44,1%	1,0%	12,8%	82,2%	4,5%
	Non pauvre	19,1%	51,2%	1,8%	18,1%	90,6%	3,8%
	Ensemble	17,5%	49,0%	1,6%	16,5%	88,1%	4,0%
Tirs ezemour	Pauvre	70,5%	40,7%	0,0%	66,6%	77,3%	0,0%
	Non pauvre	90,5%	31,7%	2,5%	89,7%	89,6%	2,8%
	Ensemble	87,9%	32,8%	2,2%	86,7%	88,0%	2,5%
Inchiri	Pauvre	63,2%	65,1%	7,2%	63,2%	100,0%	0,0%
	Non pauvre	73,0%	67,3%	2,7%	70,0%	90,8%	5,5%
	Ensemble	71,6%	67,0%	3,4%	69,0%	92,1%	4,7%
Nouakchott	Pauvre	76,2%	22,8%	4,1%	69,7%	83,1%	2,2%
	Non pauvre	79,2%	32,9%	15,3%	76,2%	87,1%	4,1%
	Ensemble	78,9%	32,0%	14,3%	75,6%	86,7%	3,9%
Milieu de résidence							
Rural		6,7%	36,6%	0,4%	5,2%	72,9%	2,4%
Urbain		70,9%	37,0%	10,7%	66,6%	87,0%	4,1%
Ensemble		38,2%	36,8%	5,4%	35,2%	79,8%	3,2%

Tableau-A-4.5 : Biens durables (appareils électroménagers et voiture possédés par les ménages selon le milieu, la wilaya et le statut de pauvreté

		% de ménages possédant un réfrigérateur ou un congélateur	% de ménages possédant un fer à repasser électrique	% de ménages possédant une cuisinière moderne	% de ménages possédant un climatiseur	% de ménages possédant un chauffe-eau	% de ménages possédant au moins un véhicule
Wilaya selon le ratio de pauvreté							
Hodh charghy	Pauvre	1,0%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	3,0%
	Non pauvre	2,7%	0,9%	2,0%	0,3%	0,4%	4,7%
	Ensemble	2,3%	0,9%	1,5%	0,2%	0,3%	4,3%
Hodh Gharby	Pauvre	0,3%	0,0%	0,3%	0,4%	0,0%	0,5%
	Non pauvre	4,5%	0,3%	2,3%	1,1%	0,4%	3,9%
	Ensemble	3,1%	0,2%	1,7%	0,9%	0,3%	2,8%
Assaba	Pauvre	0,3%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,5%
	Non pauvre	8,3%	1,7%	4,4%	3,6%	0,3%	6,6%
	Ensemble	5,5%	1,1%	2,9%	2,3%	0,2%	4,5%
Gorgol	Pauvre	2,2%	0,4%	0,0%	0,5%	2,5%	1,4%
	Non pauvre	4,2%	2,3%	1,8%	0,6%	0,9%	1,7%
	Ensemble	3,6%	1,7%	1,3%	0,6%	1,4%	1,6%
Brakna	Pauvre	1,0%	0,0%	0,8%	0,4%	0,0%	2,4%
	Non pauvre	7,1%	1,1%	7,3%	0,8%	0,4%	3,4%
	Ensemble	5,2%	0,8%	5,3%	0,7%	0,3%	3,1%
Trarza	Pauvre	3,9%	0,4%	3,2%	0,9%	0,9%	4,7%
	Non pauvre	8,2%	2,2%	17,8%	0,9%	0,2%	4,5%
	Ensemble	7,2%	1,8%	14,5%	0,9%	0,4%	4,5%
Adrar	Pauvre	11,3%	0,4%	10,0%	3,2%	1,4%	1,3%
	Non pauvre	20,6%	2,5%	10,5%	4,4%	1,0%	11,5%
	Ensemble	18,0%	1,9%	10,4%	4,1%	1,1%	8,6%
Nouadhibou	Pauvre	34,3%	6,0%	23,3%	0,0%	1,6%	11,0%
	Non pauvre	44,1%	22,4%	30,5%	2,7%	5,3%	20,8%
	Ensemble	43,3%	21,1%	29,9%	2,5%	5,0%	20,0%
Tagant	Pauvre	0,0%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Non pauvre	5,6%	4,7%	1,2%	2,2%	1,7%	5,1%
	Ensemble	3,3%	3,2%	0,7%	1,3%	1,0%	3,0%
Guidimagma	Pauvre	8,4%	1,0%	0,0%	1,0%	0,0%	1,3%

Profil de Pauvreté de la Mauritanie - 2014

	Non pauvre	4,6%	1,1%	0,0%	1,5%	0,6%	3,1%
	Ensemble	5,8%	1,0%	0,0%	1,4%	0,4%	2,5%
Tirs ezemour	Pauvre	35,3%	0,0%	0,0%	21,9%	4,6%	9,7%
	Non pauvre	71,1%	10,3%	13,1%	40,5%	1,6%	15,6%
	Ensemble	66,5%	9,0%	11,4%	38,1%	2,0%	14,8%
Inchiri	Pauvre	33,7%	16,0%	0,0%	0,0%	0,0%	7,2%
	Non pauvre	45,5%	3,1%	33,8%	1,0%	4,8%	3,7%
	Ensemble	43,8%	5,0%	28,8%	0,9%	4,1%	4,2%
Nouakchott	Pauvre	21,1%	5,9%	9,5%	2,6%	2,0%	13,6%
	Non pauvre	35,5%	11,1%	21,4%	8,3%	4,8%	21,2%
	Ensemble	34,2%	10,6%	20,3%	7,8%	4,5%	20,5%
Milieu de résidence							
	Rural	1,3%	0,5%	2,8%	0,4%	0,3%	2,3%
	Urbain	31,2%	9,3%	17,5%	7,1%	3,5%	16,5%
	Ensemble	15,9%	4,8%	10,0%	3,7%	1,8%	9,3%

Tableau-A-4.6 : Difficultés à satisfaire les besoins en nourriture du ménage selon le sexe et le statut de pauvreté du chef l'année Passée selon le statut de pauvreté, le quintile de la dépense par tête et la wilaya.

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Toujours	ND	Ensemble
Ratio de pauvreté							
Pauvre	29,1%	18,1%	21,3%	26,1%	5,5%	0,0%	100.0
Non pauvre	36,3%	19,8%	15,8%	23,8%	4,1%	0,1%	100.0
Quintile de dépense par tête							
1er quintile	27,6%	17,7%	22,0%	26,9%	5,8%	0,0%	100.0
2ème quintile	30,5%	18,7%	19,0%	26,7%	5,1%	0,0%	100.0
3ème quintile	30,0%	19,4%	17,8%	26,8%	6,0%	0,0%	100.0
4ème quintile	35,2%	18,5%	17,3%	24,7%	4,3%	0,1%	100.0
5ème quintile	42,6%	21,3%	13,2%	20,3%	2,5%	0,2%	100.0
Wilaya							
Hodh charghy	36,3%	27,1%	26,8%	8,1%	1,7%	0,0%	100.0
Hodh Gharby	37,9%	21,0%	7,2%	31,1%	2,8%	0,0%	100.0
Assaba	35,4%	8,9%	19,9%	32,2%	3,6%	0,0%	100.0
Gorgol	14,6%	11,1%	14,8%	47,3%	12,3%	0,0%	100.0
Brakna	37,4%	13,4%	15,2%	31,0%	3,1%	0,0%	100.0
Trarza	35,9%	38,5%	11,9%	12,9%	0,9%	0,0%	100.0
Adrar	40,2%	24,1%	9,5%	19,3%	6,9%	0,0%	100.0
Nouadhibou	40,6%	11,8%	29,4%	14,8%	3,4%	0,0%	100.0
Tagant	31,6%	23,6%	24,0%	18,2%	2,6%	0,0%	100.0
Guidimagha	26,0%	19,6%	22,3%	21,0%	11,1%	0,0%	100.0
Tirs Ezemour	32,7%	7,6%	0,9%	43,8%	15,1%	0,0%	100.0
Inchiri	30,8%	44,4%	9,2%	15,6%	0,0%	0,0%	100.0
Nouakchott	38,9%	17,8%	16,3%	22,9%	3,8%	0,2%	100.0
ensemble	34,8%	19,4%	17,0%	24,3%	4,4%	0,1%	100.0

Tableau-A-4.7 : Nombre moyen d'individus par pièce selon la wilaya par milieu de résidence en 2004, 2008 et 2014

Wilaya	Milieu	EPCV2004	EPCV2008	EPCV2014
Hodh El Chargui	Rural	3,4	3,76	3,96
	Urbain	2,5	3,03	3,08
	Total	3,2	3,65	3,78
Hodh El Gharbi	Rural	4,3	4,01	3,54
	Urbain	2,9	3,71	3,25
	Total	4,2	3,96	3,49
Assaba	Rural	4,2	3,80	3,82
	Urbain	2,5	2,98	3,01
	Total	3,9	3,60	3,61
Gorgol	Rural	3,8	3,95	3,78
	Urbain	2,8	2,89	3,21
	Total	3,6	3,79	3,63
Brakna	Rural	4,2	3,29	3,65
	Urbain	2,7	3,07	3,32
	Total	4,0	3,26	3,58
Trarza	Rural	3,8	3,07	2,62
	Urbain	3,5	2,73	2,50
	Total	3,8	3,02	2,59
Adrar	Rural	3,4	2,81	2,63
	Urbain	3,1	3,26	2,12
	Total	3,3	3,00	2,37
D.Nouadhibou	Rural	2,4	2,21	2,76
	Urbain	2,4	2,35	1,87
	Total	2,4	2,34	1,92
Tagant	Rural	5,1	4,30	3,43
	Urbain	3,0	2,97	2,65
	Total	4,8	4,09	3,30
Guidimagha	Rural	3,8	3,66	3,93
	Urbain	3,3	3,31	3,11
	Total	3,7	3,63	3,75
Tirs Ezemour	Rural	2,0	2,35	2,05
	Urbain	2,1	2,77	2,20
	Total	2,1	2,72	2,19
Inchiri	Rural	2,8	2,34	2,75
	Urbain	2,1	2,87	2,14
	Total	2,4	2,71	2,27
Nouakchott	Urbain	2,6	2,92	2,57
	Total	2,6	2,92	2,57

Tableau-A-4.8: Nombre moyen d'individus par pièce selon le statut de pauvreté en 2014.

Wilaya	Stat-Pauvreté	Nombre moyen de Individu/pièce
Hodh El Chargui	Pauvre	5,48
	Non Pauvre	3,32
	Total	3,78
Hodh El Gharbi	Pauvre	4,43
	Non Pauvre	3,06
	Total	3,49
Assaba	Pauvre	4,73
	Non Pauvre	3,00
	Total	3,61
Gorgol	Pauvre	4,48
	Non Pauvre	3,25
	Total	3,63
Brakna	Pauvre	4,88
	Non Pauvre	3,00
	Total	3,58
Trarza	Pauvre	3,86
	Non Pauvre	2,22
	Total	2,59
Adrar	Pauvre	3,15
	Non Pauvre	2,06
	Total	2,37
D.Nouadhibou	Pauvre	3,76
	Non Pauvre	1,76
	Total	1,92
Tagant	Pauvre	4,34
	Non Pauvre	2,55
	Total	3,30
Guidimagha	Pauvre	4,88
	Non Pauvre	3,25
	Total	3,75
Tirs Zemmour	Pauvre	3,38
	Non Pauvre	2,02
	Total	2,19
Inchiri	Pauvre	3,94
	Non Pauvre	1,99
	Total	2,27
Nouakchott	Pauvre	4,26
	Non Pauvre	2,40
	Total	2,57

Chapitre V : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES

Tableau-A-5.1 : Taux de disponibilité et d'utilisation des services sociaux de base selon la wilaya

	Hodh Chargui	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	D. Nouadhibou	Tagant	Guidimag ha	Tirs Zemmour	Inchiri	Nouakcho tt	Total
1. Eau potable														
Taux des ménages ayant déclaré l'existence dans leur quartier ou village	63,5	65,5	64,7	43,7	64,3	71,9	49,5	75,1	53,9	55,4	46,6	82,9	62,5	62,1
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	92,5	92,1	85,8	69,9	83,1	91,7	84,5	85,6	74,6	77,7	51,0	75,4	76,7	84,2
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	84,5	86,1	87,2	58,4	83,0	84,7	81,0	89,9	79,0	78,7	94,4	85,6	71,2	79,2
Taux des ménages bénéficiant de ce service	86,2	88,0	86,8	61,7	83,0	86,1	81,6	89,5	77,3	78,4	91,3	83,9	71,6	80,2
2. Assainissement														
Taux du ménage confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	0,7	2,2	8,7	0,7	0,9	8,1	18,1	41,0	0,8	0,2	4,3	0,0	21,1	9,8
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	59,6	0,0	81,3	57,8	0,0	82,8	92,9	72,8	0,0	0,0	0,0	0,0	64,9	66,6
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	55,0	58,5	66,6	0,0	29,5	75,8	89,8	69,2	100	100	44,5	0,0	63,7	66,0
Taux des ménages bénéficiant de ce service	56,2	48,1	67,7	46,5	29,5	76,1	90,4	69,5	100	100	44,5	0,0	63,8	66,1
3. Téléphone														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	72,4	70,8	55,4	85,2	97,0	61,2	61,1	55,1	96,9	79,1	67,3	99,3	48,6	66,4
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	86,0	81,1	74,4	84,4	85,8	95,3	98,6	79,6	90,0	97,0	86,2	100	87,1	86,5
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	91,7	90,0	91,6	87,5	90,4	93,5	96,1	81,0	94,7	96,9	95,4	97,8	92,3	91,4
Taux des ménages bénéficiant de ce service	90,7	87,1	87,9	86,7	88,9	93,9	96,7	80,9	92,7	96,9	94,6	98,1	91,9	90,3
4. Electricité														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	16,1	16,0	24,9	24,3	22,3	21,9	42,1	67,8	25,6	17,0	85,5	78,0	66,4	36,9
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	63,2	39,2	55,8	56,5	20,0	87,5	77,5	95,9	22,9	60,4	80,7	80,0	80,6	69,2
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	57,2	76,5	71,8	53,3	63,7	79,4	88,1	97,4	68,6	76,4	91,9	93,4	90,5	83,0
Taux des ménages bénéficiant de ce service	57,7	72,8	70,5	53,8	57,4	80,5	86,4	97,3	61,7	74,3	90,9	91,6	89,7	81,7
5. Poste														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	1,3	0,2	8,4	4,0	4,9	3,4	2,1	23,4	8,7	2,9	9,2	8,1	3,7	4,6

	Hodh Chargui	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	D. Nouadhibou	Tagant	Guidimag ha	Tirs Zemmour	Inchiri	Nouakcho tt	Total
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	0,0	0,0	45,6	43,8	43,3	67,5	100,0	22,3	0,0	0,0	0,0	100,0	21,7	33,9
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	24,5	0,0	61,0	12,2	36,1	50,3	29,2	21,5	68,5	63,6	50,3	45,0	31,4	38,2
Taux des ménages bénéficiant de ce service	21,3	0,0	59,9	17,2	36,5	52,9	33,2	21,5	68,5	59,5	43,6	60,9	30,3	37,8
6. Hôpital Services bancaires														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	5,2	12,7	14,1	12,6	9,1	9,7	27,5	46,3	10,8	11,8	73,4	41,0	18,4	15,5
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	100	92,1	100	61,5	100	93,4	81,5	90,3	0,0	100	100	100	73,5	87,0
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	83,3	91,0	90,8	85,5	98,4	92,9	95,4	87,3	96,4	100	95,3	90,8	85,1	89,3
Taux des ménages bénéficiant de ce service	84,0	91,1	91,2	84,5	98,6	93,0	93,3	87,6	96,4	100	95,6	92,4	84,2	89,1
7. Centre/Poste de santé Police														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	31,0	12,7	32,6	35,5	55,4	27,8	42,7	41,0	35,4	33,8	67,7	34,5	32,7	33,6
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	92,8	96,4	93,6	95,1	97,5	96,1	68,4	77,3	95,3	95,4	74,5	100,0	66,2	89,6
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	87,7	85,1	92,4	84,0	94,4	92,2	90,5	64,4	91,6	91,4	84,7	76,2	68,7	82,2
Taux des ménages bénéficiant de ce service	88,4	87,1	92,6	86,3	95,4	92,9	87,1	65,3	92,7	92,6	83,9	78,4	68,5	83,5
8. Etat civil														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	18,8	15,5	26,2	28,6	22,8	18,4	35,5	37,4	28,4	39,1	80,4	31,1	20,9	24,3
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	83,7	76,3	96,4	95,7	95,8	98,2	90,3	92,9	89,6	100	92,2	100	74,6	90,3
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	87,5	93,5	86,2	78,2	92,7	96,8	88,9	88,3	98,3	95,6	94,4	57,7	79,8	87,0
Taux des ménages bénéficiant de ce service	87,1	90,5	87,1	80,4	93,1	97,1	89,1	88,6	96,8	96,8	94,3	64,5	79,4	87,4
9. Ecole primaire														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	60,2	67,0	65,6	78,5	89,4	52,8	70,6	51,2	88,1	80,9	80,3	84,3	48,3	63,5
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	70,5	50,7	67,8	79,4	83,6	92,9	65,9	82,2	73,0	82,8	81,4	68,7	56,9	72,5
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	67,3	59,4	66,6	73,8	68,2	71,9	52,1	49,7	60,3	72,6	54,8	42,7	48,3	61,7
Taux des ménages bénéficiant de ce service	67,8	56,6	66,9	75,3	72,9	75,8	55,4	52,4	65,4	75,5	57,5	47,1	49,1	64,0
10. Collège ou lycée														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou	13,1	10,3	19,7	21,8	27,9	26,7	44,4	42,7	28,3	25,2	79,2	51,1	32,9	26,2

	Hodh Chargui	Hodh El Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	D. Nouadhibou	Tagant	Guidimag ha	Tirs Zemmour	Inchiri	Nouakcho tt	Total
village														
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	16,6	15,5	27,0	40,7	67,0	81,9	69,2	61,3	30,6	39,6	46,7	31,7	36,6	47,0
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	33,3	45,7	43,7	24,4	48,0	68,9	37,7	37,6	49,5	40,8	42,8	28,9	35,6	40,7
Taux des ménages bénéficiant de ce service	31,6	41,7	42,6	26,5	51,1	70,9	42,1	39,5	47,0	40,5	43,2	29,3	35,6	41,4
11. Internet														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	3,8	5,4	16,0	10,0	39,1	17,4	16,3	25,1	27,8	16,8	39,5	63,7	17,9	17,0
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	26,4	20,0	11,1	0,0	1,1	79,0	21,2	7,8	16,6	8,9	0,0	51,1	14,5	12,7
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	13,7	15,9	27,9	15,3	13,9	26,0	35,7	30,3	21,3	14,3	42,9	23,0	46,6	29,6
Taux des ménages bénéficiant de ce service	14,3	16,0	26,9	13,5	10,3	31,2	33,9	28,3	20,4	13,7	40,0	25,9	44,6	27,6
12. Service de banques														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	4,2	7,2	16,3	12,4	14,8	6,6	12,1	30,6	11,7	11,3	57,1	29,5	8,0	11,2
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	0,0	31,0	24,3	0,0	17,2	91,6	22,8	20,7	0,0	0,0	14,3	100	42,6	32,6
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	30,7	35,4	40,9	14,0	35,9	45,1	41,6	40,7	76,2	34,8	73,4	50,0	37,4	39,9
Taux des ménages bénéficiant de ce service	29,5	34,6	39,8	13,4	34,2	52,0	39,4	39,2	76,2	32,2	69,3	59,6	37,8	39,3
13. Transport public														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	7,1	42,3	62,7	26,0	69,1	40,4	48,4	46,5	82,8	53,6	36,6	95,6	41,7	42,6
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	100,0	95,2	93,2	91,2	93,3	98,5	93,6	83,0	91,9	92,2	46,9	100	88,6	93,1
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	80,5	90,7	94,4	78,5	94,3	97,3	88,7	78,8	94,7	88,1	88,2	86,8	89,9	90,4
Taux des ménages bénéficiant de ce service	85,7	92,1	94,1	80,4	94,1	97,6	89,7	79,1	93,6	89,4	86,6	88,7	89,8	90,9
14. Espace de jeunesse														
Taux des ménages confirmant l'existence de ce service dans leur quartier ou village	0,2	0,4	10,5	8,0	17,0	10,2	6,7	17,8	10,5	8,8	24,6	25,8	4,9	7,5
Taux des ménages pauvres bénéficiant de ce service	100	0,0	80,5	50,3	55,3	88,6	22,1	18,2	26,6	75,2	0,0	52,5	33,7	51,2
Taux des ménages non pauvres bénéficiant de ce service	100	24,9	43,3	14,2	33,4	73,9	21,0	23,4	39,7	54,1	10,9	42,0	13,8	33,8
Taux des ménages bénéficiant de ce service	100	24,9	45,4	15,8	37,0	74,5	21,1	23,1	38,0	58,6	9,5	44,0	15,4	35,5

Tableau-A-5. 2 : Accès aux services sociaux selon la situation de la pauvreté

	Temps en minutes					Distance parcourue						
	< 15	15-29	30-44	45-59	>= 60	< 125 m	125-250 m	250-500 m	0,5 km -1Km	1 km-5 km	> 5 km	
1. Source d'eau potable												
Pauvres	53,7%	18,9%	12,7%	4,9%	9,8%	37,7%	16,9%	13,4%	16,5%	6,1%	9,5%	
Non pauvres	62,7%	18,4%	10,7%	3,2%	5,0%	50,4%	17,8%	13,2%	10,3%	3,8%	4,6%	
Total	60,7%	18,5%	11,1%	3,6%	6,1%	47,5%	17,6%	13,2%	11,7%	4,3%	5,7%	
2. Marché de produits alimentaires												
Pauvres	16,7%	14,9%	13,7%	5,7%	49,0%	9,0%	11,3%	11,7%	9,7%	5,4%	53,0%	
Non pauvres	22,8%	22,2%	17,6%	7,9%	29,6%	14,4%	17,0%	18,6%	11,9%	7,3%	30,9%	
Total	21,4%	20,6%	16,7%	7,4%	33,9%	13,2%	15,7%	17,1%	11,4%	6,8%	35,8%	
3. Moyens de transport public												
Pauvres	31,0%	18,2%	9,3%	4,8%	36,7%	17,4%	15,7%	12,1%	13,4%	5,1%	36,2%	
Non pauvres	37,8%	21,1%	13,8%	5,6%	21,7%	25,0%	18,2%	16,3%	13,8%	5,4%	21,3%	
Total	36,3%	20,5%	12,8%	5,4%	25,1%	23,3%	17,7%	15,3%	13,8%	5,3%	24,6%	
4. Centre d'état civil												
Pauvres	3,9%	6,3%	10,2%	7,1%	72,5%	2,0%	3,1%	6,2%	5,9%	7,0%	75,9%	
Non pauvres	7,3%	11,3%	16,7%	13,9%	50,8%	4,1%	6,6%	11,6%	11,7%	14,4%	51,6%	
Total	6,6%	10,1%	15,3%	12,4%	55,6%	3,6%	5,8%	10,4%	10,4%	12,7%	57,0%	

Tableau-A-5.3 : Accès aux autres services sociaux selon la situation de la pauvreté

	Temps en minutes					Distance parcourue					
	< 15	15-29	30-44	45-59	>= 60	< 125 m	125-250 m	250-500 m	0,5 km -1Km	1 km-5 km	> 5 km
1. Ecole primaire											
Pauvres	36,7%	26,9%	14,8%	4,7%	16,9%	20,5%	19,0%	19,5%	16,3%	5,7%	19,0%
Non pauvres	34,4%	30,1%	19,4%	6,9%	9,2%	18,5%	22,9%	23,3%	19,0%	6,1%	10,2%
Total	34,9%	29,4%	18,4%	6,4%	10,9%	18,9%	22,0%	22,4%	18,4%	6,0%	12,1%
2. Ecole secondaire											
Pauvres	4,9%	8,6%	10,8%	6,8%	69,0%	2,3%	5,6%	6,9%	6,7%	6,9%	71,6%
Non pauvres	11,7%	16,6%	18,4%	11,4%	42,0%	6,6%	11,3%	13,9%	14,3%	10,6%	43,2%
Total	10,2%	14,8%	16,7%	10,3%	48,0%	5,6%	10,0%	12,3%	12,6%	9,8%	49,6%
3. Service de santé											
Pauvres	10,4%	13,4%	12,2%	7,4%	56,5%	7,2%	7,6%	9,7%	7,7%	7,6%	60,3%
Non pauvres	14,1%	16,5%	19,7%	13,6%	36,1%	8,3%	10,6%	15,5%	14,6%	13,6%	37,4%
Total	13,3%	15,8%	18,0%	12,2%	40,6%	8,0%	10,0%	14,2%	13,1%	12,2%	42,5%
4. Tel services											
Pauvres	5,5%	6,0%	7,2%	4,9%	76,4%	3,5%	3,3%	4,7%	4,2%	4,9%	79,4%
Non pauvres	14,8%	10,7%	11,9%	9,0%	53,6%	10,9%	7,8%	9,8%	7,5%	9,5%	54,4%
Total	12,7%	9,7%	10,8%	8,1%	58,7%	9,2%	6,8%	8,7%	6,8%	8,5%	60,0%

Tableau-A-5.4: Accès à l'eau potable selon la wilaya par ratio de pauvreté (en minutes)

	Pauvres					Non pauvres					Total				
	< 15	15-29	30-44	45-59	>=60	< 15	15-29	30-44	45-59	>=60	< 15	15-29	30-44	45-59	>=60
Hodh Chargui	41,1	29,6	19,5	5,2	4,8	38	32,6	20,5	2,5	6,5	38,6	31,9	20,3	3,1	6,1
Hodh El Gharbi	73,2	16,7	6,6	0,4	3	76	14,4	6,3	1,5	1,8	75,1	15,1	6,4	1,2	2,2
Assaba	35,3	18,2	20,9	9	16,6	61,2	12,3	13	5,9	7,6	52,1	14,4	15,8	7	10,8
Gorgol	35,9	17,3	11	3,6	32,2	56,1	13,6	9,7	3,5	17,2	49,8	14,7	10,1	3,5	21,8
Brakna	58,4	13,3	8,1	10,7	9,5	63,9	12,7	8,4	7,1	7,8	62,2	12,9	8,3	8,3	8,4
Trarza	72,1	18,5	1,9	3,1	4,5	81,4	14,2	2,5	0,6	1,3	79,3	15,2	2,3	1,1	2
Adrar	41,8	21,8	5,6	6	24,9	54,9	12,9	9,3	7,3	15,6	51,2	15,4	8,3	6,9	18,3
D. Nouadhibou	74,1	19	0	0	6,9	88,5	6,7	0,7	0,4	3,9	87,3	7,6	0,6	0,3	4,1
Tagant	68,6	22,3	7	0	2,2	76,7	12,8	7,1	0,8	2,6	73,3	16,8	7	0,5	2,5
Guidimagha	52	17,1	23,7	5,1	2	60,4	14,8	16,4	4,9	3,4	57,8	15,5	18,7	4,9	3
Tirs Zemmour	47,1	21,3	21,1	5,1	5,4	33,1	15,9	42,7	3,1	5,2	34,9	16,6	39,9	3,4	5,2
Inchiri	90,3	0	0	4,1	5,6	80,7	6,4	0	2,1	10,8	82,2	5,4	0	2,4	10
Nouakchott	61,1	18,9	15,1	3,3	1,6	62,8	22,3	9,8	3	2	62,6	22	10,3	3,1	2
Total	53,7	18,9	12,7	4,9	9,8	62,7	18,4	10,7	3,2	5	60,7	18,5	11,1	3,6	6,1